

**Faculté de Droit et des Sciences Économiques**  
**Master d'Histoire du Droit et des Institutions**  
**Anthropologie juridique et conflictualité**

2023/2024

**Le panafricanisme au croisement de l'histoire des idées politiques et de  
l'histoire coloniale.**



**Amar Mammeri**

**Mémoire dirigé par :**

**Mme Monica Cardillo**

Maître de conférences en Histoire du Droit



## **Remerciements**

Mes remerciements et ma gratitude vont tout d'abord à ma directrice de recherche, Mme Cardillo pour son implication à l'égard de mon travail. Après m'avoir guidé, suivi et conseillé durant toutes mes recherches, elle m'a donné l'opportunité d'entrer en relation avec deux personnalités que je n'aurais jamais imaginé un jour côtoyer. J'espère lui avoir fait honneur avec ce travail.

Mes remerciements vont donc ensuite aux deux personnalités mentionnées ci-dessus, il s'agit du Docteur Yamar Samb, professeur à l'Université de Saint-Louis à Dakar, ainsi qu'au ministre actuel de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique et de l'ancien directeur général de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et ancien membre de la Cour Constitutionnelle du Mali, Amadou Keïta. Je leur exprime ma plus profonde reconnaissance pour m'avoir accordé de leur temps et de leur savoirs. Ces discussions ont été riches et ont grandement contribué à étayer et appuyer mes propos. C'est un immense honneur pour moi d'avoir pu bénéficier de leurs expertises et de leurs points de vue.

Je remercie également ma sœur, Mammeri Asma pour ses relectures qui ont permis de rendre ce mémoire chaque jour meilleur.

Je tiens à remercier Alexandre, Melody, Julie et Jean-Baptiste, mes camarades de master et partenaires de bibliothèque. Enfin, *last but not least*, je remercie mon amie Mathilde qui m'a prêté l'ouvrage reprenant le discours de Thomas Sankara sur l'émancipation des femmes et la lutte de libération en Afrique.



## Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** »

disponible en ligne : <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>





## **Abréviations**

p. : page(s)

vol : volume

n° : numéro

*Ibid.* : *ibidem*

*Op. cit.* : *opus citatum*

<b>Remerciements</b> .....	<b>3</b>
<b>Droits d’auteurs</b> .....	<b>5</b>
<b>Abréviations</b> .....	<b>7</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>11</b>
<b>Partie 1 – Échec du projet panafricain : à qui la responsabilité ?</b> .....	<b>25</b>
<i>Section 1 - Les problématiques liés aux facteurs endogènes</i> .....	28
A.    Problème de définition du panafricanisme. ....	28
B.    L’échec du <i>back to Africa</i> (retour en Afrique). ....	34
<i>Section 2- Les problématiques liés aux facteurs exogènes</i> .....	39
A.    Une souveraineté mise à mal par les forces impérialistes et une oligarchie bourgeoise entraînant l’émergence d’un panafricanisme libéral. ....	39
B.    RUSSIEAFRIQUE, CHINEAFRIQUE : L’Afrique, une proie pour le bloc de l’est.....	44
<b>Partie 2 – Vers un renouveau du mouvement panafricain pour braver les échecs.</b> .....	<b>53</b>
<i>Section 1- Les piliers stratégiques du mouvement panafricain</i> .....	55
A.    L’importance de la société civile panafricaine : artistes, scientifiques, femmes, masses populaires, diaspora.....	55
B.    Une communauté de destin liant les peuples d’Afrique noire et du Nord.....	62
<i>Section 2- User de la violence pour accéder à l’émancipation et bâtir l’Afrique de demain.</i> .....	69
A.    L’utilisation de la violence, condition <i>sine qua none</i> pour accéder à l’émancipation.....	69
B.    L’Afrique de demain : le modèle des États-Unis d’Afrique.....	73
<b>Conclusion</b> .....	<b>79</b>
<b>Sources et références bibliographiques</b> .....	<b>81</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>87</b>





## Introduction

La survivance de l'Afrique libre, les progrès de son indépendance et l'avance vers l'avenir radieux auquel tendent nos espoirs et nos efforts, tout cela dépend de l'unité politique. Si la majeure partie de l'Afrique était politiquement une, il pourrait se créer une Afrique unie, grande et puissante, où les frontières territoriales qui nous restent de l'époque coloniale seraient désuètes et inutiles, et qui travaillerait à une mobilisation complète et totale de l'organisme de planification économique, sous une direction politique unifiée. Les forces qui nous unissent sont plus grandes que les difficultés qui nous divisent à présent, et notre but doit être de rendre l'Afrique digne, moderne et prospère. Il est donc prouvé que l'unité continentale de l'Afrique est indispensable si nous voulons aller vers la réalisation de nos espoirs et de notre plan : créer une société moderne qui donnera à notre peuple la possibilité de vivre une vie pleine et satisfaisante. Les forces qui nous unissent sont internes et plus grandes que les influences extérieures qui nous séparent. Ce sont elles que nous devons mobiliser et cimenter pour le bien des millions d'êtres qui nous font confiance et attendent de nous, leurs chefs, que nous les tirions de la pauvreté, de l'ignorance et du désordre laissés par la colonisation, pour leur donner l'abondance et l'unité ordonnée dans lesquelles la liberté et l'amitié peuvent s'épanouir. Tel est le défi que la destinée a jeté aux dirigeants de l'Afrique. C'est à nous de saisir cette occasion magnifique de prouver que le génie du peuple africain peut triompher des tendances séparatistes pour devenir une nation souveraine, en constituant bientôt, pour la plus grande gloire et la prospérité de son pays, les États-Unis d'Afrique<sup>1</sup>.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les mouvements anticoloniaux déferlent en Afrique. Les puissances occidentales sont alors prêtes à tout pour maintenir leurs contrôles dans ces empires et pour ce faire, elles répriment notamment ces mouvements par la force et la violence. La détermination de ces mouvements est si forte que les puissances coloniales ont été dans l'obligation d'accorder l'indépendance aux ex-colonies, du moins en apparence. En réalité, les puissances occidentales, impérialistes, ont décidé de garder intacte leur emprise sur l'Afrique avec un nouveau système bien plus ingénieux que le système de colonie, le néocolonialisme. Alors qu'une lutte s'achève, une autre débute dans la foulée à l'intérieur du continent africain. Ce combat dont l'objectif est aujourd'hui de s'unir pour se débarrasser une bonne fois pour toutes des ingérences extérieures est menée par les panafricanistes.

Le panafricanisme est perçu par certains analystes comme un concept philosophique et par d'autres comme un mouvement socio-politique ou encore comme une doctrine de l'unité politique du continent africain. À la source du panafricanisme, il y a les captifs africains déportés aux Amériques entre le XVI<sup>e</sup> le XIX<sup>e</sup> dans le cadre de la traite transatlantique. Ces captifs africains sont considérés comme « les pionniers d'une histoire vagabonde, qui se déplace

---

<sup>1</sup> Kwame Nkrumah, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine, 1963, p. 254.

et se transforme en s'adaptant aux défis de chaque lieu et chaque époque »<sup>2</sup>. Il est indispensable de revenir aux sources du panafricanisme pour comprendre ses enjeux et les différentes trajectoires qu'il a pu emprunter en cinq siècles. Les origines du panafricanisme prennent naissance à Haïti (ex-Saint-Domingue), territoire se situant géographiquement non pas sur le continent africain mais sur le continent américain dans la région caribéenne. Si le panafricanisme est divisé en trois périodes ou trois âges par les spécialistes, il est nécessaire de retracer les grandes lignes qui ont marqué l'histoire de la République d'Haïti pour saisir le chemin parcouru par les esclaves africains déportés dans cette colonie à la Révolution Haïtienne de 1791. Et pour comprendre cette histoire, il faut étudier l'histoire de l'esclavage transatlantique. Les Espagnols et Portugais sont les premiers Européens à pratiquer la déportation des Africains en direction du « nouveau monde »<sup>3</sup>. La traite et la mise en esclavage des Africains feront l'enrichissement de l'Europe, le nombre de déportés est assez significatif en ce sens : « Entre le milieu du 15<sup>e</sup> siècle et la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on estime que plus de 12 millions et demi de captifs furent déportés d'Afrique vers les Amériques et les îles de l'Atlantique »<sup>4</sup>. Au début des années 1790, à Saint-Domingue, on ne compte pas moins de « 450 000 et 600 000 esclaves pour seulement 70 000 à 80 000 libres, dont 30 000 affranchis ou descendants d'affranchis »<sup>5</sup>. Saint-Domingue est un espace qu'il ne faut absolument pas céder pour les colons Français car celui-ci « représente les deux tiers du commerce colonial français et produit plus de sucre – l'« or blanc » – et de café que toutes ses rivales étrangères »<sup>6</sup>. Pourtant, pour Laënnec Hurbon, l'horreur de l'esclavage ne se trouve pas véritablement dans l'exploitation des esclaves dans les plantations au profit des détenteurs d'esclaves et des États colons mais plutôt dans l'« amnésie culturelle »<sup>7</sup>. Cette amnésie culturelle est liée à leur statut d'esclave qui fait de ces déportés des « biens meubles », c'est-à-dire que l'esclave « appartient à un propriétaire exerçant sur lui un pouvoir absolu.

Considéré comme un bien mobilier, l'esclave peut être vendu et séparé de sa famille ; il est contraint d'effectuer tous les travaux que son propriétaire exige de lui »<sup>8</sup>. L'esclave est alors un « être mort socialement »<sup>9</sup> qui n'a aucune « origine »<sup>10</sup> et pas de « prédécesseur »<sup>11</sup>, il est simplement un bien qui obéit au doigt et à l'œil aux ordres de son maître qui exerce sur lui tous les « les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux »<sup>12</sup>. L'esclave est exploité dans les plantations pour produire toutes les marchandises qui sont exportés vers l'Europe : sucre,

---

<sup>2</sup> « Amzat Boukari-Yabara : les trois temps du panafricanisme », *Mediapart*, <https://youtu.be/CZNfST-dYNI?si=at0g3Qz1MtRjR18T>.

<sup>3</sup> Le « nouveau monde » désigne l'Amérique, par opposition au syntagme d'« ancien monde » définissant, quant à lui, l'ensemble des continents connus par les Européens avant la découverte de l'Amérique, à savoir l'Europe, l'Afrique, l'Asie.

<sup>4</sup> <https://memorial.nantes.fr/la-traite-atlantique-et-l-esclavage-colonial/>, consulté le 27/03/2024.

<sup>5</sup> <https://www.lhistoire.fr/carte/la-r%C3%A9volte-de-ha%C3%AFti-1791-1804>, consulté le 27/03/2024.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Laënnec Hurbon, « La révolution haïtienne : une avancée postcoloniale », *Rue Descartes*, 2007, n°58.

<sup>8</sup> <https://memorial.nantes.fr/l-esclavage-hier-et-aujourd-hui/>, consulté le 27/03/2024.

<sup>9</sup> L. Hurbon, *op. cit.*

<sup>10</sup> *Ibid.*

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> <https://memorial.nantes.fr/l-esclavage-hier-et-aujourd-hui/#contenu>, consulté le 27/03/2024.

cacao, tabac, café, coton, etc. Dans ce contexte de l'esclavage et de la traite émergent les concepts de race et de racisme. Une hiérarchie est mise en place et l'Africain noir est l'outil de production du capitalisme, le « nègre » devient alors synonyme d'infériorité dans la production d'un système économique capitaliste<sup>13</sup>. Avant même Karl Marx, nos ancêtres africains exploités dans les plantations avaient déjà une conception de ce que représente les notions tels que la force de travail, la main d'œuvre, le capital, l'appareil de production<sup>14</sup>. Pour reprendre un titre du journal *Mediapart*, il y a donc aux sources du capitalisme, l'esclavage<sup>15</sup>. Cette histoire est reprise par plusieurs auteurs, notamment Éric Williams qui a publié récemment (2020) un ouvrage mettant sur le devant de la scène, et ce dans une perspective historique, les rapports qui existent entre les débuts du capitalisme et la traite des Noirs<sup>16</sup>. La déportation des Africains les oblige à avoir une double conscience, c'est-à-dire une tension entre leurs identités africaines et leurs nouvelles identités (américaines, caribéennes, latines etc.). Cette tension de la double conscience est particulièrement importante aux États-Unis car c'est là où la culture occidentale émerge et influe les modes de vies et de consommation partout dans le monde. « Le panafricanisme et le pan-négrisme – le sentiment d'unité sur la simple base d'être noir – sont issus de cette histoire enchevêtrée de la traite, de l'esclavage et de la colonisation, qui ont laissés les Africains dans des situations très variées »<sup>17</sup>.

L'insurrection des esclaves de Saint-Domingue en août 1791 secoue les autorités coloniales et amène la création du premier État noir indépendant en 1804, faisant tomber au plus bas le prestige de l'armée napoléonienne. La révolution haïtienne est annonciatrice de ce qui allait advenir des peuples colonisés mais est surtout significative car elle place pour la première fois les Africains au centre de la géopolitique mondiale. C'est la première révolution et seule révolution d'esclavagisés qui a amené la création d'un État moderne et contemporain qui joue un rôle dans le bouleversement de l'ordre mondial. L'histoire de la révolution haïtienne sera censurée en France car les autorités craignent que cette le succès de cette insurrection entraîne au sein des populations africaines le sentiment qu'il est possible de se défaire de l'armée invincible de Napoléon<sup>18</sup>.

La première étape du panafricanisme est le pan-négrisme, ce dernier se définissant comme la « solidarité raciale et revalorisation culturelle de l'Afrique et de la "race nègre" »<sup>19</sup>. Le pan-négrisme et plus tard le panafricanisme sont des moyens qui permettent d'affirmer l'identité noire qui a été niée : en témoigne le changement de nom de la colonie de Saint-Domingue au moment de l'indépendance en 1804 au profit d'Haïti (ou Ayiti). En remplaçant le nom de Saint-Domingue par Ayiti, les indépendantistes haïtiens produisent culturellement en

---

<sup>13</sup> « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumbo – REPLAY », *Histoire Crépues*, <https://youtu.be/8SmeMoNvmnQ?si=LZPDYt4lWdaQ5fAA>.

<sup>14</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *Amzat Boukari-Yabara*, [https://youtu.be/\\_AUTBoVv8yQ?si=ZZ-UoVGaQJiVC1vZ](https://youtu.be/_AUTBoVv8yQ?si=ZZ-UoVGaQJiVC1vZ).

<sup>15</sup> Romaric Godin, « Aux sources du capitalisme, l'esclavage », *Mediapart*, 2024.

<sup>16</sup> Éric Williams, *Capitalisme et esclavage*, Paris, Présence Africaine, 2020.

<sup>17</sup> Amzat Boukari-Yabara, *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte, 2017, p. 9.

<sup>18</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>19</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 11.

s'appuyant sur des éléments d'africanité et rejettent l'européanité<sup>20</sup>. L'africanité c'est tout ce qui trait au « caractère spécifique de la culture africaine »<sup>21</sup>.

Les indépendantistes haïtiens rejoignent Amzat Boukari-Yabara dans sa définition anthropologie de ce qu'est le panafricanisme qu'il explique comme « l'ensemble des survivances culturelles africaines à l'extérieur de l'Afrique »<sup>22</sup>.

Le pan-négrisme est transposable à la situation des afro-américains qui subissent la ségrégation, en pratique, depuis l'abolition de l'esclavage en 1863 et qui est institutionnalisée fin XIX<sup>e</sup>, notamment avec l'arrêt de la Cour Suprême Plessy vs Ferguson de 1896. Cet arrêt établit la doctrine de la séparation des races ou la doctrine du *separate but equal*, légitimant ainsi la discrimination raciale dans les lieux publics tels que les écoles, les transports en commun, restaurants etc. Des sociétés secrètes suprémacistes apparaissent comme le Ku Kux Klan et de l'autre côté des figures pour la lutte des droits civiques émergent à l'instar de Rosa Parks. Partant de là, trois courants se distinguent. Le premier d'entre eux plaide pour la création d'un État noir dans le territoire Étatsunien pour vivre en communauté et ne plus être rejeté, c'est la vision liée au pan-négrisme défendue par Robert Campbell<sup>23</sup>. Le deuxième courant est le courant dit intégrationniste et est défendue par des personnalités comme W.E.B. Dubois<sup>24</sup>, ce courant estime qu'il faut se battre pour s'intégrer à la société américaine afin que les populations blanches et noires puissent vivre en harmonie entre elles. Le troisième courant quant à lui plaide pour le retour en Afrique ou le *Back to Africa*, ce courant est largement dominé par la personnalité de Marcus Garvey<sup>25</sup>. Les afro-américains comprennent que leur situation en Amérique n'est pas seulement liée à leur couleur de peau mais également à la manière dont leur continent d'origine est traité. De ce fait, si les afro-américains veulent obtenir satisfaction dans leur combat pour la lutte des droits civiques, il faut donc au préalable libérer l'Afrique. C'est cette étape qui permet de passer du pan-négrisme au panafricanisme, de cette façon les regards se tournent désormais vers le continent africain<sup>26</sup>. En ce sens, il est possible de noter la création de plusieurs organisations et associations pour s'élever contre les injustices faites à l'Homme outre atlantique comme l'association nationale pour l'avancement des peuples de couleurs fondé en 1909 par W.E.B Dubois.

De la lutte pour l'obtention de droits civiques, le panafricanisme dès lors qu'il atterrit en Afrique ne poursuit plus le même objectif. Ce ne sont pas les droits civiques qui sont visés mais l'indépendance des peuples colonisés. La colonisation en Afrique est fondée sur différents fondements, politiques, économiques et humanitaire. En ce qui concerne ces justifications, il

---

<sup>20</sup> « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumboy – REPLAY », *op. cit.*

<sup>21</sup> Interview du ministre Amadou Keita, réalisé le 29/04/2024.

<sup>22</sup> « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumboy – REPLAY », *op. cit.*

<sup>23</sup> Robert Campbell (1829-1884) est un journaliste et entrepreneur jamaïcain.

<sup>24</sup> William Edward Burghardt Du Bois (1868-1963) est un sociologue, historien, militant pour les droits civiques, militant panafricain, éditorialiste et écrivain américain.

<sup>25</sup> Marcus Mosiah Garvey (1887-1940) est un militant noir du XX<sup>e</sup> siècle, considéré comme un prophète par les adeptes du mouvement rastafari.

<sup>26</sup> « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumboy – REPLAY », *op. cit.*

semble pertinent de reprendre le discours de Jules Ferry<sup>27</sup> du 28 juillet 1885 prononcé à la Chambre des députés. Pour ce qui est de la nature économique, Jules Ferry va dire que la colonisation doit servir à l'exportation des capitaux, c'est-à-dire que les colonies doivent devenir des débouchés pour les produits métropolitains. L'enjeu dans cette phase de capitalisme industriel est purement économique et commercial. Pour la nature politique, Jules Ferry fait de la colonisation une nécessité pour une Europe industrialisée. Il refuse à la France le droit de s'abstenir car cela signifierait perdre son rang de puissance mondiale, ce serait presque pour lui sortir de l'histoire. Le motif économique rejoint le motif politique. Cette concurrence, des intérêts politiques et commerciaux qui entraînent vers l'Afrique toutes les puissances européennes, exige pour Jules Ferry que la France mène aussi une politique coloniale. Une politique de renonciation pour Jules Ferry signifie même la chute pour la France si elle ne prend pas part à ce mouvement impérialiste de conquête et d'expansion. Jules Ferry ajoute aux motifs économique et politique le motif humanitaire. Il soutient l'idée que l'humanité serait divisée en deux groupes de « races »<sup>28</sup>, aux « races supérieures »<sup>29</sup> il oppose les « races inférieures »<sup>30</sup>. Il affirme que « les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures »<sup>31</sup>, le droit de coloniser à charge pour elles de remplir un devoir de civilisation, un devoir civilisateur « il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures »<sup>32</sup>. Il y a ici une évolution de la notion de *terra nullius*. Au départ, tout territoire n'appartenant pas à un prince chrétien pouvait être conquis. Dans la phase de colonisation flamboyante, est désormais déclaré *terra nullius*<sup>33</sup> tout territoire n'appartenant pas à un État dit civilisé<sup>34</sup>.

En réponse, la tendance anticoloniale du panafricanisme se développe et s'affirme dans les différents congrès et conférences panafricaines. La première d'entre elles est la conférence panafricaine de Londres qui se tient en 1900 et celle-ci marque le début de la chronologie officielle du panafricanisme. « L'objectif initial de la conférence est de rapprocher les peuples d'origine africaine, d'inaugurer une ère de relations nouvelles entre les différents groupes ethniques, d'assurer, en leur accordant des droits, la sécurité des Africains et l'amélioration de leurs conditions de vie »<sup>35</sup>. Les premières conférences et congrès qui se déroulent dans différentes villes d'Europe (Paris, Lisbonne, Londres) se contentent seulement de dénoncer les abus de la colonisation et proposent une humanisation de celle-ci<sup>36</sup>. Les mouvances

---

<sup>27</sup> Jules Ferry (1832-1893) est un homme d'État français, il est également connu pour être le promoteur de l'école publique laïque, gratuite et obligatoire.

<sup>28</sup> Discours de Jules Ferry à l'Assemblée nationale (1885), <https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-l-assemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jules-ferry-28-juillet-1885>.

<sup>29</sup> *Ibid.*

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> *Terra nullius* est une locution latine signifiant « territoire de personne », ou « terre inhabitée », apparue dans une bulle papale en 1095, et qui a justifié la prise de possession de territoires par des Européens.

<sup>34</sup> Willy Jackson, *Le panafricanisme, entre politique et droit*, Paris, L'Harmattan, 2023, p. 68.

<sup>35</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 54.

<sup>36</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 71.

anticoloniales vont se radicaliser après la seconde guerre mondiale car les Africains ont payé un lourd tribut de sang pour la libération des nations occidentales<sup>37</sup>.

Près de 180 000 soldats venus des colonies africaines de la France, ceux que l'on appelait les "tirailleurs sénégalais" (mais qui venaient aussi d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et centrale), sont alors mobilisés sur le front. Ces tirailleurs se battent avec un grand courage et sont engagés dans des combats très durs. "Dans un lieu aussi emblématique que Verdun, ce sont 6 000 soldats coloniaux français qui repoussent 45 000 Allemands les 13 et 14 juin 1940"<sup>38</sup>.

Le tournant est lancé par le congrès panafricain de 1945 qui se tient à Manchester. Le ton change, pour la première fois l'idée d'une résistance active, potentiellement violente est évoquée sans oublier que ce congrès accueille, également pour la première fois, des personnes en position d'agir<sup>39</sup>. Il n'est plus question de faire place à des compromis, à des concessions et les mots d'ordre sont désormais les suivants : « autonomie »<sup>40</sup>, « *self-government* »<sup>41</sup>, « indépendance »<sup>42</sup>. Au sorti de la seconde guerre mondiale, le panafricanisme bascule donc dans les rangs de l'anticolonialisme. L'objectif poursuivi par ce mouvement n'est plus l'obtention de droits civiques mais la décolonisation des États africains pour accéder à l'indépendance. L'accession aux indépendances dans les années 1950 signe une victoire pour le mouvement panafricain, celui-ci entame alors une nouvelle phase, une nouvelle dynamique qui est encore celle poursuivi aujourd'hui : l'unité continentale. Le Ghana est le premier État à obtenir son indépendance et son leader, Kwame Nkrumah, positionne son pays pour être l'épicentre de l'unification politique de l'Afrique<sup>43</sup>.

Il constate cependant que cette indépendance politique et juridique accordée par l'ancienne puissance coloniale est gravement érodée par un nouveau mécanisme de domination, plus subtil et moins visible que le colonialisme direct, que l'on commence à appeler, à la fin des années 1950, le « néocolonialisme ». [...] Seule l'unité de l'Afrique, insiste Nkrumah, permettra d'écarter cette menace<sup>44</sup>.

Cette nouvelle dynamique, tumultueuse tant par les divergences qu'elle rencontre au sein même de son mouvement que par les obstacles auxquelles elle doit faire face, a su montrer un

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>38</sup> Laurent Ribadeau Dumas, « En juin 1940, des milliers de combattants africains ont été assassinés en France par l'armée allemande », *franceinfo*, 2020, [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/culture-africaine/en-juin-1940-des-milliers-de-combattants-africains-ont-ete-assassines-en-france-par-l-armee-allemande\\_4012905.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/culture-africaine/en-juin-1940-des-milliers-de-combattants-africains-ont-ete-assassines-en-france-par-l-armee-allemande_4012905.html).

<sup>39</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 137.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>43</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 89.

<sup>44</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 156.

semblant de réussite à travers la mise en place de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) puis plus tard de l'Union africaine (UA). En somme, la définition du panafricanisme donnée par Willy Jackson semble être la plus pertinente :

[...] on peut définir le panafricanisme comme étant un projet politique intemporel et transhistorique de liberté et d'émancipation des peuples africains porté successivement par la société civile internationale panafricaine pour la revendication des droits civiques, puis par les peuples africains colonisés pour leur indépendance, et enfin par les États africains pour la réalisation de l'unité du continent africain<sup>45</sup>.

Le panafricanisme, d'Haïti à Manchester, de Manchester à Accra, d'Accra au reste du continent, du reste du continent à la diaspora Africaine éclatée dans les quatre coins du monde (afro-latino, afro-américains, afro-asiatiques, afro-européens), est une histoire d'hommes et de peuples qui ont refusé de subir leur sort entre déportation, servitude, esclavage, colonisation et aujourd'hui néo-colonisation. De nombreux personnages se sont illustrés dans ce combat, de ce fait, il convient de présenter, à l'instar de l'ouvrage de Saïd Bouamama *Figures de la révolution africaine*<sup>46</sup>, les figures de la révolution panafricaine.

Pour Amzat Boukari-Yabara<sup>47</sup>, celui qui incarne le mieux le panafricanisme est Kwame Nkrumah. Nkrumah, leader du Ghana à son indépendance en 1957 à sa destitution par un coup d'État en 1966, fera de Accra, capitale du Ghana, la plaque tournante de la libération de l'Afrique et la base arrière pour les militants antillais et afro-américains qui souhaitent retourner en Afrique. Nkrumah prône l'unité de l'Afrique pour résister aux nouvelles formes de prédation<sup>48</sup>. Né en 1909 en Gold-Coast, actuel Ghana, il ira se former aux États-Unis après avoir eu une discussion avec son oncle qui estime qu'il est important de se rendre là-bas pour s'imprégner de la victoire contre le colon britannique. Il obtient une bourse étudiante qui est dérisoire et travaille alors à côté de ses études dans un restaurant à faire la plonge pour subvenir à ses besoins. Il suivra une formation auprès de George Padmore pour s'instruire politiquement. À son retour en Gold Coast, il est élu à Accra en 1951 dans sa prison enfermée depuis 1950 à la suite de troubles répétées. Les Britanniques, fairplay, le libèrent et Nkrumah entame la campagne pour l'indépendance qu'il obtiendra en 1957. Il explique lors de son discours d'indépendance que le Ghana ne peut être indépendant si les autres pays ne le sont pas<sup>49</sup>. « Quand je revins en Afrique occidentale en 1947 [...] Je déclarai aussitôt que cette indépendance nationale n'aurait pas de sens si elle n'était pas liée à la libération totale du continent africain »<sup>50</sup>.

---

<sup>45</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 113.

<sup>46</sup> Saïd Bouamama, *Figures de la révolution africaine*, Paris, La Découverte, 2017.

<sup>47</sup> Historien et spécialiste du panafricanisme, auteur de *Africa unite ! Une histoire du panafricanisme*.

<sup>48</sup> « Amzat Boukari-Yabara : les trois temps du panafricanisme », *op. cit.*

<sup>49</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>50</sup> Kwame Nkrumah, 1963, *op. cit.*, p. 163.

Georges Padmore, né à Trinidad en 1903, est considéré comme le « “père spirituel du Ghana“ »<sup>51</sup> en raison de son engagement dans la lutte pour la libération du continent et de son étroite collaboration avec Nkrumah qu’il les a amenés à organiser le cinquième congrès panafricain<sup>52</sup> (de Manchester déjà mentionné ci-dessus). Toujours dans les caraïbes, Marcus Mosiah Garvey est une des figures les plus importantes du nationalisme noir et du panafricanisme. Né en 1887 en Jamaïque, il est le fondateur de la *The Universal Negro Improvement Conservation Association and African Communities League*, connue sous le signe U.N.I.A. et revendiquait en 1925 plus de 6 millions de membres. Garvey publia alors *The Negro World*, l’un des hebdomadaires les plus lus de New York dont la devise était « *One Aim, One God, One Destiny* » (« Un but, un Dieu, une destinée »)<sup>53</sup>. Son populisme et son franc-parler feront de lui un personnage controversé et décriée, et ce, même auprès des siens. Il faut toutefois retenir qu’il est de ceux qui ont le plus plaider pour le *Back to Africa* avec l’ironie de ne jamais y avoir foulé un pied.

W. E. B. Du Bois, de son nom complet William Edward Burghardt Du Bois, est né en 1868 dans le Massachussetts aux États-Unis et est mort en 1963 à Accra. Alors que les Africains n’ont pas eu leur mot à dire lors de la conférence de Berlin en 1884-1885, ces derniers se retrouvent divisées dans un territoire complètement éclaté du fait des frontières nouvellement imposées, tracés à la règle, et décidé par les colons à Berlin. Face aux Européens, « ce sont les mouvements de retour en Afrique initiés par les Afro-Américains qui vont offrir la première plateforme pour développer les idées d’unité africaine »<sup>54</sup>. C’est dans ce contexte que la figure de W.E.B Dubois prend de l’ampleur avec son implication lors de la première conférence panafricaine de 1900 qui se tient à Londres. Il est le secrétaire du premier Congrès panafricain tenu à Paris en 1900 et est une figure centrale de tous les congrès suivants<sup>55</sup>. Certaines positions de Dubois et de ses confrères panafricains divergent, notamment en ce qui concerne le retour en Afrique alors que lui plaide pour l’intégration des noirs dans la société américaine (forte opposition avec Marcus Garvey à ce sujet).

Joseph Auguste Anténor Firmin est né en 1850 et est un homme d’État haïtien, pionnier de la revalorisation de l’identité africaine, son œuvre *De l’égalité des races humaines (anthropologie positive)*, publiée à Paris en 1885, contredit les thèses racistes de son temps<sup>56</sup>. « Dans cet essai d’érudition, Firmin montre que les sciences humaines, sociales et médicales de son époque dissertent sur l’inégalité ou l’égalité des peuples alors qu’elles n’ont pas établi les critères qui fonderaient une telle inégalité »<sup>57</sup>. Bénito Sylvain, né en 1868 à Port-de-Paix (République d’Haïti) est un journaliste et écrivain. Il se déclare « représentant des Africains et

<sup>51</sup> « Georges Padmore n’est plus », *Présence Africaine*, 1960, (N° XXIX), p. 116 à 121.

<sup>52</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>53</sup> <https://www.universalis.fr/encyclopedie/marcus-garvey/>.

<sup>54</sup> Amzat Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 50.

<sup>55</sup> Stéphane Dufoix, « W. E. B. Du Bois : “race“ et “diaspora noire/africaine“ », *Raisons politiques*, 2006, n°21, p. 97 à 116.

<sup>56</sup> <https://www.berose.fr/rubrique591.html>

<sup>57</sup> Amzat Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 42.

Afro-descendants colonisés par la France »<sup>58</sup> et est engagé « dans la critique de l’assimilation religieuse et culturelle, ainsi que dans la dénonciation du colonialisme »<sup>59</sup>. Cyril Lionel Robert James, connu sous le nom de C.L.R. James, né en 1901 dans la colonie britannique de Trinité-et-Tobago, dans les Caraïbes, est journaliste, militant marxiste et panafricain, célèbre pour ses deux ouvrages publiés en 1938 : *Les Jacobins noirs* et *Histoire des révoltes panafricaines*. Dans ce dernier, « James souligne la diversité des rébellions, leur constance et leur place centrale dans le monde moderne »<sup>60</sup> et propose « d’écrire une histoire populaire des peuples noirs et de leur lutte contre le colonialisme, le racisme ou la vision euro-centrique qui justifiait la domination de l’Occident sur le reste du monde »<sup>61</sup>.

Si les visions de Malcolm X et celles de Martin Lutherking sont souvent présentés comme étant en opposition, elles sont en réalité plus complémentaires qu’il n’y paraît<sup>62</sup>. Ces deux figures du militantisme pour l’obtention des droits civiques aux États-Unis voient dans le panafricanisme « des sources majeures d’inspiration »<sup>63</sup>. Martin Luther King est né à Atlanta, en Géorgie, le 15 janvier 1929. Les fruits de son combat outre-Atlantique lui donneront l’opportunité d’être invité par Kwame Nkrumah à Accra en 1957 et cette invitation donnera à l’intéressé une posture présidentielle à son retour aux États-Unis. Malcolm X est né le 19 mai 1925, et est mort, comme Martin Lutherking, assassiné en 1965 (1968 pour Martin Lutherking). En tournée en Afrique, X explique à Accra que « même si les Afro-Américains doivent “rester physiquement en Amérique” et lutter pour leurs droits »<sup>64</sup> ils doivent « “créer une unité efficace dans le cadre du panafricanisme” pour renforcer les deux versants de la lutte »<sup>65</sup>.

Aimé Césaire est un homme martiniquais aux multiples aptitudes, à la fois écrivain, homme politique, poète, dramaturge, essayiste et biographe, né en 1913 et mort en 2008. Éminent anticolonialiste, il est l’un des fondateurs du mouvement de la Négritude qu’il définit comme « la simple reconnaissance du fait d’être noir, et l’acceptation de ce fait, de notre destin de noir, de notre histoire et de notre culture »<sup>66</sup>. Né en 1925 à Fort-De-France en Martinique, « le parcours de Frantz Fanon est une façon intéressante de poursuivre la réflexion sur la nature du “panafricanisme” »<sup>67</sup>. Son parcours est celui d’un enfant martiniquais, descendant d’esclave, devenu psychiatre en Algérie et engagé dans la lutte pour la décolonisation sans n’avoir jamais vu l’indépendance car décédé en 1961. Il est en somme une figure qui se situe « aux carrefours des Afriques »<sup>68</sup>. Après avoir présenté une liste de figures issues de la diaspora africaine, à l’exclusion de Kwame Nkrumah qui a été mentionner en premier en raison du poids qu’il

---

<sup>58</sup><https://gilbertmervilus.medium.com/fraternit%C3%A9-de-benito-sylvain-du-10-octobre-1894-19d6bbb175e0>.

<sup>59</sup> Amzat Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 42-43.

<sup>60</sup> <http://www.editionsamsterdam.fr/histoire-des-des-revoltes-panafricaines/>.

<sup>61</sup> Jules Crétois, « “Histoire des révoltes panafricaines” : l’ouvrage de C.L.R. James traduit pour la première fois en français », *jeuneafrique*, 2018.

<sup>62</sup> Amzat Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 255.

<sup>63</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>64</sup> *Ibid.*, p. 256.

<sup>65</sup> *Ibid.*

<sup>66</sup> <https://www.assemblee-nationale.fr/histoire/aime-cesaire/biographie.asp>, consulté le 01/04/2024.

<sup>67</sup> Amzat Boukari-Yabara, *op. cit.*, p. 194.

<sup>68</sup> *Ibid.*

représente au sein de ce mouvement et de son engagement dans ce dernier, il convient de dresser une liste de leaders panafricains nés dans le continent Africain.

Une référence pour tous les peuples d’Afrique, le parcours et le destin de Thomas Sankara font de lui une figure emblématique du panafricanisme. Né le 21 décembre 1949 à Yako, en Haute-Volta, dirigeant de la révolution qui a eu lieu de 1983 à 1987 au Burkina Faso, « “Il aura été pour l’Afrique des années 80 ce que Lumumba a été pour celle des années 60 : un révolutionnaire sincère et brouillon, trop jeune et trop pur pour trouver sa place en politique, y durer“ »<sup>69</sup>. L’assassinat de l’homme d’État libyen Mouammar Kadhafi n’est pas sans rappeler celui de Thomas Sankara, effectivement, les deux protagonistes sont deux cibles à éliminer car leurs visions du panafricanisme « font peur à l’Occident »<sup>70</sup> et menacent ainsi les intérêts de ces derniers. Toujours dans le monde arabe, les figures de Ben Bella et Nasser sont fondamentales notamment pour leur implication et leurs solidarités à l’égard des mouvements de libération dans tout le continent. Le premier pays d’Afrique subsaharienne à devenir indépendant est la Guinée de Sékou Touré qui a voté non au « référendum instituant une “communauté” franco-africaine, proposée par le général de Gaulle »<sup>71</sup>. Et dès les mois qui suivent, Nkrumah et Touré vont former l’union Ghana-Guinée dans la perspective d’entamer le projet d’unité continentale et réaliser le songe des États-Unis d’Afrique. Cette union Ghana-Guinée accueille en 1960 le Mali de Modibo Keita, personnage ambivalent par ses rapprochements avec les panafricains les plus radicaux tels que Nkrumah ou Touré et avec les plus modérées comme Senghor (Sénégal).

La conférence des peuples africains, organisé à Accra en 1958, marque un tournant dans la pensée politique de Patrice Lumumba. Né le 2 juillet 1925 dans le village d’Onalua, province de la colonie du Congo-Belge, il est emprisonné puis libéré en 1960. Il proclame le 30 juin, jour de l’indépendance, le discours le plus critique jamais prononcée par un africain à l’encontre de l’autorité métropolitaine<sup>72</sup> (en l’occurrence ici l’autorité belge). Julius Nyerere, président de la Tanzanie de 1964 à 1985 est considérée par les historiens comme l’une des figures qui a le plus contribué au panafricanisme. Nyerere fait de la Tanzanie une plaque tournante de la dynamique panafricaine, en témoigne l’organisation du sixième congrès panafricain à Dar-es-Salaam (ancienne capitale de la Tanzanie). Quelques mots sur le « “Roi des rois“ »<sup>73</sup>, Hailé Sélassié empereur d’Ethiopie, considérée comme un dieu par les rastafariens jamaïcains. « La vénération divine de Hailé Sélassié trouverait son origine dans une prophétie, prononcée dans les années 1920 par l’activiste politique Marcus Garvey (1887-1940) : “Regardez vers l’Afrique, où un roi noir sera couronné, qui mènera à la délivrance“ »<sup>74</sup>. Son aide aux différents mouvements de

---

<sup>69</sup> <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMBiographie?codeAnalyse=64>.

<sup>70</sup> « Pourquoi les panafricanistes font peur à l’Occident », *AJ+ français*, 2023, <https://youtu.be/yu64-wlSapI?si=fwr1tpcvPRlgFQeX>.

<sup>71</sup> Pierre Magnan, « 28 septembre 1958 : le jour où la Guinée a dit non à de Gaulle », *franceinfo*, 2018, [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/28-septembre-1958-le-jour-ou-la-guinee-a-dit-non-a-de-gaulle\\_3055865.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/politique-africaine/28-septembre-1958-le-jour-ou-la-guinee-a-dit-non-a-de-gaulle_3055865.html).

<sup>72</sup> Amzat Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 208.

<sup>73</sup> Murielle Schlup, « L’empereur Hailé Sélassié, dieu des rastafariens », <https://blog.nationalmuseum.ch/fr/2022/01/l'empereur-haile-selassie-dieu-des-rastafariens/>.

<sup>74</sup> *Ibid.*

libération nationale, ses déclarations faisant la promotion de l'unité africaine, son prestige du fait d'être le chef du seul État à n'avoir jamais été colonisée<sup>75</sup> font d'Hailé Sélassié un personnage incontournable du panafricanisme. « Ce n'est donc pas le fait du hasard si Addis-Abéba a été choisie comme siège de la première organisation panafricaine, l'O.U.A »<sup>76</sup>. Pour les Noirs, d'Afrique ou de la diaspora, le régime d'apartheid est l'adversaire commun qui permet de faire vivre la dynamique panafricaine<sup>77</sup>. Dans ce contexte, la personnalité de Nelson Mandela émerge et prend de l'ampleur. Invité à Addis-Abeba en 1962 à la conférence du PAFMECA (Mouvement panafricain pour la liberté de l'Afrique de l'Est et centrale ou *Pan-African Freedom Movement for East and Central Africa*), il y découvre « des avions pilotés par des Noirs, mais aussi “des soldats noirs, applaudis par des responsables noirs qui étaient tous les invités d'un chef d'État noir“ »<sup>78</sup>. Pour son combat contre le régime sud-africain de l'apartheid, il est emprisonné de 1962 à 1994 avant de devenir le premier président noir d'Afrique du Sud.

Le choix fait dans le cadre du présent mémoire est de poursuivre une approche doctrinale, anthropologique et sociologique et de ne pas en faire ainsi un mémoire d'archives, et ce, pour différentes raisons. La première d'entre elles est liée à ce qu'est le panafricanisme, en ce sens qu'il est une histoire d'Hommes. Des Caraïbes aux États-Unis, de Londres à Sucre, d'Alger au Cap, ce sont des militants, artistes, intellectuels, professeurs, scientifiques, politiques, chefs d'États qui ont façonné ce mouvement depuis la libération d'Haïti en 1804. La deuxième raison est d'ordre logistique, en effet, trouver tout ce qui pourrait être trait au panafricanisme dans des archives aurait été une tâche compliquée à ce stade en raison du temps imparti, du lieu de conservation de ces dernières et de la multitude d'acteurs non-francophones. Il semble important de préciser que ce mémoire portant sur le panafricanisme s'inscrit au croisement de l'histoire des idées politiques et de l'histoire coloniale car les recherches effectuées ont conduit à l'analyse des interactions entre les idées politiques de liberté, d'unité et de souveraineté et les réalités historiques de la colonisation. De fait, cette étude vise à éclairer comment les aspirations panafricaines ont été façonnées par et ont réagi à l'oppression coloniale et aujourd'hui néocoloniale. Les travaux de l'historien Amzat Bouakri-Yabara sont très présents et facilement consultables, c'est pourquoi ce dernier est et sera énormément cité ou du moins plus que les autres dans ce mémoire. Toutefois, l'ouvrage de Willy Jackson est primordial car il mêle politique et droit comme son titre l'indique et en fait une œuvre indispensable pour la réalisation de ce mémoire. Pour avoir une meilleure compréhension de la communauté de destin

---

<sup>75</sup> Certes l'Éthiopie n'a jamais été colonisée mais il faut toutefois nuancer notre propos. Effectivement, il ne faut pas manquer de préciser que l'Éthiopie fut occupée par les troupes de Mussolini de 1936 à 1941 et que le roi italien Victor-Emmanuel III se fit proclamer empereur d'Abyssinie. Si cette période d'occupation n'est pas considérée comme une colonisation, c'est parce que le droit international après la première guerre mondiale change et l'Éthiopie indépendante jusque-là n'est alors pas victime de colonisation mais d'annexion, à l'instar de la Pologne ou de la France lors de l'invasion allemande nazie. De plus, cette occupation n'a pas fait émerger de situation coloniale, condition *sine qua none* de tout projet colonial. Pour plus d'informations à ce sujet, voir « Comment l'Éthiopie a échappé à la colonisation ? », *Aj+ français*, 2023, [https://youtu.be/Oj\\_rRe43WUY?si=TJML5IP8gTGDcEFx](https://youtu.be/Oj_rRe43WUY?si=TJML5IP8gTGDcEFx).

<sup>76</sup> <https://www.monde-diplomatique.fr/1964/11/A/26301>.

<sup>77</sup> Amzat Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 307-308.

<sup>78</sup> *Ibid.*, p. 309.

qui lie les différents peuples d’Afrique, le livre de Saïd Bouamama *Pour un panafricanisme révolutionnaire*<sup>79</sup> est très intéressant. L’ouvrage phare de Kwame Nkrumah *L’Afrique doit s’unir* est un incontournable et c’est pour cette raison qu’il est nécessaire de l’étudier pour saisir les différents enjeux du panafricanisme. Et pour que la révolution panafricaine aboutisse, il ne faut pas négliger la place des femmes, en ce sens Sankara présente l’émancipation des femmes comme « une nécessité fondamentale pour le triomphe de la révolution »<sup>80</sup>. D’autres ouvrages phares, comme ceux de Garvey, Frantz Fanon, Kémi Séba, Edward W. Saïd et d’autres, n’ont pas pu être étudiés en profondeur pour des raisons de temps et des raisons financières. Du fait que l’Europe « est comptable du devant la communauté humaine du plus haut tas de cadavres de l’histoire »<sup>81</sup> et que la mission civilisatrice dont elle était chargée n’a finalement abouti qu’à « des cultures piétinées, d’institutions minées, de terres confisquées, de religions assassinées, de magnificences artistiques anéanties », les discours officiels et l’enseignement de l’histoire ont tendance à minimiser ou à censurer certains aspects de cette période. En raison de cette marginalisation, les sources académiques traditionnelles peuvent manquer de diversité et ne pas refléter pleinement la complexité de la réalité coloniale. Alors l’utilisation d’une source comme YouTube, bien que non conventionnelle, se justifie par la nécessité de contourner ces lacunes. Des voix marginalisées peuvent y être exprimées et partagées, effectivement des historiens, des militants, des journalistes, des descendants de colonisés utilisent cette plateforme pour diffuser des informations, des documentaires, des témoignages et des analyses sur l’histoire coloniale. De plus, deux entrevues ont été réalisées dans le cadre de ce mémoire, l’une d’entre elles a été menée avec le professeur et Docteur Yamar Samb, un éminent académicien exerçant à l’Université de Saint-Louis au Sénégal. La seconde entrevue a eu lieu avec Amadou Keita, l’actuel ministre de l’Enseignement Supérieur du Mali. Ces entretiens ont été particulièrement riches et utiles pour la rédaction de ce présent mémoire, en grande partie grâce aux vastes expériences des interlocuteurs. Le professeur Samb, avec son expertise académique et sa connaissance approfondie du contexte panafricain, a offert des perspectives précieuses sur les dynamiques intellectuelles et historiques du mouvement. De son côté, le ministre Amadou Keita, fort de son expérience gouvernementale et de son engagement pour l’éducation, a fourni d’importantes informations sur les politiques et les enjeux contemporains auxquels le panafricanisme est confronté, notamment en ce qui concerne la question des ingérences occidentales.

La crise du Congo belge et l’assassinat de Lumumba sont des symboles de l’échec du panafricanisme, elles illustrent « l’incapacité de l’Afrique à peser sur les décisions de la “communauté internationale“ »<sup>82</sup>. Si l’Afrique peine à peser sur le plan international, le mécontentement des populations africaines à l’égard des puissances occidentales ne cesse de croître<sup>83</sup> et entraîne dans les esprits du continent le plus jeune du monde la volonté de renouer

---

<sup>79</sup> Saïd Bouamama, *Pour un panafricanisme révolutionnaire : pistes pour une espérance continentale*, Paris, Editions Syllepse, 2023.

<sup>80</sup> Thomas Sankara, *L’émancipation des femmes et la lutte de libération de l’Afrique*, New-York, Pathfinder Press, 2008.

<sup>81</sup> Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine, 1950, p. 26-27.

<sup>82</sup> Amzat Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 211.

<sup>83</sup> Pour plus d’informations à ce sujet, voir [https://youtu.be/xKiF46bdtHA?si=pP0NE5\\_iMRQtzoIh](https://youtu.be/xKiF46bdtHA?si=pP0NE5_iMRQtzoIh).

avec la dynamique panafricaine. C'est alors dans cette dynamique-là, de mécontentement et de renouveau de l'élan panafricain que Ibrahim Traoré, Assimi Goïta et Abdourahamane Tchiani ont pris le pouvoir respectivement au Burkina Faso, Mali et Niger avec le soutien de leurs peuples. La question de l'avenir du panafricanisme est essentielle pour saisir les dynamiques actuelles de l'unité et de la solidarité au sein du continent africain. Le panafricanisme est confronté à une multitude de défis historiques, politiques, économiques et culturels, une réflexion profonde doit alors être engagée sur les nombreux obstacles qui entravent ce mouvement, tout en examinant ses réussites et son avenir. En évaluant les forces et les faiblesses du panafricanisme, ainsi que les aspirations des peuples africains à une coopération accrue et à une identité collective, il y a lieu de déterminer si ce rêve d'unité africaine peut encore se concrétiser, ou s'il est voué à échouer.

Pour répondre à notre sujet, il faut se pencher tout d'abord sur les causes qui amènent au constat que le panafricanisme est un mouvement qui semble être voué à l'échec (partie 1). Il s'agit ici d'étudier en profondeur les difficultés qui se posent au sein même du mouvement, ce sont en quelque sorte les facteurs ou causes endogènes dont il est question (section 1). Par la suite, ce sont les facteurs exogènes qu'il convient d'étudier, ce sont les ingérences extérieures au mouvement panafricain qu'il l'empêche de se développer (section 2). Ce sont les possibilités sur lesquels doivent s'appuyer les panafricanistes pour dépasser ces difficultés qui freinent l'envol du mouvement panafricain qui doivent ensuite attirer notre intérêt (partie 2). Il faut prendre ici un peu de recul pour avoir une large palette des bases sur lesquels le mouvement panafricain peut s'appuyer pour construire son avenir (section 1) pour dans la foulée pouvoir soutenir la thèse selon laquelle l'utilisation de la violence est un passage nécessaire pour accéder à l'émancipation et construire l'Afrique de demain (section 2).



## **Partie 1 – Échec du projet panafricain : à qui la responsabilité ?**

Avant d'affirmer avec certitude que l'échec du projet panafricain est le fruit d'ingérences extérieures, il faut s'intéresser aux difficultés qui semblent être le résultat d'insuffisances des panafricains mêmes (section 1). Ces bases permettront d'aborder plus aisément les entraves qui empêchent tout développement du mouvement, tant ces ingérences sont puissantes et dévastatrices, qu'elles ne laissent entrevoir que le désespoir et la consternation des militants panafricains (section 2).





## **Section 1 - Les problématiques liés aux facteurs endogènes.**

L'analyse des difficultés rencontrés pour définir au niveau politique, juridique ou géographique ce qu'est entendu par le mot « panafricanisme » (A) va permettre de se pencher ensuite sur les obstacles qui se posent à ceux qui font le retour du voyage en Afrique (B).

### **A. Problème de définition du panafricanisme.**

Le panafricanisme comme déjà expliqué est un mouvement traversé par différentes phases, trois précisément. Il est tout d'abord un mouvement de la société civile pour l'obtention de droits civiques. Il est ensuite un mouvement des peuples colonisés pour leur indépendance et enfin il est un mouvement recentré autour des États africains dans le but de concrétiser l'unité continentale. Toutefois, cette définition de ce qu'est le panafricanisme est une qualification réalisée à travers une lecture historique des trajectoires qu'il a empruntées.

Il s'agit dans un premier temps de vérifier si le panafricanisme est défini d'un point de vue juridique puis politique. Effectivement, le panafricanisme se doit, en principe, d'être défini dans une perspective politique car il est accaparé par ces derniers ou juridique. Toutefois, sur ce dernier point « il n'existe, à ce jour, aucun texte de droit positif qui consacre expressément et définitivement cette notion »<sup>84</sup>. Ni les constitutions des États africains, ni la doctrine ne donnent de définition de ce que peut être le panafricanisme.

Si le panafricanisme « n'est pas encore érigé en catégorie juridique »<sup>85</sup>, il a été largement conceptualisé dans la doctrine politique, voire peut-être un peu trop, entraînant ainsi le flou quant au terme idéal à adopter, remettant en question la notion même de panafricanisme. Certains plaident pour remplacer le terme panafricanisme par le terme « africanisme »<sup>86</sup> ou encore « afropolitanisme »<sup>87</sup>. L'africanisme se définirait comme tel : « [...] une idéologie fondée sur les valeurs africaines fondamentales et transcommunautaires de sociétés africaines anciennes, restaurées à la lumière des exigences du monde contemporain, pour répondre aux défis du nouveau continent africain »<sup>88</sup>. L'afropolitanisme se définirait quant à lui de la manière suivante : « une manière d'être au monde qui refuse, par principe, toute forme d'identité victimaire »<sup>89</sup>. Si le terme panafricanisme dérange, c'est parce qu'il sert pour certains une forme de la « victimisation du Noir »<sup>90</sup> en prônant « sa différence par rapport aux autres en se repliant

---

<sup>84</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 39.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>87</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>88</sup> Justin Koné Katinan dans *Ibid.*, p. 50.

<sup>89</sup> Taiye Selasi dans *Ibid.*, p. 51.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 50.

sur son identité singulière »<sup>91</sup>, il porterait de ce fait en lui « les germes de la xénophobie et du racisme »<sup>92</sup> car il « “définit le natif et le citoyen en les identifiant au Noir“ »<sup>93</sup>.

Les conclusions tirées par ces derniers sont fausses et sont le résultat d'une lecture simpliste et caricaturale du combat mené par les leaders et militants panafricains. Sans rentrer dans les détails de l'engagement qu'ont pu mener les leaders africains de l'Afrique du Nord, ou de l'Afrique « blanche », ces conclusions excluent d'office une majeure partie de la diaspora africaine du mouvement. Effectivement, la diaspora africaine « noire » ne peut plus se définir aujourd'hui par la couleur de peau, de leurs déportations aux quatre continents du monde, les africains noirs se sont mélangés aux populations locales qu'elles soient blanches, asiatiques, ou latines faisant des générations suivantes des générations métissés et donc des générations plus totalement « noire » par leur couleur de peau.

Ces conclusions hâtives sont alors dangereuses pour le panafricanisme et doivent être combattues car ce sont ces idées qui font les unes dans la presse occidentale, qui s'en sert pour décrédibiliser le combat panafricain. Kémi Séba, militant panafricaniste est décrit d'après sa page Wikipédia comme un « suprémaciste noir ainsi qu'un militant racaliste et antisémite »<sup>94</sup>. Le but n'étant pas ici de polémiquer sur ce qu'il est ou ce qu'il n'est pas, mais de mettre en avant sa réponse en ce qui concerne ces accusations car elle reflète l'une des marches à relever pour que le projet panafricain aboutisse. Il déclare, dans une interview disponible sur YouTube, que « si vous lisez la fiche Wikipédia, vous aurez une erroné de mon combat »<sup>95</sup>. Dans un autre contexte, la résistance algérienne entamée le 1<sup>er</sup> novembre 1954 contre les colons français a été qualifiée de terrorisme par le quotidien algérois *Journal d'Alger*. Le journal titre alors au lendemain du 1<sup>er</sup> novembre « Hier, série d'attentats terroristes en Algérie »<sup>96</sup>. Dans le même sens, il semble opportun de rappeler que Nelson Mandela, icône emblématique du combat contre l'apartheid, figurait jusqu'en 2008 sur la liste des terroristes établie par les États-Unis<sup>97</sup>. En 1987, Margareth Thachter déclare que « "Quiconque pense que l'ANC gouvernera en Afrique du Sud n'a pas les pieds sur terre“ »<sup>98</sup> (l'ANC ou Congrès national africain est le parti sudafricain engagé dans la lutte contre l'apartheid). Parce que le panafricanisme est né dans des sociétés esclavagisés, développé dans des sociétés coloniales, racistes et ségrégationnistes, il est un mouvement qui est profondément anti-raciste<sup>99</sup>.

Les différentes définitions données au terme panafricanisme et les contestations qu'il existe autour entraînent des difficultés à définir l'objectif de ce mouvement, il faut donc se

---

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>93</sup> Achille Mbembe dans *Ibid.*, p. 50.

<sup>94</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/K%C3%A9mi\\_S%C3%A9ba](https://fr.wikipedia.org/wiki/K%C3%A9mi_S%C3%A9ba), consulté le 08/04/2024.

<sup>95</sup> « Kémi Séba : Panafricanisme 2.0 ? [EN DIRECT] », *Thinkerview*, 2018, [https://www.youtube.com/live/TQPjPeeP9dI?si=jfMf9TBr9\\_Bw32Ua](https://www.youtube.com/live/TQPjPeeP9dI?si=jfMf9TBr9_Bw32Ua).

<sup>96</sup> <https://larevuedhistoiremilitaire.fr/2020/02/26/la-guerre-dalgerie-a-travers-la-presse-et-la-litterature/>, consulté le 08/04/2024.

<sup>97</sup> « LISTE NOIRE - Quand Mandela était considéré comme un terroriste par l'Angleterre et les États-Unis », *Le Monde*, 2013.

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

pencher sur les organisations internationales africaines pour savoir s'il est question d'unité des États africains ou d'union des États africains.

Alors que l'O.U.A (Organisation de l'unité africaine) parle comme son nom l'indique d'unité, l'UA (Union africaine) substitue le mot « unité » par le mot « union ». Pour rappel, l'UA a été officiellement fondée en 2002 pour prendre le relais de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA, 1963-1999)<sup>100</sup>. Lors de la création de l'OUA :

La philosophie directrice était celle d'un panafricanisme centré sur le socialisme africain et faisant la promotion de l'unité africaine, les pratiques et caractéristiques communales des communautés africaines, et une campagne en vue de faire siens la culture et l'héritage commun de l'Afrique. Les objectifs principaux de l'OUA étaient d'ôter le continent des vestiges restant de la colonisation et de l'apartheid ; de promouvoir l'unité et la solidarité entre les États africains ; de coordonner et d'intensifier la coopération pour le développement ; de sauvegarder la souveraineté et l'intégrité territoriale des États membres et de promouvoir la coopération internationale<sup>101</sup>.

Ce qui va retenir notre attention en l'espèce, c'est l'expression « promouvoir l'unité ». Le Larousse définit l'unité comme le « caractère de ce qui est un, unique »<sup>102</sup>. Alors l'unité, qui « suppose un état de fait, une réalité »<sup>103</sup>, n'est pas pour les rédacteurs de 1963 un idéal mais une réalité et c'est pour cette raison que Peter Olanwuche Esedebe<sup>104</sup> explique que le panafricanisme n'est plus un songe, une « utopie »<sup>105</sup> dès lors qu'il a été institutionnalisé à travers l'O.U.A<sup>106</sup>. L'unité africaine existe, il faut alors la consolider, toutefois, à travers la nouvelle appellation de la nouvelle organisation qui succède à l'O.U.A, l'UA, il ne s'agit plus d'unité mais d'union.

La décision de création d'une nouvelle organisation panafricaine était le fruit d'un consensus auquel étaient parvenus les dirigeants africains à l'effet de mobiliser le potentiel de l'Afrique, le besoin était ainsi créé de reporter l'attention loin des objectifs d'élimination du colonialisme et de l'apartheid, auxquels s'étaient concentrée l'OUA, pour la ramener vers une coopération et une intégration accrue des États africains et en faire le moteur de la croissance et du développement économique de l'Afrique<sup>107</sup>.

Or, unité n'est pas synonyme d'union, la définition donnée par le Larousse du mot « union » est la suivante : « relation existant entre deux ou plusieurs choses, deux ou plusieurs

---

<sup>100</sup> <https://au.int/fr/appercu>.

<sup>101</sup> *Ibid.*

<sup>102</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/unit%C3%A9/80611>.

<sup>103</sup> W. Jackson, 2023, *op cit.*, p. 191

<sup>104</sup> Médecin et homme politique nigérian, auteur de *Pan-Africanism: The Idea and Movement 1776-1963*.

<sup>105</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 49.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 49.

<sup>107</sup> <https://au.int/fr/appercu>.

personnes qui forment un ensemble »<sup>108</sup>. Dans l'unité, les États ne forment plus qu'un, dans l'union, les différentes parties subsistent dans le tout en conservant leurs individualités<sup>109</sup>, ce faisant le dictionnaire propose dans sa liste de synonyme pour le mot « union » des termes tels que « association » ou encore « alliance ». Dans une association les adhérents poursuivent un objectif commun mais ces derniers conservent leur autonomie, en l'espèce il s'agit d'États il est alors question de souveraineté. Par leurs terminologies respectives, il semble légitime de reprendre la question posée par Willy Jackson dans son ouvrage *Le panafricanisme, entre politique et droit*, : « y'a-t-il un recul de l'UA par rapport à l'OUA en matière de projet unitaire africain ? »<sup>110</sup>. La réponse ici devrait être laissée aux spécialistes de la question panafricaine mais il ne semble pas inopportun d'affirmer que le choix des mots a un sens, et que les rédacteurs de la nouvelle Charte qui ont remplacé le terme « unité » par « union » l'ont fait délibérément. Une certaine honnêteté quant à la réalité du dessein continentale peut tout de même être relevé ici. Effectivement, l'unité n'étant pas factuelle, le terme « union » semble mieux choisi pour témoigner du paysage politique africain. De l'union à l'unité, tel est le message qui doit résonner dans l'esprit de ceux qui travaillent à la réalisation de l'unité continentale.

« Toute ambition panafricaine repose sur le contenu donné au nom *Afrique* »<sup>111</sup>. Puisque la détermination de l'assise spatiale de l'Afrique entremêle géographie et politique, il faut se pencher sur les questions relatives à la diaspora et aux frontières héritées de la conférence de Berlin de 1884-1885, notamment en ce qui concerne la frontière du Sahara. Lors de la conférence de Berlin, des peuples pour servir leurs propres intérêts ont décidé de l'avenir d'autres peuples, de leurs frontières et de leur regroupement, sans tenir compte de leurs réalités entraînant, entre autres, des conflits géopolitiques permanent entre les populations désormais éclatées dans ce territoire.

Lord Salisbury, Premier ministre de la Grande-Bretagne, aurait asséné au XIX<sup>e</sup> siècle, sur le ton de la boutade mondaine, au sujet de la délimitation des frontières en Afrique : « Nous avons entrepris de tracer des lignes sur les cartes de régions où l'homme blanc n'avait jamais mis le pied. Nous nous sommes distribués des montagnes, des rivières, des lacs, à peine gênés par cette petite difficulté que nous ne savions jamais exactement où se trouvaient ces montagnes, ces rivières et ces lacs »<sup>112</sup>.

Les frontières ainsi tracées ont divisé des peuples, les éloignant de leurs territoires, de leurs rituels, de leurs cultures. Le nombre de peuples ou groupes ethniques éparpillés est estimé à 177<sup>113</sup>. Ces frontières héritées de la conférence de Berlin ont conduit ces groupes ethniques à des guerres de sécessions très violentes, et ce, avec le soutien des anciennes puissances coloniales car celles-ci trouvent un intérêt à la déstabilisation du continent, diviser pour mieux régner. « L'importance de l'aide française aux sécessionnistes a été largement documentée : 384

<sup>108</sup> <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/union/80586>

<sup>109</sup> W. Jackson, *op. cit.*, p. 191.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 192.

<sup>111</sup> Léonora Miano dans *Ibid.*, p. 102.

<sup>112</sup> <https://www.jean-jaures.org/publication/les-frontieres-et-le-mythe-de-lunite-territoriale-africaine/>.

<sup>113</sup> <https://ent2d.ac-bordeaux.fr/disciplines/histoire-geographie/wp-content/uploads/sites/18/2019/06/gardey-fronti%C3%A8res.pdf>.

millions de dollars en équipements, 350 tonnes d'armes par semaine fournies par l'armée française »<sup>114</sup>. Jacques Foccart ou « Monsieur Afrique »<sup>115</sup> indique même que « le morcellement du Nigéria est souhaitable, si le Biafra réussit, ce ne serait pas une mauvaise chose »<sup>116</sup>. Ce conflit d'une rare atrocité présente un lourd bilan, deux millions de morts essentiellement dû à la famine organisée auxquels s'ajoutent quatre millions de déplacés et trois millions de réfugiés<sup>117</sup>. En août 1968, selon Le Figaro, près de 6000 morts par jour sont à compter dû à la famine<sup>118</sup>. Pour un autre exemple, il est possible de citer la sécession du Katanga qui a plongé le Congo dans le chaos. En l'espèce, cette région est particulièrement riche en ressources naturelles et est au moment de l'indépendance peuplé par une minorité d'Européens qui plaide pour un Katanga indépendant<sup>119</sup>. Et comme pour la guerre du Biafra, cette sécession est soutenue par les puissances occidentales, notamment belge. Les sécessions soutenues par les régimes occidentaux sont dangereuses pour le panafricanisme car menacent la réalisation de l'unité politique comme le souligne très bien Modibo Keita : « Au moment où nous parlons de l'unité africaine, de rassemblement des peuples africains, il paraît inconséquent d'encourager des sécessions sur des bases tribales »<sup>120</sup>. Les déstabilisations et les guerres civiles entre groupes ethniques sont multiples sur le continent africain, et ce, encore aujourd'hui. Le but n'étant pas ici de toute les énumérer car ce serait s'écarter du sujet, mais retenons que nombre de régions font l'objet de revendications sécessionnistes, notamment au Sahara occidental.

En parlant du Sahara, il y a beaucoup de divergences au sein de la communauté panafricaine pour savoir s'il est constitutif d'une frontière ou s'il est une « ligne de communication »<sup>121</sup> entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. Cette question en appelle une autre : la place que l'Afrique du Nord, ou l'Afrique « blanche », occupe au sein du mouvement panafricain. Cette question sera traitée plus tard dans l'argumentaire, quand seront analysées les travaux en la matière des grands leaders panafricains de l'Afrique du Nord. À la première question, il faut se référer à la charte de l'OUA. Effectivement, l'OUA est la consécration, certes timorée, du mouvement panafricain dans l'ordre international et l'article 1 de la présente charte dispose que « cette Organisation comprend les États africains continentaux, Madagascar et les autres îles voisines de l'Afrique »<sup>122</sup>. Donc d'un point de vue géographique, ces États restent rattachés aux blocs africains et celui-ci constitue alors un élément naturel de la continentalité de l'Afrique<sup>123</sup>. Afin de ne pas disperser ses forces, les militants panafricains devraient délaissier cette question du Sahara car celle-ci, source de discorde, ne sert

---

<sup>114</sup> Daniel Bach cité dans S. Bouamama, *op. cit.*, p. 136.

<sup>115</sup> <https://www.jeuneafrique.com/mag/471170/politique/francafrique-jacques-foccart-le-prince-des-tenebres/>.

<sup>116</sup> S. Bouamama, *op. cit.*, p. 136.

<sup>117</sup> <https://blogs.icrc.org/hdtse/2020/01/14/l-enfer-de-la-guerre-du-biafra-tournant-de-l-action-humanitaire-moderne/>.

<sup>118</sup> [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/nigeria-il-y-a-50-ans-s-achevait-la-guerre-du-biafra-conflit-oublie-des-livres-dhistoire\\_3785873.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/nigeria-il-y-a-50-ans-s-achevait-la-guerre-du-biafra-conflit-oublie-des-livres-dhistoire_3785873.html).

<sup>119</sup> Amzat-Boukari Yabara, *op. cit.*, p. 209.

<sup>120</sup> Modibo Keita cité dans W. Jackson, *op. cit.*, p. 137.

<sup>121</sup> Ismael Touré cité dans W. Jackson, *Ibid.*, p. 105.

<sup>122</sup> <https://www.peaceau.org/uploads/charte-de-l-oua-fr.pdf>.

<sup>123</sup> Interview de Yamar Samb, réalisé le 05/04/2024.

concrètement qu'à alimenter les divisions et à donner lieu à un débat stérile. De cette manière, il semble évident que le champ panafricain ne peut se dessiner sans l'Afrique du Nord.

L'article 1 indique que la continentalité de l'Afrique comprend les « autres îles voisines ». Celles-ci concernent notamment l'Union des Comores, la République de Maurice, la République des Seychelles, la République du Cap-Vert, la République démocratique de Sao Tomé et Príncipe. Mais si géographiquement d'autres territoires sont situés en Afrique, ils ne sont pas membres des organisations africaines tels que l'OUA et l'UA car ce sont des dépendances et territoires européens.

La commission de l'Union africaine a adopté en mai 2004 une « Déclaration de souveraineté africaine » et un « plan stratégique » jugeant que plusieurs îles qu'elle considérait comme des territoires africains étaient sous occupation de puissances étrangères. Sont ainsi concernés et revendiqués comme faisant l'objet d'une occupation indue : Ile de la Réunion, Mayotte (France), [...] Madère (Portugal), Iles Chagos et Sainte-Hélène (Grande-Bretagne).

Mayotte, territoire faisant partie de l'archipel des Comores, a voté en 1974 « non » au referendum pour l'indépendance, choisissant ainsi de rester sous gouvernance française<sup>124</sup>. En ce qui concerne la Réunion, il n'y a jamais eu de revendications indépendantistes importantes, ni de condamnations par l'Assemblée générale des Nations Unies contrairement à la situation mahoraise, pour inciter les autorités françaises à organiser un referendum sur cette question. De cette façon, les revendications de l'UA en ce qui concerne ces territoires sont inconvenantes car les populations ont fait le choix de rester des territoires français. Il serait incongru, déplacé, d'affirmer que ces territoires sont encore « sous occupation étrangère » alors que 99,42 % des votants en 1976 s'expriment en faveur du maintien en France. Toutefois, le choix de rester sous gouvernance française est à relier, non pas à un attachement ou sentiment national d'appartenance à la France, aux conditions de vies que seraient les leurs s'ils étaient amenés à se détacher de la puissance française<sup>125</sup>.

Si ces populations ont fait le choix de rester sous gouvernance française, il ne faut pas en revanche les délaisser et rompre tout lien avec eux car leurs habitants restent des enfants d'Afrique et la diaspora est considérée depuis une résolution de 2003 de l'UA comme la sixième région<sup>126</sup> de l'Afrique<sup>127</sup>. Il a été décidé de reconnaître la diaspora africaine comme « une entité effective contribuant au développement économique et social du Continent et d'inviter ses représentants en qualité d'observateurs aux sessions du Sommet de l'Union africaine »<sup>128</sup>. Dans

---

<sup>124</sup>[https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/quand-la-france-arracha-mayotte-aux-comores-1974-1976\\_1780287.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/histoires-d-info/quand-la-france-arracha-mayotte-aux-comores-1974-1976_1780287.html).

<sup>125</sup> Pour plus d'informations à ce sujet, voir MAYOTTE : L'île Africaine qui a voté pour être gouvernée par la France ! et Pourquoi La Réunion choisit-elle de rester un territoire français ?, *Afrique Révélée*, <https://www.youtube.com/watch?v=qmjkfrnnY34>, <https://www.youtube.com/watch?v=1nwp8pq76H8>.

<sup>126</sup> L'Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique Centrale et Afrique Australe étant les cinq autres régions du continent.

<sup>127</sup>[https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/26626-wd-assembly\\_au\\_res\\_1\\_xviii\\_f-resolution\\_diaspora\\_2.pdf](https://au.int/sites/default/files/newsevents/workingdocuments/26626-wd-assembly_au_res_1_xviii_f-resolution_diaspora_2.pdf).

<sup>128</sup> *Ibid.*

la mesure où la diaspora est désormais partie intégrante de l'UA, le panafricanisme est alors un trans-continentalisme car celui-ci dépasse les seules limites territoriales de l'Afrique et il a même en réalité toujours été un mouvement transcontinental puisque ce mouvement est né en dehors de l'Afrique. Néanmoins, le caractère transcontinental n'est dans les faits que théorique depuis que le panafricanisme est accaparé par les chefs d'États. En témoigne le rejet de l'UA d'intégrer Haïti, première République noire, comme un membre plénier dans l'organisation au motif de sa non-appartenance à l'espace géographique africain<sup>129</sup>.

Ce refus d'admettre Haïti dans l'UA en tant que membre à part entière soulève le problème des relations de l'Afrique avec les nations africaines diasporiques et des contours de la forme institutionnelle des futurs États-Unis d'Afrique, pour autant que ce projet controversé puisse un jour devenir une réalité<sup>130</sup>.

En somme, le panafricanisme reste une notion imprécise en raison de l'absence de définition juridique, des divergences en ce qui concerne le politique et de la difficile détermination de ce qui est entendu dans l'Afrique. Certaines querelles devraient être dépassés pour permettre au mouvement d'agir concrètement dans la vie des Africains et de la diaspora. L'exemple d'Haïti est pertinent car nul doute qu'avec une solidarité plus marquée entre ce territoire et l'Afrique, cet État ne serait plus gangrené par la dette, la violence et la corruption le faisant l'un des plus pauvres et instables du monde.

## **B. L'échec du *back to Africa* (retour en Afrique).**

Le *back to Africa*, ou retour en Afrique, est une idéologie qui prône le retour volontaire des Africains et de leurs descendants à leur continent d'origine, l'Afrique. Si cette idéologie est incarnée par la figure de Marcus Garvey et prend donc de l'ampleur dans le courant du XX<sup>e</sup>, ses origines remontent à plus loin, précisément en 1773. Pour contextualiser, il faut se rendre aux États-Unis car ce sont dans les injustices et discriminations que subissent les esclaves et affranchis afro-américains que la voix des premiers tenants du retour en Afrique occupe l'espace public.

Prince Hall, un affranchi, réclame dès 1773, devant l'assemblée parlementaire du Massachusetts, le droit de retourner librement en Afrique ou d'obtenir une réelle émancipation pour les Afro-Américains. Car, tout « libres » qu'ils soient, les Noirs subissent toujours de graves discriminations dans le Nord, pourtant réputé plus égalitariste et progressiste<sup>131</sup>.

---

<sup>129</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 195.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 196.

<sup>131</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 23.

Du fait que les gouvernements américains ne voulaient pas accorder l'égalité économique et politique aux affranchis, des projets de rapatriement sont mis en place pour les accompagner dans leur démarche de retour en Afrique. La population noire étant très nombreuse dans certains États comme ceux de l'Alabama, la Géorgie, la Louisiane ou encore le Texas, le système des grands électeurs est créé pour que dans les régions où les Noirs pèsent un poids important dans la démographie ne puissent pas avoir un pouvoir politique qui pourrait bouleverser l'ordre établi<sup>132</sup>. Ainsi, la question démographique devient liée à la question politique. De plus, les milieux esclavagistes américains craignent que le succès de la révolution haïtienne s'exporte jusqu'à dans leurs plantations, ils fondent alors l'*American Colonization Society* (ACS) pour promouvoir les projets de rapatriement<sup>133</sup>. Les milieux religieux militaient également pour le rapatriement des afro-américains car pour eux « posséder un être humain était contraire à la volonté de Dieu »<sup>134</sup>. L'affaire Somerset est celle qui a déclenché l'avènement de la première terre de rapatriement : la Sierra Leone.

Quittant la colonie de la Virginie pour Boston puis l'Angleterre en compagnie de son maître, James Somerset pense devenir libre en touchant le sol anglais. [...] Le 22 juin 1772, le juge lord Mansfield se prononce implicitement en faveur de Somerset en soulignant que, l'esclavage n'existant pas en Angleterre, la loi esclavagiste en vigueur dans la colonie anglaise de la Virginie depuis 1661 ne peut s'imposer à la loi de la métropole. Du jour au lendemain, des milliers de Noirs vivant en Angleterre deviennent libres ou intentent des procès à leurs maîtres.

Il est alors décidé de créer une colonie agricole où les Noirs seraient libres et s'administreraient eux-mêmes au sein d'une « province de la liberté »<sup>135</sup>.

Cette terre, située entre la Guinée et l'océan Atlantique, accueille tout au long du XIX<sup>e</sup> 60 000 rapatriés<sup>136</sup>. Cette première colonie de rapatriement est une colonie britannique mais elle servira de modèle aux américains qui feront du Liberia leur colonie de rapatriement. Ces deux terres de rapatriement sont respectivement fondées en 1791 et 1822. Troisième terre de rapatriement, victime de son prestige et de son succès à la suite de la victoire d'Adoua, l'Éthiopie. La bataille d'Adoua consacre la victoire du royaume d'Éthiopie dirigé par l'empereur Ménélik II sur la tentative d'invasion italienne. Cette victoire a un retentissement important, à tel point que des prénoms d'origine éthiopienne vont être données aux enfants noirs aux États-Unis. Mais ce retentissement ne sera réellement diffusé au sein de la communauté noire américaine que sous l'impulsion de Marcus Garvey, il sera jusque-là alors limité à « une

---

<sup>132</sup> « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumboy – REPLAY », *op. cit.*

<sup>133</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 26.

<sup>134</sup> Thierry Paulais cité dans <https://www.jeuneafrique.com/1200083/culture/sierra-leone-lutopie-de-la-premiere-colonie-noire-libre/>.

<sup>135</sup> <https://www.jeuneafrique.com/1200083/culture/sierra-leone-lutopie-de-la-premiere-colonie-noire-libre/>.

<sup>136</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 21.

minorité d'intellectuels »<sup>137</sup>. Cette minorité d'intellectuels appelleront néanmoins tous les Noirs à s'unir autour de l'Éthiopie<sup>138</sup>.

C'est dans ce contexte que la figure de Marcus Garvey émerge, né en Jamaïque en 1887, il entreprend un voyage dans les Amériques et partout où il passe, il constate que les Noirs sont en bas de l'échelle. Partant de là, il milite pour l'exode des Africains déplacés vers leur continent d'origine. Des déclarations de Garvey et d'autres personnalités tel que Leonard Howell naît le rastafarisme. « Son origine est associée à une déclaration qu'aurait faite Marcus Garvey en 1916, avant de quitter la Jamaïque, et interprétée comme une prophétie : "Regardez vers l'Afrique pour savoir qu'avec le couronnement d'un roi noir, votre rédemption sera proche" »<sup>139</sup>. L'Éthiopie devient le « lieu de la rédemption du peuple noir »<sup>140</sup> avec le couronnement de l'empereur Hailé Sélassié I<sup>er</sup>, réalisant ainsi la prophétie annoncée par Garvey. Garvey est considérée par la suite comme un prophète auprès des adeptes du rastafarisme et Hailé Sélassié devient l'incarnation de Dieu sur terre.

Marcus Garvey consacre la majeure partie de son travail à la revalorisation de l'identité noire et aux projets de retour en Afrique. En ce sens, il cherche à trouver un moyen pour rejoindre l'Afrique depuis les Caraïbes sans devoir passer par Paris. De plus ces compagnies aériennes sont considérées comme les descendantes de compagnies navales dans lesquels les Noirs étaient déportés, il faut alors trouver impérativement un autre moyen pour rejoindre l'Afrique<sup>141</sup>. Il crée dans cet objectif la *Black star line*, une compagnie maritime chargé du transport des biens et des Afro-américains vers l'Afrique. La compagnie a cessé de naviguer en février 1922. Il présente aussi un projet au gouvernement libérien en leur proposant des hommes, afro-américains, qui seront chargés d'effectuer le même boulot que les entreprises occidentales sur place. Il rompt également avec les pratiques qui consistaient jusque-là à envoyer des hommes dans une logique de business, il estime qu'il faut envoyer en Afrique des populations qui font sens aux priorités africaines<sup>142</sup>.

La seconde guerre italo-éthiopienne constitue la seconde tentative de l'Italie de s'emparer du pays après la victoire éthiopienne d'Adoua de 1896. Le soutien financier de la diaspora, entre autres, a permis de repousser les offensives italiennes et pour les remercier, le gouvernement éthiopien propose à la diaspora de venir s'installer sur leur sol, faisant de cette manière de l'Éthiopie, la terre promise des rastas<sup>143</sup>. Toutefois, l'odyssée vers cette terre promise est longue et parsemée d'embûches, en témoigne le reportage de Jonathan, disponible sur YouTube, qui a quitté la Jamaïque en 1961 et qui a dû traverser au cours de son voyage de nombreux pays comme l'Angleterre, la France, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Lybie, l'Égypte et enfin le Soudan pour enfin atteindre l'Éthiopie<sup>144</sup>. Ce périple une fois terminée est

---

<sup>137</sup> *Ibid.*, p. 44.

<sup>138</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>139</sup> <https://books.openedition.org/editions-cnrs/5031?lang=fr>.

<sup>140</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 43.

<sup>141</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>142</sup> *Ibid.*

<sup>143</sup> « Éthiopie : la terre promise des derniers rastas | ARTE Reportage », *Arte*, 2022, [https://www.youtube.com/watch?v=vJHBqPx\\_3hM](https://www.youtube.com/watch?v=vJHBqPx_3hM).

<sup>144</sup> *Ibid.*

synonyme de liberté retrouvée mais c'est sans compter les difficultés rencontrées une fois sur place.

Les mouvements de retour en Afrique ne reçoivent pas l'accueil espéré, alors qu'ils s'attendaient à une hospitalité chaleureuse, les communautés autochtones voient dans ces retours une forme de colonisation parce que ces rapatriés reviennent en Afrique accompagnés d'airs paternalistes, ce qui pose des problèmes d'intégration. Ces derniers semblent être imprégnés de la culture occidentale avec l'intention de « civiliser » leur territoire d'origine : « Crummell<sup>145</sup> [...] en 1860, publie une lettre ouverte à destination des leaders afro-américains dans laquelle il insiste sur le rôle “civilisateur” des Noirs occidentalisés »<sup>146</sup>. Ainsi, les sociétés africaines déjà bouleversées par la colonisation nourrissent un « ressentiment croissant à l'égard des groupes afro-américains »<sup>147</sup>.

Concrètement, les adeptes du retour en Afrique peinent à s'intégrer dans ces sociétés car rejetées par les populations autochtones et marginalisées par les politiques publiques. Effectivement, les éthiopiens voient d'un mauvais œil l'arrivée de ces étrangers qu'ils surnomment « les Américains »<sup>148</sup>. À la chute du « Roi des Rois » Haïlé Sélassié, son successeur Mengistu Haïlé Mariam confisque la moitié des terres des rastas accordés par Sélassié pour les redistribuer aux paysans Ethiopiens<sup>149</sup>.

La plupart d'entre eux sont de fait apatride. Ils ont le plus souvent tourné le dos à leur pays d'origine en ne renouvelant pas leur passeport. Et la nationalité éthiopienne ne leur a pas été accordée. « Ce qui me déçoit, c'est que je dois avouer à ma famille restée là-bas qu'ici non plus nous ne sommes pas encore intégrés », regrette Reuben<sup>150</sup>.

En dépit des difficultés rencontrés, certains de ceux qui ont fait le chemin du retour sont tout de mêmes heureux d'être rentrés se sentant pour la première fois « à la maison »<sup>151</sup>. Mais la réalité du quotidien est malheureusement loin de l'harmonie escompté, nombre d'entre eux ont décidé de fuir, c'est notamment le cas des rastas qui ont vu leurs terres confisquées avec l'arrivée au pouvoir de Mengistu<sup>152</sup>.

---

<sup>145</sup> Alexander Crummell est un Américain universitaire, prêtre de l'Église épiscopaliennne des États-Unis, militant des droits civiques en faveur des Afro-Américains, anti-esclavagiste, panafricaniste et fondateur de l'*American Negro Academy*.

<sup>146</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*

<sup>147</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>148</sup> « Ethiopie : la terre promise des derniers rastas | ARTE Reportage », *op. cit.*

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> « Pour les Rastafaris, l'Éthiopie n'est plus vraiment la “terre promise” », *jeuneafrique*, 2015, <https://www.jeuneafrique.com/278781/societe/pour-les-rastafaris-lethiopie-nest-plus-vraiment-la-terre-promise/>.

<sup>151</sup> « Ethiopie : la terre promise des derniers rastas | ARTE Reportage », *op. cit.*

<sup>152</sup> « Pour les Rastafaris, l'Éthiopie n'est plus vraiment la “terre promise” », *op. cit.*



## **Section 2- Les problématiques liés aux facteurs exogènes.**

En l'espèce, ce sont les ingérences extérieures dont il est question. Celles-ci peuvent émaner du bloc de l'ouest et de leurs institutions financières qui font la pluie et le beau temps des économies africaines (A) mais elles peuvent également émaner du bloc de l'est et plus particulièrement de la Russie et de la Chine (B).

### **A. Une souveraineté mise à mal par les forces impérialistes et une oligarchie bourgeoise entraînant l'émergence d'un panafricanisme libéral.**

Dès le départ, les autorités occidentales ont imposé des dettes et érigé des systèmes monétaires en défaveur de certaines régions du monde afin d'éviter leur émancipation et pour perpétuer leur domination sur ces derniers, limitant leurs indépendances durement acquises à un spectre politico-administratif même si encore ici il y a matière à discuter.

Le déclenchement en l'espèce est l'indépendance d'Haïti en 1804. En effet, il est aujourd'hui l'un des États les plus pauvres de la planète et alors qu'est accusé à tort ou à raison, un « État défaillant »<sup>153</sup> et une « corruption endémique »<sup>154</sup>, la situation économique et sociale de ce pays s'explique en réalité dans une majeure partie par des ingérences extérieures. « En 1825, [...] Un émissaire du roi Charles X vient lancer un ultimatum : verser à la France des réparations, faute de quoi la guerre sera déclarée. Sans véritable allié, le petit pays n'a guère le choix »<sup>155</sup>. Il était hors de question pour l'État français de laisser ce véritable eldorado profiter seul de ses richesses. Rappelons qu'avant 1804, la colonie de Saint-Domingue était le premier producteur mondial de sucre et de café<sup>156</sup>, c'est dire l'importance que représente cet État, petit par sa taille mais gigantesque par ses ressources. Mais ce n'est pas tout, en plus d'avoir imposé une dette, la France a obligé Haïti à emprunter auprès de banques françaises, donc à la somme initiale s'ajoutent des intérêts, « c'est ce que les historiens appellent la "double dette". Interrogé par le journal, l'économiste français Thomas Piketty parle de "néocolonialisme par la dette" »<sup>157</sup>. L'État haïtien aurait payé au total cent-douze millions de francs, soit l'équivalent de cinq-cent-soixante millions de dollars<sup>158</sup>, autant d'argent qui n'ont pas été investi dans des

---

<sup>153</sup> Marie Slavicek, « Haïti : comment la France a obligé son ancienne colonie à lui verser des indemnités compensatoires », *Le Monde*, 2022, [https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/23/haiti-comment-la-france-a-oblige-son-ancienne-colonie-a-lui-verser-des-indemnitees-compensatoires\\_6127378\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2022/05/23/haiti-comment-la-france-a-oblige-son-ancienne-colonie-a-lui-verser-des-indemnitees-compensatoires_6127378_3210.html).

<sup>154</sup> *Ibid.*

<sup>155</sup> *Ibid.*

<sup>156</sup> Thomas Lalime, « Avant 1804, la colonie de Saint-Domingue était le premier producteur mondial de sucre et de café », *Le nouveliste*, 2022, <https://lenouveliste.com/article/234325/avant-1804-la-colonie-de-saint-domingue-etait-le-premier-producteur-mondial-de-sucre-et-de-cafe>.

<sup>157</sup> Marie Slavicek, 2022, *op. cit.*

<sup>158</sup> « HAÏTI : LE PLUS GROS BRAQUAGE DE FRANCE ! | RIEN NE VA + », *Aj+ français*, 2023, [https://youtu.be/cHvXbKsz\\_QE?si=Px7GqzA2eLcFTJYF](https://youtu.be/cHvXbKsz_QE?si=Px7GqzA2eLcFTJYF).

domaines comme l'éducation ou la santé pour garantir le développement et la prospérité de la nation. La création de la Banque nationale d'Haïti en 1880 ne change rien car celle-ci est fondée par le Crédit industriel et commercial (CIC), banque française, contrôlé depuis Paris, et le dépôt ou retrait de fonds par le gouvernement haïtien est conditionnée au versement de commissions. Pour Amzat Boukari-Yabara, les racines du Franc CFA sont liées à cette « double dette » imposée à Haïti<sup>159</sup>.

Le franc CFA est le symbole du néocolonialisme dans toute sa splendeur, il permet à l'ancienne métropole, en l'occurrence la France, de maintenir dans une situation de dépendance ses anciennes colonies. Le franc des colonies françaises d'Afrique ou Franc CFA est créé au sortir de la seconde guerre mondiale en 1945 pour les pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad<sup>160</sup>. En outre, il existe un franc particulier (franc comorien) pour la République des Comores, qui est donc le quinzième pays indépendant membre de la zone franc. Au total, quinze États sont concernés par le franc CFA. Deux objectifs se cachent à travers cette monnaie imposée au moment de la vague de décolonisation, le premier est de faciliter le drainage des ressources de ces territoires vers la métropole. Le deuxième objectif est d'assurer pour l'État français un contrôle économique de ses anciennes colonies. Quatre principes sous-tendent ce système monétaire : centralisation des réserves de change, la parité fixe entre le franc CFA et l'euro, la convertibilité du franc CFA en euro, la libre circulation des capitaux entre les pays de la zone franc et la France<sup>161</sup>.

La centralisation des réserves de changes impose aux États membres de la zone franc de déposer une partie essentielle des réserves en devises des pays de la zone franc (65 % jusqu'en 2005 et 50 % depuis) à la Banque de France<sup>162</sup>. Ces réserves ne sont plus à la libre disposition d'États pourtant officiellement souverains. Ces dépôts sont placés au profit de l'économie française et produisent des intérêts.

Le contrôle de la moitié des recettes des pays africains est ainsi mis au service de l'économie française. Les sommes ainsi subtilisées aux pays de la zone franc sont évaluées à 8000 milliards de Francs CFA en 2014 par l'économiste congolais Stéphan Konda Mambou, soit 12 milliards d'euros<sup>163</sup>.

---

<sup>159</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>160</sup> <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/la-cooperation-monetaire-entre-l-afrique-et-la-france-le-franc-cfa/>, consulté le 22/04/2024.

<sup>161</sup> « Le franc CFA est-il l'arme invisible de la Françafrique ? », *TV5MONDE*, 2018, [https://youtu.be/cm0M21\\_WgZc?si=1\\_cvFR0yDk40D-Jz](https://youtu.be/cm0M21_WgZc?si=1_cvFR0yDk40D-Jz).

<sup>162</sup> *Ibid.*

<sup>163</sup> Saïd Bouamama, « L'œuvre négative du néocolonialisme français et Européen en Afrique : Le Franc CFA, une monnaie coloniale, servile et prédatrice », *CADTM*, 2018, <https://www.cadtm.org/Le-Franc-CFA-une-monnaie-coloniale-servile-et-predatrice>.

La parité fixe entre l'euro et le franc CFA entraîne une surévaluation de cette dernière car dépend des fluctuations du cours de l'euro. Ces pays africains « possédant désormais une monnaie plus forte que celle de ses compétiteurs [...] ses exportations sont devenues plus chères que celles des pays concurrents et ainsi moins prisés sur les marchés internationaux »<sup>164</sup>. Ici, la réalité des économies africaines n'est pas prise en compte et c'est ce qui explique l'impossible diversification des marchés africains car ils sont de ce fait obligés de se tourner vers la métropole pour vendre leurs produits car seul l'État français est en mesure de répondre à leur demande d'exportation.

De plus, la surévaluation du franc CFA rend les produits locaux plus chers que les produits importés, surtout ceux de la France, ce qui entraîne une hausse des importations au détriment de la production locale<sup>165</sup> : « Sur le marché local, le riz importé dicte sa loi. Le sac de 50 kg, produit importé, oscille en 20 et 23 000 FCFA, en fonction du type et de la qualité du riz. Or, celui produit à Yagoua, à Ndop, à Mada ou à Fouban oscille entre 45 et 47 000 FCFA »<sup>166</sup>.

La libre circulation des capitaux entre la zone franc et la France permet de redistribuer les bénéfices réalisés dans la zone vers l'Europe faisant de l'Afrique un financeur de l'Europe en général et plus particulièrement de la métropole : « La fuite des capitaux africains vers l'Europe est ainsi évaluée à 850 milliards de dollars par l'économiste sénégalais Demba Moussa Dembélé entre 1970 et 2008 »<sup>167</sup>.

Le privilège exceptionnel accordé à la France a en effet dépossédé les nations membres de la zone franc toute autonomie en matière de politique monétaire, les privant ainsi de leur souveraineté même après leur accession à l'indépendance. Il est donc injuste que ces États, dont les cycles économiques diffèrent considérablement de ceux de l'Union européenne, soient soumis à la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), d'autant plus que la discipline fiscale et budgétaire imposée par le lien du CFA à l'euro n'est pas du tout une préoccupation pour la BCE. Comme l'explique le Docteur Chalif Sy<sup>168</sup>, proche de Samir Amin « le génie de l'économie africaine »<sup>169</sup>, à la jeunesse africaine, les États africains sont indépendants mais ils ne sont pas souverains parce que c'est le système capitaliste qui a fixé les règles du jeu. Le capitalisme a besoin pour fonctionner d'États qui ne disposent pas des leviers

---

<sup>164</sup> Clara Siegmund, *Le franc CFA : Le néocolonialisme économique français en Afrique*, mémoire, Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3, 2023.

<sup>165</sup> Fanny Pigeaud, Ndongo Samba Sylla, *L'arme invisible de la Françafrique, une histoire du franc CFA*, Paris, La Découverte, 2024, p. 31.

<sup>166</sup> « Comment la cherté de la vie affecte les ménages à l'échelle continentale », *BBC News Afrique*, 2022, <https://www.bbc.com/afrique/articles/cd12d0jdy60o>.

<sup>167</sup> « L'œuvre négative du néocolonialisme français et Européen en Afrique : Le Franc CFA, une monnaie coloniale, servile et prédatrice », *op. cit.*

<sup>168</sup> Directeur général du Cabinet "Chérif Salif SY/International Consulting Services (C2S/ICS), directeur du Forum du Tiers-monde (FTM), ancien Conseiller Technique du Président de la République du Sénégal, chargé des questions économiques, avec rang de Ministre, secrétaire général de l'Association des Chercheurs Sénégalais (ACS), secrétaire général de l'Association Sénégalaise des Économistes (ASE), membre du CODESRIA et du Forum du Tiers-Monde.

<sup>169</sup> « Samir Amin le génie de l'économie africaine - Chérif Salif Sy - Ep. 4 », *Histoire Crépus*, 2023, <https://youtu.be/n56hH8jiCbA?si=RFZhxEV65p9F9NSU>.

de la souveraineté qui font le développement : maîtrise des ressources minières et minérales de tout le territoire, maîtrise de la production, maîtrise du système bancaire, maîtrise de l'ensemble des aptitudes pour la maintenance (sciences et technologies notamment)<sup>170</sup>. Et parce que cette question de la monnaie est soulevée par les peuples africains comme une perte de souveraineté, elle est en ce sens une question d'ordre juridique<sup>171</sup>.

À l'incapacité des États africains d'exercer pleinement leur souveraineté s'ajoutent les ingérences des instances financières internationales : Fonds monétaire international et Banque mondiale ont introduit des plans d'ajustement structurel pour aligner sur le système mondial ces nouveaux États qui présentent des difficultés à s'insérer dans la mondialisation capitaliste. « Il ne s'agit plus de rétablir un équilibre monétaire et financier momentanément fragile, mais d'agir sur les structures, de s'inscrire dans le long terme »<sup>172</sup>. Ces plans d'ajustement structurels prévoient en outre des privatisations, la fin du soutien étatique aux prix des produits de première nécessité, une baisse des budgets sociaux, le démantèlement des services publics<sup>173</sup>. Vendus comme des solutions miracles pour aider la gestion interne des nouveaux États indépendants, ces programmes ont plutôt contribué à l'appauvrissement du continent. Il ne faut pas se leurrer et se fier au seul indicatif du taux de croissance car il ne reflète pas la réalité des conditions de vie des populations, surtout celles éloignées des zones urbaines qui sont délaissées par ces politiques néolibérales : Les taux de croissance importants de certains pays ne doivent pas faire illusion :

Ils reflètent d'une part la hausse des investissements étrangers liée à la délocalisation des entreprises occidentales à la recherche d'une force de travail à bas coût, et d'autre part ne signifient aucun développement endogène. En témoigne le maintien et même le renforcement de la dépendance à l'égard des marchés extérieurs au continent. Croissance et développement ne vont pas systématiquement de pair<sup>174</sup>.

Les populations africaines sont de plus en plus pauvres et sont de plus en plus nombreuses à être pauvres du fait de la constante croissance de la démographie. Selon les estimations de la Banque mondiale, l'Afrique compte 330 millions de pauvres en 2012, contre 280 millions en 1990<sup>175</sup>. Et de l'autre côté, les partenaires au développement extraient de plus en plus de richesses, en témoigne les récentes découvertes du gouvernement ivoirien et de leur partenaire pétrolier italien ENI de deux gisements offshore dénommés « Baleine » et « Calao »<sup>176</sup>. Il convient alors de reprendre le concept qu'évoque le Dr Chalif Sy dans son interview, celui de

---

<sup>170</sup> *Ibid.*

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> B. Onimode cité dans Martin Verlet, *Les spectres de Malthus*, Atelier, Paris, 1991, p. 398, [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_7/carton07/34463.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/carton07/34463.pdf).

<sup>173</sup> Said Bouamama, 2023, *op. cit.*, 181.

<sup>174</sup> *Ibid.*, p. 269.

<sup>175</sup> <https://www.banquemondiale.org/fr/region/afr/publication/poverty-rising-africa-poverty-report>.

<sup>176</sup> <https://classe-export.com/index.php/pays/afrique/80938-les-ambitions-petrolieres-de-la-cote-divoire-renforcent-avec-la-decouverte-dun-nouveau-gisement/>.

« croissance appauvrissante »<sup>177</sup>, car l'essentiel des valeurs ajoutées créées dans le continent africain est le fait de partenaires extérieurs et cette croissance ne crée pas d'emploi pour l'insertion de la ressource dont les pays disposent le plus<sup>178</sup> : « De 2019 à 2023, le taux de chômage moyen en Afrique subsaharienne est passé de 5,9% à 5,8%, touchant un total de 27 millions de personnes »<sup>179</sup>.

Si ces politiques néolibérales ont pu être mis en œuvre dans le continent, c'est aussi dû à la complaisance des leaders d'opinions africains qui ont préféré coopérer ou plutôt se soumettre à l'oligarchie néolibérale occidentale. Les nouvelles bourgeoisies qui prennent le pouvoir à la fin du régime colonial sont des bourgeoisies qui « s'occupaient simplement d'amasser des richesses [...] Au lieu d'être au service du pays, ils étaient au service de leur égoïsme. Tout ce qui leur importait, c'était de garder leurs postes et leurs fonctions et de jouir du butin qu'ils retiraient »<sup>180</sup>. Ce sont ces bourgeoisies qui portent le projet d'un panafricanisme modéré, « celui de la déférence, de l'aplatissement et de la soumission à l'ordre colonial »<sup>181</sup>.

Différents groupes se sont constitués après les indépendances pour promouvoir différentes conceptions de l'unité africaine et les porteurs du panafricanisme modéré se sont constitués dans le groupe de Brazzaville puis Monrovia. La vision politique de ce courant est celle d'une Afrique entretenant des liens privilégiés avec les anciens colonisateurs<sup>182</sup> et pour cette raison, les puissances occidentales montrent une certaine bienveillance à leur égard : « La conférence de Monrovia a été un incontestable succès pour l'Occident et une importante victoire des États modérés africains sur les extrémistes du bloc de Casablanca »<sup>183</sup>. L'extrémisme, une notion que les classes dominantes ne cessent de répéter pour décrédibiliser les combats que mènent leurs opposants, en l'espèce il s'agit des panafricains membres du groupe de Casablanca qui plaident pour une rupture par rapport au fait colonial. Cette oligarchie, élite, classe dominante relève de l'extrême centre, régime qui s'appuie principalement sur le libéralisme et sur un exécutif à tendance autoritaire. Constituant l'incarnation de la raison et comme l'explique Alain Deneault<sup>184</sup> l'extrême centre présente son discours comme étant le seul imaginable<sup>185</sup>, par ce biais-là, ils sont alors les seuls détenteurs de la vérité. Les chefs d'États africains placés au pouvoir par les puissances occidentales se sont enrichis sous l'ère de la mondialisation capitaliste et se réclament désormais de « l'africapitalisme »<sup>186</sup> en mettant en avant leur ouverture au monde en prônant par exemple la dérégulation, le retrait de l'État et c'est de cette manière « que les "africapitalistes" prétendent développer le commerce intra-africain »<sup>187</sup>. Le discours panafricain sert ici de voile pour asseoir

---

<sup>177</sup> « Samir Amin le génie de l'économie africaine - Chérif Salif Sy - Ep. 4 », *op. cit.*

<sup>178</sup> *Ibid.*

<sup>179</sup> <https://www.agenceecofin.com/economie/2201-115438-le-taux-de-chomage-moyen-en-afrique-subsaharienne-affiche-une-quasi-stabilite-depuis-5-ans-oit>.

<sup>180</sup> Said Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 268.

<sup>181</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 78.

<sup>182</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>183</sup> Lettre de Gabriel Morand, Ambassadeur de France au Libéria du 29 mai 1961, cité dans *Ibid.*, p. 245.

<sup>184</sup> Philosophe québécois et docteur en philosophie de l'université Paris-VIII en 2004.

<sup>185</sup> Alain Deneault, *Politiques de l'extrême centre*, Lux Éditeur, Québec, 2017.

<sup>186</sup> Said Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 269.

<sup>187</sup> *Ibid.*

leur domination et obtenir l'approbation de leurs peuples tandis que lorsqu'il faut faire face aux véritables défis du continent, ces derniers se contentent de suivre les ordres, tels des marionnettes, de leurs monarques occidentaux. La lutte contre l'apartheid en est un exemple frappant : « des pays comme la Côte d'Ivoire d'Houphouët suggèrent d'ouvrir le dialogue avec le régime de l'apartheid, tandis que d'autres, comme le Zaïre de Mobutu, [...] soutiennent le régime de l'apartheid au nom de la lutte contre le communisme »<sup>188</sup>.

Il convient désormais de commenter les indications de France Diplomatie disponible sur son site internet. À la question : le franc CFA est-il une monnaie imposée par la France ? Elle répond : « Non. Chaque pays est libre de quitter la zone franc de manière temporaire (comme l'a fait le Mali) ou définitive (comme la Guinée, la Mauritanie et Madagascar) »<sup>189</sup>. Il est vrai que la France n'impose pas explicitement l'intégration de ces États à la zone franc, toutefois elle y encourage fortement, faute de quoi, le risque de se faire assassiner par des opposants dressés par leurs propres soins est important. Peuvent en témoigner les coalitions menées à l'encontre des « extrémistes » pour reprendre le mot de Gabriel Morand tels que Thomas Sankara, Sylvanus Olympio, Patrice Lumumba, ou encore Mouammar Kadhafi.

Un autre moyen que la liquidation peut être choisie par les puissances impériales de faire comprendre aux États africains qu'il vaut mieux intégrer la zone franc, c'est la déstabilisation économique. En ce sens, il convient de citer l'opération Persil menée par le gouvernement français pour déstabiliser le gouvernement postindépendance de la Guinée en raison du rejet du franc CFA par le président guinéen Ahmed Sékou Touré. Cette opération consistait à « à introduire dans le pays une grande quantité de faux billets de banque guinéens dans le but de déséquilibrer l'économie »<sup>190</sup>.

En somme, comme le déclarait Julius Nyerere lors de son allocution lors de la quatrième réunion ministérielle du G77 à Arusha, en Tanzanie, en février 1979, les États africains sont « économiquement dépendants, des semi-colonies au mieux, mais pas des États souverains »<sup>191</sup>.

En raison des choix politiques égoïstes et à courte vue des dirigeants africains au sortir de la colonisation, et de la forte pression exercée sur eux par les anciennes métropoles, le désir d'unité africaine n'a pas donné lieu à l'apparition sur la scène internationale d'un État unitaire africain.

## **B. RUSSIEAFRIQUE, CHINEAFRIQUE : L'Afrique, une proie pour le bloc de l'est.**

La hantise des Occidentaux est de voir l'Afrique succomber au communisme, considérée comme une menace pour leurs intérêts, il est alors nécessaire de l'endiguer, au mieux

---

<sup>188</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 315.

<sup>189</sup> <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/afrique/la-cooperation-monetaire-entre-l-afrique-et-la-france-le-franc-cfa/>.

<sup>190</sup> Maurice Robert, « ministre de » l'Afrique, cité dans <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/158/A/58507>.

<sup>191</sup> Said Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 163.

de le contenir. Les Occidentaux ne peuvent opposer que des arguments vides et se voient contraint d'étiqueter les leaders africains pour justifier leur censure. En ce sens, Nelson Mandela était présenté comme « terroriste communiste »<sup>192</sup>, Lumumba était qualifiée de tous les épithètes possibles : « Lumumba "dictateur", Lumumba "communiste", Lumumba "Moscou" »<sup>193</sup>, la militante et activiste panafricaniste très suivie sur les réseaux sociaux, Nathalie Yamb, est accusé par le gouvernement français d'être un agent d'influence recruté par la Russie<sup>194</sup>, le même traitement est réservé au fondateur de l'ONG Urgences panafricanistes, Kémi Séba.

Des rapprochements entre le bloc communiste et les leaders africains au moment des indépendances ont effectivement eu lieu car ces derniers éprouvaient une attirance particulière aux performances économiques réalisées par l'Union soviétique en relativement peu de temps, passant de l'état d'arriération où elle se trouvait en 1914, au rang de grande puissance mondiale<sup>195</sup>. Il semble logique pour ces États nouvellement indépendant de prendre exemple sur le bloc communiste car leurs situations économiques sont dans des états désastreux au sortir de la colonisation :

Les États qui sortent du colonialisme ont à faire face au gigantesque problème de transformer leur économie, qui consiste presque uniquement à faire du commerce et à produire des matières premières, en un système productif capable de porter la superstructure d'une agriculture et d'une industrie moderne<sup>196</sup>.

De plus, le mouvement communiste reçoit un accueil chaleureux auprès des indépendantistes africains car celui-ci se déclare ouvertement anticolonial et anti-impérialiste. Une nouvelle ère avec un nouvel horizon semble se dessiner pour les leaders et peuples africains dans les années 1960. Toutefois, les oligarchies occidentales comme il a été expliqué précédemment n'a pas manqué de s'ingérer dans les gouvernances africaines en plaçant leurs pions, malléables et à leur service, à la tête des États.

Alors que panafricanisme et communisme semblent liés par leur volonté de s'affranchir du colonialisme et de l'impérialisme, la réalité entre les deux est plus complexe. Dans ce contexte, il faut évoquer les figures de Georges Padmore et C.L.R James, qui sont tous deux

---

<sup>192</sup> Ian Hamel, « Quand Nelson Mandela n'était qu'un "terroriste communiste" », *Le point*, 2013, [https://www.lepoint.fr/monde/quand-nelson-mandela-n-etait-qu-un-terroriste-communiste-06-12-2013-1765529\\_24.php](https://www.lepoint.fr/monde/quand-nelson-mandela-n-etait-qu-un-terroriste-communiste-06-12-2013-1765529_24.php).

<sup>193</sup> « Lumumba le panafricain », Extrait du discours prononcé par Lumumba lui-même devant la Chambre des députés le 9 septembre 1960 pour protester contre sa destitution par le président Joseph Kasa-Vubu, 2012, *Le monde diplomatique*, <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/124/A/51849>.

<sup>194</sup> Vincent Duhem, « Dix choses à savoir sur Nathalie Yamb, cyberactiviste anti-Macron », *jeuneafrique*, 2023, <https://www.jeuneafrique.com/1411911/politique/dix-choses-a-savoir-sur-nathalie-yamb-cyberactiviste-anti-macron/>.

<sup>195</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 262.

<sup>196</sup> K. Nkrumah, 1963, *op. cit.*, p. 122.

des leaders panafricains qui se sont rapprochés du bloc communiste dans le cadre de leur lutte panafricaine. Padmore adhère au parti communiste américain (PCUSA) et est envoyé à Moscou en 1929. Arrêté et expulsé à Londres, malgré le soutien qu'elle apporte aux mouvements indépendantistes, il constate l'ambiguïté de Moscou envers le colonialisme britannique et français, ce faisant il se désolidarise des instances communistes en 1934<sup>197</sup>. Avec C.L.R James, considéré comme « l'esprit le plus fin né dans la Caraïbe anglophone »<sup>198</sup>, ils animent des conférences pour montrer la dissidence marxiste, notamment en ce qui concerne l'incapacité des appareils communistes à penser la question raciale et coloniale<sup>199</sup>. Georges Padmore écrit dans son ouvrage *Panafricanisme ou communisme* que :

Dans notre lutte pour la libération nationale, la dignité humaine et la rédemption sociale, le Pan-Africanisme offre une alternative idéologique par rapport au communisme, d'une part, et par rapport à l'organisation par tribus, de l'autre. Il rejette à la fois le racisme blanc et le chauvinisme noir. Il veut la co-existence des races sur une base d'égalité absolue et de respect pour la personne humaine<sup>200</sup>.

De la sorte, même si certains leaders africains se sont inspirés des politiques économiques venant du bloc communiste pour se développer, ils se sont adaptés aux réalités africaines pour ne pas tomber sous les ordres de Moscou ou de Pékin et ne pas connaître le même déclin qu'a pu connaître le bloc soviétique.

Kadhafi a élaboré une alternative au communisme et au capitalisme, généralement connue sous le nom de « troisième voie ». Cinq principes directeurs constituaient la base du nouveau système : a) l'abrogation de toutes les lois réactionnaires ; b) la purge des déviants politiques et des forces contre-révolutionnaires (communistes, capitalistes et Frères musulmans) ; c) la distribution d'armes aux masses révolutionnaires ; d) l'instauration d'une révolution bureaucratique et administrative ; et e) la proclamation d'une révolution culturelle<sup>201</sup>.

Le « président des pauvres »<sup>202</sup>, Thomas Sankara promet un développement autocentrée qui s'appuie sur les atouts du pays, en particulier la paysannerie car elle constitue

---

<sup>197</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 125-126.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>199</sup> *Ibid.*, p. 127.

<sup>200</sup> « Georges Padmore n'est plus », *Présence Africaine*, 1960, file:///C:/Users/amarm/Downloads/PRESA\_9601\_0116-4.pdf.

<sup>201</sup> Florence Gaub, « Libye : le rêve de Kadhafi devient-il réalité ? », *Politique étrangère*, 2012, <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2012-3-page-645.htm>.

<sup>202</sup> Anne-Cécile Robert, « Président des pauvres », *Le monde diplomatique*, 2007, <https://www.monde-diplomatique.fr/mav/92/ROBERT/14791>.

la majeure partie de la population. « “Consommons burkinabé“ », tel était le slogan officiel, et les ministres devaient montrer l'exemple en s'habillant avec des tissus locaux »<sup>203</sup>.

L'idéologie communiste n'ayant pas pu s'imposer du fait de son déclin à la chute de l'URSS en 1991 mais aussi à cause de l'expansion de la mondialisation capitaliste dans le continent, l'axe Russie-Chine s'est retrouvé dans l'obligation de contourner ces difficultés pour pouvoir s'imposer en Afrique. L'Afrique se retrouve ainsi sur le devant de la scène internationale, devenue un objet d'intense désir et de rivalité entre grandes puissances, à cause de ses immenses richesses et de sa position stratégique sur la carte géographique mondiale<sup>204</sup>. La Russie et la Chine se sont distinguées par leur présence croissante sur le continent, qui diffère largement par sa nature et ses intentions.

La Russie a renforcé ses liens avec l'Afrique en 2010 avec la formation des BRICS, le groupe des BRICS a pris la forme d'une conférence diplomatique à part entière, donnant lieu à un sommet par an, se déroulant à tour de rôle dans chacun des cinq États composant les BRICS, c'est-à-dire : Brésil, Chine, Inde, Russie et Afrique du Sud (le groupe s'est élargi récemment avec l'entrée de nouveaux membres le 1<sup>er</sup> janvier 2024). Le but de ces sommets est d'affirmer la place majeure de ces pays sur la scène internationale, et de mettre en scène leur poids économique et politique, en particulier au regard du bloc occidental. La Russie bénéficie d'une bonne réputation auprès des leaders africains, notamment parce que son casier judiciaire colonial est vide, de ce fait les négociations avec cet État qui n'a pas réduit en esclavage, déporté, colonisé et pillé tout un continent pendant 400 ans sont rendues plus faciles. Dans la démarche de renouer ses liens avec l'Afrique, Moscou entend relancer l'université Patrice Lumumba (renommée en 1992 Université moscovite d'amitié entre les peuples), construite dans les années 1960 en pleine vague de décolonisation, pour former des étudiants venus d'Afrique<sup>205</sup>. Le nom donné à cette université de 1961 à 1992 faisait partie d'une stratégie de *soft power* soviétique pour récupérer les nouveaux États anciennement colonisés qui optaient pour le non-alignement entre le bloc de l'ouest et de l'est.

En pleine Guerre froide, c'est elle qui a formé des générations d'ingénieurs, de médecins et de dirigeants africains. Parmi les plus connus, les présidents sud-africain Thabo Mbeki, nigérian Olusegun Obasanjo, angolais Eduardo Dos Santos et son successeur Joao Lourenço, namibien Sam Nujoma et bien d'autres. Une stratégie d'influence en pleine décolonisation<sup>206</sup>.

La Russie profite des défis sécuritaires auxquels doivent faire face les États africains pour signer des contrats juteux, en particulier en ce qui concerne la vente d'armement. Entre

---

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 264.

<sup>205</sup> « Moscou relance l'université Patrice Lumumba pour retrouver son influence en Afrique », *franceinfo Afrique, AFP*, 2019, [https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/moscou-relance-luniversite-patrice-lumumba-pour-retrouver-son-influence-en-afrique\\_3670315.html](https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/societe-africaine/moscou-relance-luniversite-patrice-lumumba-pour-retrouver-son-influence-en-afrique_3670315.html).

<sup>206</sup> *Ibid.*

2018 et 2022, Moscou a pris la première place en tant que principal fournisseur d'armes en Afrique subsaharienne, dépassant ainsi Pékin. Selon un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, la part de marché de Moscou s'est élevée à 26 %, contre 21 % lors de la période précédente<sup>207</sup>.

À travers ces négociations, la Russie entend faire des États africains un appui de taille dans les relations internationales pour faire face au bloc occidental et aux sanctions qu'ils lui sont destinées. « Un alignement entre la Russie et les pays africains est possible parce qu'il est favorisé par une vision du monde anticoloniale et anti-impérialiste, une alternative à l'ordre institutionnel fondé sur des règles prônées par les États occidentaux »<sup>208</sup>. L'influence russe est remarquable dans les votes à l'Assemblée générale des Nations Unies, effectivement, lors de la résolution de 2022 qui exige que la Russie cesse immédiatement de recourir à la force contre l'Ukraine, 16 pays du continent africain se sont abstenus : l'Algérie, l'Angola, le Burundi, le Congo- Brazzaville, la Guinée équatoriale, Madagascar, le Mali, le Mozambique, la Namibie, le Soudan, le Soudan du Sud, l'Afrique du Sud, le Sénégal, la Tanzanie, l'Ouganda et le Zimbabwe ; 8 pays n'ont pas pris part au vote : le Burkina Faso, la Guinée, la Guinée-Bissau, Eswatini, l'Éthiopie, le Cameroun, le Maroc et le Togo. C'est donc au total 22 pays du continent qui, en 2022, n'ont pas exprimé d'opinion sur le conflit en Ukraine.

La Chine entretient des liens de plus en plus étroits avec l'Afrique, de 2000 à 2019, le volume des échanges entre le continent et la Chine est passé de 10 milliards à 192 milliards de dollars en 2019<sup>209</sup>. En 2013, la Chine a lancé les "nouvelles routes de la soie" avec le projet connu sous le nom de *Belt and Road Initiative* (BRI). Son objectif est d'enrichir les échanges et la coopération à l'échelle transcontinentale en renforçant les infrastructures de communication. Une des stratégies de la Chine pour asseoir son empire sur le continent est de construire des infrastructures et prêter de l'argent à des pays qui n'ont pas la capacité de rembourser<sup>210</sup>. Par exemple, le Sri Lanka après avoir emprunté de l'argent auprès de la Chine pour construire des infrastructures, l'État Sri Lankais s'est retrouvé en incapacité de rembourser près d'1,4 milliard de dollars pour la construction d'un port dans le sud du territoire, le gouvernement a alors été forcé céder le bail du site à une entreprise chinoise pour 99 ans<sup>211</sup>.

Attention, il faut bien distinguer les investissements réels des prestations de service dans les secteurs de la construction et des infrastructures (stades, aéroports, routes,

---

<sup>207</sup> Marion Douet, « La Russie, premier vendeur d'armes en Afrique subsaharienne », *Le Monde Afrique*, 2023, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/03/27/la-russie-premier-vendeur-d-armes-en-afrique-subsaharienne\\_6167163\\_3212.html#](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/03/27/la-russie-premier-vendeur-d-armes-en-afrique-subsaharienne_6167163_3212.html#).

<sup>208</sup> Benedetta Coraglia, « Russie/Chine en Afrique : partenaires ou rivales ? », *Areion24news*, 2023, <https://www.areion24.news/2023/12/04/russie-chine-en-afrique-partenaires-ou-rivales/2/>.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> « LA CHINE ACHÈTE L'AFRIQUE ? | RIEN NE VA + », *AJ+ français*, 2020, <https://youtu.be/UnY-yP4NMsk?si=PECjrcZE9KelsJW0>.

<sup>211</sup> « Fortement endetté auprès de la Chine, le Sri Lanka paye les conséquences de son pari "stupide" (CIA) », *La Tribune*, 2022, <https://www.latribune.fr/economie/international/fortement-endette-aupres-de-la-chine-le-sri-lanka-paye-les-consequences-de-son-pari-stupide-cia-926610.html>.

immobilier...), qui peuvent être entre dix et vingt fois supérieures. En 2019, les premiers se sont élevés à 2,7 milliards de dollars [environ 2,4 milliards d'euros] et les secondes à 44 milliards. La réalité est que la Chine est un prestataire de service plutôt qu'un investisseur en Afrique<sup>212</sup>.

Ces prestations de services ne profitent pas nécessairement aux populations locales car Pékin préfère, pour des raisons de productivité, envoyer sa propre main d'œuvre. En somme, en comparaison aux économies émergentes, l'Afrique, malgré sa diversité, reste principalement une économie basée sur les ressources naturelles, avec peu de progrès en termes de productivité et une marginalisation sur la scène internationale<sup>213</sup>.

Alors que la dette globale du continent africain a, en 2022, atteint 1 800 milliards de dollars<sup>214</sup>, la dette publique française, à la fin du troisième trimestre 2023, s'établit à 3 088,2 Md€, ce sont donc les pays riches qui ont la plus grosse dette. Et si les pays riches peuvent s'endetter de cette façon, c'est parce que le système financier et ses règles du jeu ont été bâtis par leurs propres soins. Avec plus de deux-cents millions d'habitants âgés de 15 à 24 ans, l'Afrique est composée de la plus forte population de jeunes dans le monde<sup>215</sup>, les États africains sont, théoriquement, en mesure de rembourser car une population jeune permet de produire plus de richesses mais le système est façonné de tel sorte à rendre impossible la levée d'argent lorsque ce sont certains États qui réclament ces levées. Il n'y a alors pas de spirale infernale de la dette comme l'indique l'article du *Monde* intitulé « En Afrique, la spirale infernale de la dette »<sup>216</sup>, mais plutôt une spirale infernale du sous-développement car sans levée d'argent, il est difficile, voire impossible de mener des projets<sup>217</sup>. Et comme le système financier refuse d'accorder des liquidités aux États africains, ces derniers se tournent vers d'autres États pour emprunter comme la Chine ou la Russie, or ces deux entités sont des États et ont donc des intérêts comme il a été expliqué précédemment, de ce fait l'indépendance et l'exercice totale de la souveraineté sont pour les États africains pas encore acquises. La corruption des dirigeants africains est souvent pointée du doigt mais en réalité si ces pays sont pauvres, ce n'est pas à cause de la corruption mais parce que ces États n'ont pas de financement et ne maîtrisent ni le bien principal qu'ils produisent, ni son volume et ni son prix. Le développement est dans ces conditions rendu délicat. La corruption est en réalité un effet collatéral, le véritable problème

---

<sup>212</sup> Frédéric Bobin, « “Entre la Chine et l’Afrique, la relation est profondément asymétrique“ », *Le Monde Afrique*, 2021, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/26/entre-la-chine-et-l-afrique-la-relation-est-profondement-asymetrique\\_6103774\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2021/11/26/entre-la-chine-et-l-afrique-la-relation-est-profondement-asymetrique_6103774_3212.html).

<sup>213</sup> Philippe Hugon, « La Chine en Afrique, néocolonialisme ou opportunités pour le développement ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008, n°72, <https://www.cairn.info/revue-internationale-et-strategique-2008-4-page-219.htm>.

<sup>214</sup> « En Afrique, la spirale infernale de la dette », *Le Monde Afrique*, 2024, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/01/23/en-afrique-la-spirale-infernale-de-la-dette\\_6212464\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/01/23/en-afrique-la-spirale-infernale-de-la-dette_6212464_3212.html).

<sup>215</sup> Ziyad Limam, « Une jeunesse en chiffres », *Afrique magazine*, 2021, <https://afriquemagazine.com/une-jeunesse-en-chiffres>.

<sup>216</sup> « En Afrique, la spirale infernale de la dette », 2024, *op. cit.*

<sup>217</sup> « DETTE : MAIS QUI VEUT LA PEAU DES AFRICAINS ? / THOMAS PORCHER », *Le Média*, 2023, <https://youtu.be/zvgPLBBuNr0?si=51XwnluS6M5IPK7i>.

est pour les États africains l'organisation mondiale du système financier tel qu'il a été conçu. Aujourd'hui, des voix s'élèvent de plus en plus pour réclamer l'annulation de la dette extérieure des États africains.

Le président Thomas Sankara et le discours en 1987 qu'il a prononcé pendant le sommet de l'Organisation de l'Unité Africaine du 29 juillet 1987 à Addis-Abeba continue de raisonner dans les consciences des peuples africains et partout ailleurs dans le monde :

La dette sous sa forme actuelle, est une reconquête savamment organisée de l'Afrique, pour que sa croissance et son développement obéissent à des paliers, à des normes qui nous sont totalement étrangers. Faisant en sorte que chacun de nous devienne l'esclave financier, c'est-à-dire l'esclave tout court, de ceux qui ont eu l'opportunité, la ruse, la fourberie de placer des fonds chez nous avec l'obligation de rembourser. On nous dit de rembourser la dette. Ce n'est pas une question morale. Ce n'est point une question de ce prétendu honneur que de rembourser ou de ne pas rembourser. [...] Ceux qui nous ont conduits à l'endettement ont joué comme au casino. Tant qu'ils gagnaient, il n'y avait point de débat. Maintenant qu'ils perdent au jeu, ils nous exigent le remboursement. Et on parle de crise. Non, Monsieur le président, ils ont joué, ils ont perdu, c'est la règle du jeu. Et la vie continue. [...] Je ne voudrais pas que l'on prenne la proposition du Burkina Faso comme celle qui viendrait de la part de jeunes sans maturité, sans expérience. Je ne voudrais pas non plus que l'on pense qu'il n'y a que les révolutionnaires à parler de cette façon. Je voudrais que l'on admette que c'est simplement l'objectivité et l'obligation<sup>218</sup>.

Il est évident qu'il n'existe aucune corrélation directe entre ce discours et son assassinat, survenu trois mois plus tard le 15 octobre 1987. Il s'agit simplement d'une coïncidence malheureuse. Peut-être avait-il anticipé cette coïncidence lorsqu'il déclara : « Si le Burkina Faso, à lui seul, refuse de payer sa dette, je ne serai pas présent à la prochaine conférence »<sup>219</sup>. Son successeur au pouvoir, Blaise Compaoré, ne continue pas le combat, là encore seulement une coïncidence entre sa docilité à l'égard de l'oligarchie occidentale et la durée de son mandat en tant que président du Burkina Faso, 27 ans.

---

<sup>218</sup> « Il faut annuler la dette – 29 juillet 1987, sommet de l'OUA Addis Abéba », discours de Thomas Sankara disponible dans : <https://www.thomassankara.net/il-faut-annuler-la-dette-29-juillet-1987-sommet-de-loua-addis-abeba/>.

<sup>219</sup> *Ibid.*





## **Partie 2 – Vers un renouveau du mouvement panafricain pour braver les échecs.**

Il s'agit de s'intéresser tout d'abord aux piliers sur lesquels doit s'appuyer le mouvement panafricain pour surmonter les défis et obstacles rencontrés (section 1) car ce sont ces atouts qui contribueront à l'élaboration d'un modèle d'organisation, les États-Unis d'Afrique, traduction de l'aboutissement du mouvement panafricain à l'ère moderne/contemporaine (section 2).



## **Section 1- Les piliers stratégiques du mouvement panafricain.**

Il faut ici prendre en considération les clefs de voûte qui permettent de faire vivre la dynamique panafricaine. C'est d'abord le rôle crucial de la société civile dans sa globalité qu'il faut éplucher, des artistes aux scientifiques, des masses populaires à la place des femmes en passant par la diaspora (A). L'examen de toutes les composantes de la société civile panafricaine servira à mettre en avant la communauté de destin qui lie les peuples d'Afrique du Nord et d'Afrique noire dans ce combat contre le néocolonialisme (B).

### **A. L'importance de la société civile panafricaine : artistes, scientifiques, femmes, masses populaires, diaspora.**

Du fait que certaines, pour ne pas dire la plupart, des nouvelles bourgeoisies africaines qui accèdent au pouvoir après les indépendances sont membres de « catégories sociales plus ou moins assimilées, déracinées, culturellement aliénées »<sup>220</sup>, la résistance anti néocoloniale ou anti-impérialisme doit prendre appui sur les masses populaires car ce sont à partir d'elles que la résistance a émergé<sup>221</sup>.

Pour illustrer notre propos sur le déracinement des élites africaines, il est possible d'évoquer deux personnages sénégalais spécialistes en la matière : Léopold Sédar Senghor et Blaise Diagne. Léopold Sédar Senghor et sa femme, Colette Hubert, une normande, prennent l'habitude de venir passer leurs vacances d'été dans la maison de famille en Normandie. En 1980 lorsque Senghor quitte la présidence du Sénégal, ils s'installent définitivement en France, dans cette même maison. Dans un mini reportage disponible sur YouTube, Senghor déclare que « c'est en Normandie que j'écris mes poèmes, parce qu'il me faut une certaine distance de l'Afrique »<sup>222</sup>. Il est en réalité assez triste de constater que l'un des cofondateurs de la Négritude, concept ayant, entre autres, pour but la revalorisation de l'identité noire, ressent le besoin de quitter sa terre pour être inspiré dans ses écrits. Blaise Diagne est le premier député d'origine africaine élu à la Chambre des députés française, en 1914. Diagne attaque en 1924 le journal *Les continents* car un article y est publié et le présente comme étant un « agent du colonialisme »<sup>223</sup>. A travers cette saisine, Blaise Diagne semble avoir définitivement choisi son camp, celui du colonisateur puisque en attaquant en justice le premier journal anticolonialiste de l'époque, il fait le choix d'épargner en revanche les journaux français classiques qui ne sont pourtant pas tendres non plus à son égard<sup>224</sup>. Ces exemples montrent que les élites africaines

<sup>220</sup> Amilcar Cabral cité dans S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 189-190.

<sup>221</sup> *Ibid.*, p. 190.

<sup>222</sup> « Les Senghor ces Normands : la vie à Verson du premier Président du Sénégal », *France 3 Normandie*, 2019, <https://youtu.be/0NzLEU0DB08?si=iYO1JoGrYSFjZquS>.

<sup>223</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 120.

<sup>224</sup> *Ibid.*, p. 121.

semblent désintéressées ou du moins déconnectés de l'idéal panafricain que poursuivent les masses populaires avec passion et courage.

Les premiers tenants du panafricanisme émanent des masses populaires car, au temps de la colonisation, elles n'ont pas eu accès aux outils de propagande comme l'école par exemple. Effectivement, l'école réservé à une certaine partie de la population autochtone produit des adultes endoctrinés qui adhèrent aux discours paternalistes, qu'ils soient liés à la prétendue mission civilisatrice ou autres, des colons : « la lutte anticoloniale hier comme le projet politique panafricain aujourd'hui ne peuvent être portés de manière conséquente que par les masses populaires »<sup>225</sup>.

La deuxième composante de la société civile qu'il convient de mentionner sont les artistes et notamment les chanteurs qui à travers leurs titres dénoncent sans filtre la violence néocoloniale qui s'abat sur le continent. La figure dans ce domaine est Bob Marley. Bob Marley était un chanteur de renommée mondiale, dont la popularité avait franchi les frontières de sa Jamaïque natale pour toucher le monde entier. Son message universel résonnait auprès de tous les peuples opprimés. Rasta, il change la manière de chanter l'Afrique, popularise le reggae et le radicalise. En 1978, avec la sortie du titre *Africa Unite*, Marley exprime sa volonté de voir le continent s'unir et affirme son soutien aux combattants de la liberté<sup>226</sup>. Dans la chanson *War* sortie en 1976, il donne une nouvelle vie au discours prononcé par Haïlé Sélassié Ier à l'ONU en 1963, en le mettant en musique. En reprenant en musique ce texte, Marley renforce le mythe de l'immortalité d'Haïlé Sélassié, disparu un an plus tôt<sup>227</sup>. Le thème du rapatriement en Afrique ou *back to Africa* est chanté dans la chanson *Exodus*. Fela Kuti, pionnier de l'afrobeat, a laissé un héritage durable dans le mouvement panafricain. D'origine nigériane, il critique, à travers ses chansons, sévèrement les dirigeants de l'État nigérian, les régimes militaires et les multinationales qu'il accuse de piller les ressources du continent. « Il appartient à cette minorité consciente qui décide de renoncer aux privilèges pour exprimer les aspirations populaires »<sup>228</sup> note Amzat Boukari-Yabara. Quelques mots maintenant sur Miriam Makeba qui, forcée à l'exil, a combattu sans relâche le régime d'apartheid sud-africain. « Harmonies vocales complexes, spontanéité, influences pop, jazz et gospel »<sup>229</sup>, le titre *Pata Pata* incarne une expression artistique du panafricanisme en transmettant des valeurs d'unité, de solidarité et de célébration de la richesse culturelle africaine au point de devenir un « hymne anti-apartheid »<sup>230</sup> chanté par les résistants et militants panafricains. Le succès de Makeba l'amène à obtenir un Grammy Awards en 1965, elle devient ainsi la première femme noire à le remporter<sup>231</sup>.

---

<sup>225</sup> S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 69

<sup>226</sup> Tshitenge Lubabu M.K., « Bob Marley : “Africa Unite“, “War“, “Exodus“... un message universel », *jeuneafrique*, 2021, <https://www.jeuneafrique.com/191638/culture/bob-marley-30-ans-d-j/>.

<sup>227</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 284.

<sup>228</sup> *Ibid.*, p. 286.

<sup>229</sup> Léo Pajon, « [Série] Miriam Makeba : “Pata Pata“, une comptine devenue un hymne anti-apartheid (2/5) », *jeuneafrique*, 2021, <https://www.jeuneafrique.com/1146602/culture/serie-miriam-makeba-pata-pata-une-comptine-devenue-un-hymne-anti-apartheid-2-5/>.

<sup>230</sup> *Ibid.*

<sup>231</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 290.

« Makeba devient une représentation de la “beauté noire“. [...] Makeba désaliène et décomplexe les femmes noires en montrant qu’une star internationale peut simplement leur ressembler »<sup>232</sup>. Son parcours fait ainsi d’elle une véritable icône culturelle pour des millions de personnes dans le monde.

Amzat Boukari-Yabara réclame plus d’historiens panafricanistes pour transmettre cet idéal aux générations suivantes et éviter que le mouvement s’essouffle ou ne tombe dans l’oubli. En ce sens, une démarche à adopter qui serait intéressante pour les militants panafricains, c’est d’utiliser le système capitaliste pour en tirer quelque chose d’utile. Ce qu’il faut comprendre par-là, c’est que les spécialistes panafricains ne doivent pas hésiter à utiliser les outils qu’offre le système capitaliste pour sensibiliser le plus grand nombre de personnes possibles : YouTube, TikTok, etc. Seumboy, militant panafricain explique qu’il a découvert ce qu’est le panafricanisme à travers des vidéos sur les plateformes d’audiovisuel. Il faut préciser que cela reste possible dans la mesure où l’accès à internet est possible<sup>233</sup> car dans certaines régions d’Afrique, notamment dans les zones rurales, une disparité persiste en matière de couverture numérique. Les coûts d’accès demeurent prohibitifs pour de nombreux utilisateurs, ce qui restreint l’activité numérique. De plus, des défis tels que les interruptions fréquentes, les variations de vitesse internet et les problèmes de sécurité persistent, entravant ainsi l’obtention d’une connexion stable<sup>234</sup>. « Le but de Seumboy : “Que des personnes comme moi qui s’intéressent à l’histoire de France puissent s’approprier une culture accessible“ »<sup>235</sup>. Mais les historiens ne sont pas les seules pièces manquantes du puzzle panafricain, il faut également que d’autres professions se développent pour sortir du joug néocolonial. Une difficulté s’est posée au moment des indépendances, c’est le manque de personnel qualifié. Kwame Nkrumah constate qu’il n’y a que deux africains qui ont un diplôme de géologie, de fait les autorités sont dans l’obligation de faire appel à des géologues étrangers pour mesurer ce qu’il y a dans les sous-sols africains et comme cela a déjà été expliqué, les ingérences extérieures ne se font pas si les puissances étrangères n’y trouvent pas un intérêt. Il faut alors des panafricains dans toutes les disciplines de la société<sup>236</sup>.

En ce qui concerne la diaspora, elle a souvent été négligée alors que par ses trajectoires, elle constitue un morceau important de l’histoire du continent africain. Pour rappel, la diaspora africaine désigne « l’ensemble des populations descendantes des esclaves transbordés depuis l’Afrique aux Amériques dans le cadre du commerce triangulaire dirigé par les puissances européennes entre les 16ème et 19ème siècles »<sup>237</sup>. La diaspora africaine est très présente dans

---

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>233</sup> « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumboy – REPLAY », *op. cit.*

<sup>234</sup> Alan Shoe, « Le paysage des réseaux mobiles et de l’Internet en Afrique : défis et opportunités en 2024 », *Journal du net*, 2024, <https://www.journaldunet.com/ebusiness/telecoms-fai/1527483-le-paysage-des-reseaux-mobiles-et-de-l-internet-en-afrique-defis-et-opportunités/>.

<sup>235</sup> Daniel Lauret, « En résidence au Moutier-d’Ahun (Creuse), l’artiste Seumboy décrypte l’histoire coloniale française via Youtube », *La montagne*, 2021, [https://www.lamontagne.fr/moutier-d-ahun-23150/loisirs/en-residence-au-moutier-d-ahun-creuse-l-artiste-seumboy-decrypte-l-histoire-coloniale-francaise-via-youtube\\_13918500/](https://www.lamontagne.fr/moutier-d-ahun-23150/loisirs/en-residence-au-moutier-d-ahun-creuse-l-artiste-seumboy-decrypte-l-histoire-coloniale-francaise-via-youtube_13918500/).

<sup>236</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>237</sup> <https://www.histoire-immigration.fr/programmation/l-universite/diaspora-noire-ou-diaspora-africaine-deux-manieres-de-faire-recit-d-une-trajectoire-collective>, consulté le 14/05/2024.

les Amériques, en Europe et en Asie. Malgré le manque de considération des leaders africains à l'égard de leurs diasporas, celles-ci n'ont jamais cessé de revendiquer leur africanité. En ce sens, de multiples déclarations de dirigeants du continent américain peuvent être cités : Fidel Castro<sup>238</sup> déclare en 1976 :

Nous ne sommes pas seulement un pays latino-américain, mais aussi un pays latino-africain. Le sang africain coule abondamment dans nos veines. C'est d'Afrique que vinrent dans notre pays, comme esclaves, beaucoup de nos ancêtres. Et les esclaves ne se firent pas faute de lutter et de combattre dans l'armée de libération de notre patrie. Nous sommes frères des Africains et, pour les Africains, nous sommes prêts à lutter<sup>239</sup>.

Une lettre du président Hugo Chavez<sup>240</sup> aux participants du troisième Sommet Afrique-Amérique latine et Caraïbes au mois de février 2013 est également assez significative :

Je le dis du plus profond de ma conscience : l'Amérique du Sud et l'Afrique sont un même peuple. On réussit seulement à comprendre la profondeur de la réalité sociale et politique de notre continent dans les entrailles de l'immense territoire africain où, j'en suis sûr, l'humanité a pris naissance. De lui proviennent les codes et les éléments qui composent le syncrétisme culturel, musical et religieux de notre Amérique, créant une unité non seulement raciale entre nos peuples mais aussi spirituelle<sup>241</sup>.

Au-delà des déclarations, de véritables actions concrètes panafricaines sont entreprises par les dirigeants des pays latino-américains. Il faut commencer par le cas du Brésil car aujourd'hui, près de 90 millions des habitants qui peuplent le pays revendiquent des origines africaines<sup>242</sup>. Le Brésil, sous la présidence de Luiz Lula (2003-2011) vote une loi sur l'enseignement obligatoire de l'histoire de l'Afrique dans les écoles et permet de cette manière au pays d'inaugurer une nouvelle politique africaine fondée sur la proximité historique et culturelle avec l'Afrique<sup>243</sup>. Pour rester dans le cas du Brésil, la présidence a annoncé

---

<sup>238</sup> Fidel Castro, né le 13 août 1926 à Birán et mort le 25 novembre 2016 à La Havane, est un révolutionnaire et homme d'État cubain. Il dirige la république de Cuba, pendant 49 ans, comme Premier ministre de 1959 à 1976.

<sup>239</sup> Rosa Moussaoui, « Fidel Castro : "Le sang africain coule dans nos veines" », *L'Humanité*, 2016, <https://www.humanite.fr/monde/fidel-castro/fidel-castro-le-sang-africain-coule-dans-nos-veines>.

<sup>240</sup> Hugo Rafael Chávez Frías dit Hugo Chávez, né le 28 juillet 1954 à Sabaneta et mort le 5 mars 2013 à Caracas, est un militaire et homme d'État vénézuélien, président de la République de 1999 à 2013.

<sup>241</sup> « Lettre du Président Hugo Chavez aux participants du IIIème Sommet Afrique-Amérique latine et Caraïbes (Guinée Équatoriale, février 2013) TEXTE INTEGRAL », *Ouestaf*, 2013, <https://www.ouestaf.com/lettre-du-president-hugo-chavez-aux-participants-du-iiieme-sommet-afrique-amerique-latine-et-caraibes-guinee-equatoriale-fevrier-2013-texte-integral/>.

<sup>242</sup> François Lafargue, « Le Brésil, une puissance africaine ? », *Afrique contemporaine*, 2008, n°28, <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine1-2008-4-page-137.htm>.

<sup>243</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 275.

l'annulation de neuf-cents-millions de dollars de dettes de douze pays africains en mai 2013<sup>244</sup>, cela témoigne de l'approche panafricaine du Brésil alors que l'Afrique se profile comme un continent d'opportunités économiques<sup>245</sup>. Grâce à ses interventions, Cuba s'est érigé en défenseur des peuples indépendantistes. Effectivement, dans les années 1970, des soldats cubains ont été déployés dans le continent, notamment en Angola pour soutenir le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) contre le colonisateur portugais. Cuba y a envoyé au total près de 50 000 hommes<sup>246</sup>, cet aide militaire a été décisive pour la bataille de Cuito Cuanavale, bataille dont l'issue a radicalement changé la face du continent africain en imposant la libération de Nelson Mandela et l'indépendance de la Namibie, tout comme la fin du régime raciste de l'Apartheid<sup>247</sup>. Sous la présidence de Chavez, « le Venezuela élargit son réseau diplomatique, lance des programmes de coopération (TeleSur) et développe des partenariats économiques et énergétiques (PetroSur) pour aider les pays africains à sortir ensemble de leur dépendance à l'égard de l'Occident »<sup>248</sup>. La solidarité américano-latine est alors importante et c'est pour cela qu'il était important de le rappeler car bien souvent, l'histoire panafricaine de ces hommes est passé au second plan, voire oublié, afin de se concentrer sur la diaspora noire étatsunienne. Il faut rappeler ici que c'est en voyageant en Amérique latine que Marcus Garvey prend conscience du sort commun des populations noires.

Le 22 février 2013, deux semaines avant son décès, Chavez écrit une lettre d'adieu destinée à être lue aux présidents africains lors de la troisième conférence Amérique du Sud-Afrique [...] il invoque les mots de Simon Bolivar, « Union, union, union, cela doit être notre plus importante consigne »<sup>249</sup>.

Du côté afro-américain, William Dubois fonde en 1909 l'association nationale pour l'avancement des peuples de couleurs, ou la *National Association for the Advancement of Colored People* (NAACP)<sup>250</sup>. Avec cette association, Dubois et les militants s'élèvent contre les injustices faites à l'homme outre-Atlantique. Dans le même cadre, Marcus Garvey fonde l'*Universal Negro Improvement Association* (UNIA). Figure éminente du *back to Africa*, il

<sup>244</sup> « Le Brésil annule la dette de 12 pays africains », *jeuneafrique*, 2013, <https://www.jeuneafrique.com/19547/economie-entreprises/le-br-sil-annule-la-dette-de-12-pays-africains/>.

<sup>245</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 276.

<sup>246</sup> Ségolène Allemandou, « Fidel Castro, un héros pour les Africains », *France 24*, 2016, <https://www.france24.com/fr/20161129-fidel-castro-heros-africain-algerie-angola-afrique-sud-mandela-independances>.

<sup>247</sup> Daniel Yagnye Tom, « 23 mars 1988 – 23 mars 2024 : Commémoration de la victoire de la bataille de Cuito Cuanavale, qui imposa la libération de N. Mandela et la fin de l'apartheid », 2024, <https://histoirecamerounfrance.com/2024/03/23/23-mars-1988-23-mars-2024-commemoration-de-la-victoire-de-la-bataille-de-cuito-cuanavale-qui-imposa-la-liberation-de-n-mandela-et-la-fin-de-lapartheid/>.

<sup>248</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 277.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 277-278.

<sup>250</sup> Ibrahima Baba Kaké, « L'influence des afro-américains sur des nationalistes noirs francophones d'Afrique (1919-1945) », *Présence africaine*, 1979, n°112, file:///C:/Users/amarm/Downloads/PRESA\_112\_0048-5.pdf.

délocalise dans cet objectif le Quartier général de son association au Libéria<sup>251</sup>. Il y a une réelle volonté de libérer l'Afrique qui est partagée par tous les leaders afro-américains des plus modérés aux plus radicaux. Après un voyage en Afrique et de retour aux États-Unis, Malcolm X crée une nouvelle structure destinée à rassembler toutes les diasporas africaines afin de peser géopolitiquement sur les exécutifs occidentaux : l'Organisation de l'unité afro-américaine ou *Organization of Afro-American Unity*<sup>252</sup>. L'engagement de X à l'égard des peuples d'Afrique amène Amzat Boukari-Yabara à conclure qu'il est « le premier leader afro-américain à embrasser clairement le panafricanisme comme solution politique aux problèmes rencontrés par l'ensemble des peuples noirs »<sup>253</sup>. La diaspora doit s'unir pour bouleverser l'ordre établi et celle-ci semble prête à mener ce combat. Toutefois, il faut maintenant que les instances et organisations africaines internationales décident de conférer à la diaspora un rôle plus important que celui dont elle dispose aujourd'hui : « il faudra attendre l'année 2003 pour que la diaspora africaine soit reconnue par l'Union africaine comme une entité constituante du panafricanisme et élevée au statut de sixième région du monde »<sup>254</sup>.

La révolution ne peut aboutir sans l'émancipation des femmes, exploitées doublement par la société néocoloniale impérialiste. Une première fois par le système économique et une seconde fois par le système patriarcal. Ces femmes sont tout d'abord asservies par le système capitaliste d'un point de vue économique et ce, depuis l'apparition de la propriété privée. Effectivement, les femmes partagent le sort de l'homme esclave, écrasées quel que soit leur rang à l'intérieur de leurs propres classes et hors de cette classe, même pour celles qui appartiennent aux classes exploiteuses<sup>255</sup> :

Dans les villes, là où était sensée être la civilisation émancipatrice de la femme, celle-ci s'est retrouvée obligée de décorer les salons de bourgeois, de vendre son corps pour vivre ou de servir d'appât commercial dans les productions publicitaires. Les femmes de la petite bourgeoisie sont-elles plus libres, plus émancipées, malgré leur confort matériel <sup>256</sup> ?

Ces femmes exploitées par le système capitaliste sont comme les travailleurs hommes tenues au silence. Ce système a été façonné et modelé par les régimes néocoloniaux pour pérenniser l'oppression des masses populaires et notamment des femmes. Cependant, dans le système mis en place, la femme doit un autre silence à son ouvrier de mari<sup>257</sup>, les femmes sont alors de ce fait dominées par l'impérialisme et l'homme. Pour cette raison, Thomas Sankara explique dans son discours qu'il faut réduire le mariage à nos sœurs seulement s'il apporte une plus-value à la société. Il rajoute que si le mariage ne les rend pas heureuses, celui-ci est vain et ne vaut pas la peine d'être célébré<sup>258</sup>. La condition de la femme et son émancipation appelle alors

---

<sup>251</sup> *Ibid.*

<sup>252</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 256.

<sup>253</sup> *Ibid.*, p. 257.

<sup>254</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 99.

<sup>255</sup> T. Sankara, 2008, *op. cit.*, p. 31.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p. 52.

l'avènement d'une société nouvelle et pour une émancipation effective, il faut associer la femme aux différents combats auxquels est confronté le peuple : leur favoriser l'accès au travail car lui seul garanti l'indépendance économique et leur permet d'avoir une connaissance plus profonde et complète du monde<sup>259</sup> ; favoriser l'accès à l'éducation ; faire de l'égalité des droits entre les hommes et une femme une réalité tangible<sup>260</sup>. « En 1986, dans le dernier gouvernement de Thomas Sankara, cinq femmes sur vingt-cinq ministres (20 %) ont été nommées, soit la moyenne que l'on retrouve dans le monde aujourd'hui »<sup>261</sup>. Toujours dans la poursuite de l'avènement d'une société nouvelle, environ une fois par mois, Thomas Sankara met en place une journée des hommes au marché, visant à alléger les femmes de leurs responsabilités domestiques et à encourager les hommes à faire les courses pour qu'ils rendent compte du coût et la valeur des produits alimentaires<sup>262</sup>. Il interdit par ailleurs l'excision et réglemente la polygamie<sup>263</sup>. Pour que l'émancipation des femmes aboutisse, le chef d'État burkinabé indique que l'action de chaque ministère sera désormais jugée en fonction des résultats atteints<sup>264</sup>.

En somme, parce que « les femmes portent en elles l'autre moitié du ciel »<sup>265</sup>, leur émancipation est une nécessité fondamentale pour le triomphe de la révolution. Le rôle historique joué par les femmes en Afrique est consacré le 31 juillet 1962, à Dar es Salam (Tanzanie) où des femmes venues de divers pays du continent se sont rassemblées pour la première fois et ont établi une organisation connue sous le nom de "Conférence des Femmes Africaines".

Si nous perdons le combat pour la libération de la femme, nous aurons perdu tout droit d'espérer une transformation positive supérieure de la société. Notre révolution n'aura donc plus de sens. [...] La vraie émancipation de la femme, c'est celle qui responsabilise la femme qui l'associe aux activités productives, aux différents combats auxquels est confronté le peuple. L'émancipation ne s'octroie pas, elle se conquiert<sup>266</sup>.

---

<sup>259</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>261</sup> Pierre Lepidi, « Thomas Sankara, le féministe », *Le Monde Afrique*, 2020, [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/04/thomas-sankara-le-feministe\\_6024805\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/01/04/thomas-sankara-le-feministe_6024805_3212.html).

<sup>262</sup> « L'histoire extraordinaire de Thomas Sankara (épisode 1/2) », *Brut*, 2023, [https://youtu.be/IYk6sCMqlvQ?si=EG9JBqd52TH\\_ence](https://youtu.be/IYk6sCMqlvQ?si=EG9JBqd52TH_ence).

<sup>263</sup> Hubert Prolongeau, « Un des combats de Thomas Sankara », *Le monde diplomatique*, 2006, <https://www.monde-diplomatique.fr/2006/08/PROLONGEAU/13835>.

<sup>264</sup> T. Sankara, 2008, *op. cit.*, p. 56.

<sup>265</sup> Isabelle Mourgere, « Thomas Sankara, féministe avant-gardiste », *TV5 Monde*, 2021, <https://information.tv5monde.com/terriennes/thomas-sankara-feministe-avant-gardiste-34265>.

<sup>266</sup> T. Sankara, 2008, *op. cit.*, p. 66-73.

## **B. Une communauté de destin liant les peuples d’Afrique noire et du Nord.**

Il convient ici d’apporter une réponse à la question susmentionnée, qui était celle relative à la position qu’occupe l’Afrique du Nord au sein du mouvement panafricain. Et pour y répondre, il faut au préalable apporter quelques précisions sur la notion de "communauté de destin". Celle-ci est une notion unissant les peuples d’Afrique du Nord et d’Afrique noire et évoque un tissu de liens historiques, culturels, économiques et politiques qui transcendent les différences géographiques et ethniques. Cette notion met en lumière l’interdépendance et les aspirations communes des nations situées de part et d’autre du Sahara. Toutefois, l’application de cette notion nécessite, selon Cheikh Anta Diop, de vérifier la démarche panafricaine des peuples d’Afrique du Nord car ces derniers peuvent présenter en leur sein une intention paternaliste : « Si, au contraire, les Arabes qui vivent en Afrique ne sont pas racistes et s’ils n’ont aucune arrière-pensée impérialiste, rien ne s’oppose à leur fédération avec le reste de l’Afrique noire au sein d’un État multinational. En tout cas, on souhaite qu’il en soit ainsi »<sup>267</sup>.

Dans le prolongement de ces propos, il faut ajouter que les travaux de Cheikh Anta Diop limitent les contours de l’unité continentale africaine au seul contour de l’Afrique noire<sup>268</sup>, allant « du tropique du Cancer au Cap, de l’océan Indien à l’océan Atlantique »<sup>269</sup>. S’il prône les contours de l’unité africaine à la seule Afrique noire, c’est parce qu’il aura tout au long de sa vie cherché à démontrer les racines négro-africaines de la civilisation pharaonique pour construire l’histoire des humanités africaines et réaliser la mission qu’il s’était assigné, celle de rétablir la conscience historique des populations d’Afrique noire. Dans son ouvrage *Nations nègres et culture* publié en 1951 dans *Présence Africaine*, le professeur Cheikh Anta Diop déconstruit les idées euro-centriques sur la civilisation égyptienne et affirme les racines négro-africaines de cette dernière. Pour prouver cela, il s’appuie sur des données liés à la culture, la linguistique et l’archéologie, à titre d’exemple il relève des ressemblances phonétiques entre le wolof et la langue égyptienne ancienne<sup>270</sup>. Aimé Césaire indique que l’ouvrage du Docteur et professeur Diop, mentionné ci-dessus, est le « livre le plus audacieux qu’un nègre n’ait jamais écrit »<sup>271</sup>.

[...] les thèses de Diop cherchent à montrer scientifiquement que l’unité culturelle de l’Afrique noire ne repose pas seulement sur une revendication identitaire visant à retourner le complexe d’infériorité, mais sur des éléments archéologiques, linguistiques, historiques et sociologiques irréfutables<sup>272</sup>.

---

<sup>267</sup> Cheikh Anta Diop dans S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 67.

<sup>268</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 86.

<sup>269</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 180.

<sup>270</sup> « Qui était vraiment CHEIKH ANTA DIOP ? (Documentaire) », *Apprendre l’Afrique*, 2024, [https://youtu.be/KEbcSBd1pvo?si=RM4DI\\_hB5oLEKwWy](https://youtu.be/KEbcSBd1pvo?si=RM4DI_hB5oLEKwWy).

<sup>271</sup> *Ibid.*

<sup>272</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 178.

Ainsi, en attestant les origines négro-africaines de l'Égypte antique, Cheikh Anta Diop a aidé les Africains et les personnes d'origine africaine à se réapproprier une part de leur histoire dont ils avaient été spoliés, affirmant la dignité et la portée de leur héritage culturel. Il ne faut pas oublier de noter que pour les colons l'histoire de l'Afrique commence à leur arrivée sur le continent<sup>273</sup>, de cette manière les travaux de Cheikh Anta Diop revêtent une importance considérable car ils ont permis de « redonner de la fierté à l'homme africain en ce sens où il lui a montré que sa culture, sa civilisation n'avait rien d'inférieur à une autre civilisation sinon d'ailleurs que sa civilisation serait justement celle qui a permis de générer d'autres civilisations »<sup>274</sup>. Le raisonnement de Cheikh Anta Diop appelle un panafricanisme racialisé et ne laisse qu'une place marginale à l'Afrique « blanche » ou plutôt de l'Afrique du Nord au sein du mouvement. Or, les contributions nord-africaines sont dans les faits remarquables et c'est ce qu'il convient d'aborder.

Les leaders nord-africains ont fait de multiples déclarations appelant à la réalisation de l'unité africaine car ils savent que le combat contre le néocolonialisme implique la participation de tout le continent. En ce sens Ahmed Ben Bella<sup>275</sup> déclare dans son discours du 18 juin 1963 que « les vecteurs arabes et maghrébins qui orientent naturellement notre évolution historique doivent converger vers l'unité africaine, qui est le gage suprême de notre émancipation et de notre rayonnement »<sup>276</sup>. Dans la continuité de notre propos, il serait intéressant de relever la question que se pose le leader égyptien Gamal Abdel Nasser<sup>277</sup> : « Pouvons-nous ignorer la présence d'un continent africain où nous a placés le destin ? »<sup>278</sup>. Comme l'explique Saïd Bouamama dans son livre, ce sont les facteurs géographiques et historiques qui déterminent pour ces deux dirigeants une communauté de destin entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire<sup>279</sup>. L'Afrique du Nord et l'Afrique noire ont subi la domination et l'exploitation par des puissances coloniales étrangères et c'est notamment cette histoire commune de soumission et de résistance qui tisse un lien indéfectible entre elles et les unis dans une quête partagée de décolonisation, de développement économique et social, et de réaffirmation de leurs identités culturelles et politiques. « L'unité de l'oppression coloniale »<sup>280</sup> crée une solidarité entre l'Afrique du Nord et l'Afrique noire, les incitant à collaborer et à se soutenir mutuellement dans leurs efforts pour bâtir un avenir plus juste et prospère. Et c'est en cela que le projet panafricain constitue la seule réponse viable à la sortie de la dépendance néocoloniale et à la question du développement économique sans lequel les populations africaines continueront à « végéter dans la pauvreté »<sup>281</sup>.

---

<sup>273</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>274</sup> Interview de Yamar Samb, *op.cit.*

<sup>275</sup> Ahmed Ben Bella (1916-2012) est un combattant de l'indépendance algérienne et un homme d'État algérien.

<sup>276</sup> Ahmed Ben Bella dans S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 104.

<sup>277</sup> Gamal Abdel Nasser (1918-1970) est un homme d'État égyptien.

<sup>278</sup> Gamal Abdel Nasser dans S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 104.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 105.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 98.

La « communauté de destin » qui relie les différents peuples du continent africain est en réalité un sentiment plus profond qui va au-delà de l'histoire commune coloniale ou encore de l'objectif de sortie du néocolonialisme<sup>282</sup>. Contrairement à l'Europe où l'identité nationale est extrêmement forte et marquée, c'est-à-dire que les Français ne sont pas les Italiens, les Italiens pas les Espagnols, les Espagnols pas les Belges, c'est assez différent en Afrique. C'est d'ailleurs ce qui peut expliquer l'échec de l'idéal européen, effectivement, il faut rappeler que le 29 mai 2005, près de 55% des Français votaient "non" au référendum sur le projet de Constitution européenne<sup>283</sup> et la raison semble la suivante : il n'y a pas le même idéal panafricain qui existe chez les Africains que l'idéal européen chez les Européens<sup>284</sup>. Le panafricanisme est enfoui dans chacun des Africains du fait de leur histoire car il ne faut pas oublier que les frontières de l'Afrique actuelle sont le fait de la conférence de Berlin et qu'avant cela, l'Afrique noire « antécolonial »<sup>285</sup> était constitué de grands ensembles : Mali ; Ghana. Même si c'est remonté le cours de l'histoire, il existe toujours un vaste ensemble africain où l'exercice du pouvoir politique transcende les frontières actuelles donc partant de cette réalité, il ne fait aucun doute que le panafricanisme est une aspiration profondément ancrée en chaque Africain<sup>286</sup>.

L'Algérie et sa capitale Alger, appelé aussi la « Mecque des révolutionnaires »<sup>287</sup>, est vraisemblablement le cœur africain qui symbolise le mieux la communauté de destin qui lie les peuples d'Afrique du Nord et d'Afrique noire. Amilcar Cabral, l'un des fondateurs du Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et des Iles du Cap-Vert prononce les mots suivants : « Les musulmans vont en pèlerinage à la Mecque, les chrétiens au Vatican, et les mouvements de libération à Alger »<sup>288</sup>. Alger devient, lorsqu'elle accède à l'indépendance le 5 juillet 1962, une terre d'accueil pour les mouvements de libération. Les rues d'Alger accueillent aussi bien les militants du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola, du Front de libération du Mozambique que des membres du Vietcong, de l'ANC, du Cap-Vert, de la Guinée-Bissau ou encore de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). En juillet 1969, le gouvernement algérien invite officiellement les Black Panthers à participer au premier Festival culturel panafricain. Reconnaisant l'importance de soutenir les mouvements de libération, les Algériens aspirent à jouer un rôle central dans la décolonisation de l'Afrique. À la suite de ce festival, une ambassade officielle des Black Panthers voit le jour à Alger, marquant un symbole fort de solidarité et d'engagement mutuel<sup>289</sup>. Outre l'accueil chaleureux réservés aux différents mouvements de libération, l'Algérie apporte à ces pays un soutien militaire, financier mais aussi

---

<sup>282</sup> K. Nkrumah, 1963, *op. cit.*, p. 159.

<sup>283</sup> Michel Feltin-Palas, « Il y a 15 ans, le choc du non au référendum européen », *L'Express*, 2020, [https://www.lexpress.fr/politique/elections/il-y-a-15-ans-le-choc-du-non-au-referendum-europeen\\_2125542.html](https://www.lexpress.fr/politique/elections/il-y-a-15-ans-le-choc-du-non-au-referendum-europeen_2125542.html).

<sup>284</sup> Interview de Yamar Samb, *op. cit.*

<sup>285</sup> S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 16.

<sup>286</sup> Interview de Yamar Samb, *op. cit.*

<sup>287</sup> Yasmine Abrous, « Alger, la Mecque des révolutionnaires (1962-1974) de Mohammed Ben Slama », *La Revue d'Histoire Militaire*, 2022, <https://larevuedhistoiremilitaire.fr/2022/02/26/alger-la-mecque-des-revolutionnaires-1962-1974-de-mohammed-ben-slama/>.

<sup>288</sup> *Ibid.*

<sup>289</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 261.

une aide diplomatique. En ce sens, les mots prononcés par Ahmed Ben Bella lors de la conférence d'Addis-Abeba en 1963 sont assez significatifs du soutien qu'il souhaite apporter :

Pour que l'Algérie ait pu devenir un État indépendant, des frères africains ont accepté de mourir un peu. Pour que soient libérés les peuples encore sous domination coloniale, acceptons tous de mourir un peu ou tout à fait, afin que l'unité africaine ne soit pas un vain mot. [...] Il est également de mon devoir [...] de déclarer que cette charte resterait lettre morte si nous ne donnions pas en Angola, en Afrique du Sud et au Mozambique l'appui inconditionnel que ces peuples encore sous le joug colonialiste sont en droit d'attendre de nous. [...] Nous avons parlé d'une banque de développement. Pourquoi n'avons-nous pas parlé d'une banque de sang [...] <sup>290</sup>?

L'attachement que porte Nelson Mandela à l'Algérie symbolise les destins et liens qui unissent l'Afrique du Nord et l'Afrique noire. Pour ce dernier, l'Algérie représentait plus qu'un simple allié, elle exprimait la possibilité de vaincre l'oppression vers la quête de l'indépendance et de la liberté. Invité au Maroc en 1960 pour participer à des leçons de stratégie révolutionnaire données par l'armée algérienne, il se rendra par la suite, pour visiter une unité, sur le front algérien. Trois mois après sa libération en 1990, il se rend sur le sol algérien pour témoigner de sa gratitude auprès du pays qui l'a accueilli pour l'entraîner et en reconnaissance au soutien apporté à la lutte du peuple sud-africain contre l'apartheid : "Je suis le premier Sud-africain à avoir été entraîné aux armes en Algérie. Quand je suis rentré dans mon pays pour affronter l'apartheid, je me suis senti plus fort" <sup>291</sup>. Il ajoute : "C'est l'Algérie qui a fait de moi un homme" <sup>292</sup>. Et remercie également le peuple algérien en proclamant « *Algeria is my country* » <sup>293</sup>. En juillet 1969, la ville d'Alger devient le théâtre du premier festival culturel panafricain, une initiative commandée par l'Organisation de l'Unité Africaine, trois ans après le prestigieux festival mondial des Arts nègres à Dakar. Cet événement grandiose réaffirme de manière éclatante le rôle d'Alger en tant que centre mondial de rassemblement et de célébration des cultures des peuples, consolidant ainsi son rayonnement international et son engagement en faveur de la solidarité et de la diversité culturelle.

Le festival est l'occasion pour le président algérien (Houari Boumediene) d'affirmer dans son discours d'inauguration l'africanité culturelle de l'Algérie et au-delà de l'ensemble de l'Afrique du Nord : « L'unité africaine, l'africanité culturelle, est une réalité forgée aux événements de l'histoire, sur une terre commune, et vécue par des hommes voués au même destin. L'africanité est faite de la double source de nos héritages culturels communs et de nos destins semblables » <sup>294</sup>.

---

<sup>290</sup> Ahmed Ben Bella dans W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 120-146.

<sup>291</sup> « Nelson Mandela et l'Algérie : une relation particulière », 2022, *Algérie Presse Service*, <https://www.aps.dz/algerie/142925-nelson-mandela-et-l-algerie-une-relation-particuliere>.

<sup>292</sup> *Ibid.*

<sup>293</sup> Yasmine Abrous, *op. cit.*

<sup>294</sup> H. Boumediene dans W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 122.

En dehors de l'Algérie, d'autres leaders d'Afrique du Nord se sont engagés dans cette solidarité envers le reste du continent pour promouvoir l'unité africaine. C'est par exemple l'Égypte de Gamal Abdel Nasser qui accueille dans les années 1950 les militants et les combattants du FLN algérien (Front libération nationale) mais aussi les upcistes du Cameroun. Radio Le Caire devient une antenne de propagande anticoloniale avec des programmes diffusés dans les différentes langues autochtones du continent : haoussa, swahili, amharique<sup>295</sup>. C'est ensuite la figure contemporaine du monde arabe qui incarnait le mieux cette volonté d'unité continentale qu'il faut évoquer, Mouammar Kadhafi. Kadhafi est un dirigeant qui a approfondi sa politique africaine et qui a entrepris de véritables actions pour faciliter le quotidien des États et peuples africains dans leur ensemble. Dans cette optique, en 2000, le chef d'État libyen prend en charge 75 % du coût de construction du satellite de communication africaine afin de concrétiser un projet qui fait perdre à l'Europe une rente annuelle colossale<sup>296</sup>. Kadhafi a pour but d'entreprendre d'autres projets pour s'émanciper du système monétaire international : création d'une Banque d'investissement africaine, un Fonds monétaire africain ou une Banque centrale africaine<sup>297</sup> ; création d'une monnaie africaine. Il paraît bien que ce sont ces structures qui laissaient entrevoir une révolution monétaire africaine et émancipatrice qui ont causé sa chute et amené à son assassinat par les forces occidentales en 2011.

La « communauté de destin » pour être pleine implique de la part des peuples et gouvernements d'Afrique du Nord de lever ce qui est un tabou au sein de leurs sociétés : les traites esclavagistes antécoloniales. L'esclavage a constitué une réalité indéniable au sein des sociétés africaines, tout comme il l'a été dans la majorité des sociétés à travers le globe durant de nombreux siècles. En nier l'existence ou en minimiser l'importance revient à occulter l'ampleur des héritages historiques qui continuent de façonner nos sociétés contemporaines. Reconnaître pleinement cette sombre période est essentiel pour comprendre les dynamiques sociales et culturelles actuelles du continent africain et pour aborder les défis hérités de ce passé<sup>298</sup>. Si ces traites esclavagistes ont effectivement existé, elles n'ont cependant rien d'équivalent à ce qui a été procédé par les Européens, si elles étaient similaires comme le prétendent ceux qui instrumentalisent cette partie de l'histoire africaine, « où se trouvent donc en Asie les concentrations d'hommes noirs comparables à celles des Amériques ? ». Néanmoins, si elles ne sont pas comparables il faut pouvoir les dénoncer et les assumer, c'en est même une « nécessité absolue »<sup>299</sup>. Mouammar Kadhafi dans son discours de clôture au sommet arabo-africain de Syrte du 10 octobre 2010 déclare au nom des Arabes ses plus vives excuses « pour leur comportement honteux envers les Africains, en ce sens qu'ils ont acheté des enfants et en ont fait des esclaves »<sup>300</sup>. Il faut noter également que l'appellation de « traites arabo-musulmanes » est un terme inopportun parce qu'il semblerait qu'à travers cette expression, seuls les chefs arabo-musulmans régnaient en maître d'esclaves. Or, « si les acteurs

---

<sup>295</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 195.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 326.

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 327.

<sup>298</sup> S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 230.

<sup>299</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>300</sup> *Ibid.*, p. 242.

premiers dirigeants de cette traite sont effectivement berbères, arabes ou musulmans, les destinataires sont beaucoup plus variées : Persans, Indiens, Turcs. Par ailleurs, des Berbères et des musulmans furent également réduits en esclavage au cours de ces traites ». Afin d'éviter les instrumentalisations de ceux qui veulent nuire au projet unitaire africain, c'est-à-dire les milieux conservateurs, et éviter que cet héritage de l'histoire constitue un obstacle insurmontable, cette période qui relève du temps antécolonial<sup>301</sup> doit alors être assumé et ne plus constituer un tabou au sein des sociétés nord-africaines.

[...] en l'absence de prise en charge politique et institutionnelle de l'histoire de cet esclavage et cette traite, il n'est pas simple pour le citoyen quelconque de se situer comme appartenant à des sociétés ayant été esclavagistes alors qu'il se percevait jusqu'à présent à juste titre comme appartenant à des sociétés ayant été victimes du racisme colonial<sup>302</sup>.

---

<sup>301</sup> Le mot « antécolonial » est tiré de l'ouvrage *Pour un panafricanisme révolutionnaire* et le choix a été fait de l'utiliser dans ce mémoire car il semble être plus pertinent que le terme « précolonial ». Le terme précolonial sous-entend comme l'explique l'auteur S. Bouamama que l'Afrique était destinée à être colonisée.

<sup>302</sup> S. Bouamama, 2023, *Ibid.*, p. 235.



## **Section 2- User de la violence pour accéder à l'émancipation et bâtir l'Afrique de demain.**

Face à la persistance des influences néocoloniales et impérialistes, le mouvement panafricain est dans l'obligation de recourir à la violence pour se libérer des chaînes de la domination étrangère (A). C'est par cette force résolue que l'Afrique peut espérer détruire les structures d'exploitation qui perpétuent son asservissement, et ainsi, poser les fondations d'une société juste et prospère (B).

### **A. L'utilisation de la violence, condition *sine qua none* pour accéder à l'émancipation.**

Lors de la conférence panafricaine de Manchester de 1945, deux déclarations ont été adoptées. La première est une déclaration aux puissances coloniales, la seconde est une déclaration aux puissances colonisées.

La seconde déclaration est un texte qui explique que lorsque ceux qui vous exploitent, à savoir les puissances impérialistes, prétendent vous accorder la liberté, cette liberté est une illusion. Une liberté octroyée par ceux qui ont fondé leur domination sur votre oppression ne peut être ni véritablement effective. En s'ingérant dans les affaires gouvernementales des nations anciennement colonisées, ces puissances continuent de maintenir leur emprise, exerçant une influence considérable sur les décisions politiques et économiques de ces pays<sup>303</sup>. Ainsi, malgré une apparence de souveraineté, ces nations demeurent en réalité sous le joug de leurs anciens colonisateurs, qui persistent à tirer les ficelles en coulisse, dirigeant les destinées de ces pays selon leurs propres intérêts. Il est crucial de reconnaître ces faits pour comprendre que la véritable liberté implique une indépendance totale, affranchie de toute influence étrangère cherchant à perpétuer des formes subtiles de contrôle et d'exploitation. Comme le souligne Frantz Fanon, jamais aucune puissance coloniale ne renonce au pouvoir à la suite d'une soudaine crise de conscience. Elle choisit simplement de varier les formes de violence qu'elle applique<sup>304</sup>.

La Déclaration aux puissances coloniales met en avant que l'essence du panafricanisme est fondamentalement pacifiste. Cependant, face à un Occident dont l'histoire est marquée par la violence, le colonialisme et l'esclavagisme, il devient impératif pour les peuples africains de recourir à tous les moyens possibles pour s'émanciper<sup>305</sup>. Cela implique parfois des actions radicales, même si elles vont à l'encontre des valeurs pacifiques initialement prônées. La violence, bien que regrettable, est perçue comme un outil nécessaire pour briser les chaînes de

---

<sup>303</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>304</sup> Robert Young traduit par Marie Ploux, « Fanon et le recours à la lutte armée en Afrique », *Les temps modernes*, 2006, n°635-636, p. 71 à 96, <https://www-cairn-info.ezproxy.unilim.fr/revue-les-temps-modernes-2006-1-page-71.htm>.

<sup>305</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

l'oppression et garantir un avenir où les nations africaines ne sont plus réduites à des objets de convoitise et d'exploitation. Il faut ici faire le lien avec la révolution haïtienne car les insurgés y ont employé une tactique particulièrement symbolique : celle de mettre le feu aux plantations et aux champs de canne à sucre<sup>306</sup>.

En août 1791, les esclaves se soulèvent lors d'un assaut des plantations de la plaine du nord de Saint-Domingue brillamment coordonné. Ils réduisent les champs de canne à sucre en cendres et détruisent les machines de traitement du sucre. Ils tuent tous les Blancs qui croisent leur route, incitent les autres à fuir vers la capitale, Le Cap. Les flammes des champs en feu s'élèvent si haut que, selon un témoignage, la lumière serait suffisante pour lire en pleine nuit<sup>307</sup>.

En embrasant ces lieux de production, les révolutionnaires haïtiens ont envoyé un message qui portait une double signification profonde. D'un côté, elle constituait une forme de sabotage économique, destinée à affaiblir le pouvoir des colons en anéantissant leurs principales sources de richesse et d'exploitation. De l'autre, elle incarnait un acte de libération, une manière pour les insurgés de se réapproprier symboliquement des terres marquées par tant de souffrances et d'injustices. En réduisant en cendres ces champs de canne à sucre, les révolutionnaires haïtiens affirmaient avec force leur détermination à se libérer de toute forme de servitude, prêts à sacrifier les richesses de la terre pour reconquérir leur dignité et leur liberté.

En janvier 1959, après deux années de guérilla incessante, l'armée rebelle de Fidel Castro saisit l'occasion offerte par une grève générale paralysant le pays pour s'emparer triomphalement du pouvoir à La Havane. Le renversement de Batista, largement perçu comme un bastion du néocolonialisme et de l'influence américaine, et la victoire des indépendantistes algériens en 1965 suscitent une onde de choc qui traverse les continents, galvanisant les aspirations révolutionnaires dans de nombreux pays. Ces deux succès confèrent aux discours de Frantz Fanon relatifs à la lutte armée, qui étaient jusque-là marginalisés, un véritable prestige<sup>308</sup>. L'action révolutionnaire et la lutte armée sont désormais considérées comme des options politiquement légitimes sur le plan international. Juridiquement, ce droit a également été consacré le 14 décembre 1960 par la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de l'ONU qui adopte la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux<sup>309</sup>. Cette Déclaration a servi de base juridique et politique aux mouvements de libération nationale qui ont été à l'origine de la vague de décolonisation qui a débuté dans les années 1960. L'Assemblée générale des Nations Unies proclame la « nécessité de mettre rapidement et inconditionnellement fin au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes

---

<sup>306</sup> Edison Veiga, « Qui était Toussaint Louverture, leader de la révolution haïtienne ? », *BBC News Afrique*, 2024, <https://www.bbc.com/afrique/articles/cn3m8n7v2r3o>.

<sup>307</sup> Laurent Dubois, « Haïti : une révolution au cœur de l'Atlantique noir », *Les grands dossiers des sciences humaines*, 2011, n°24, p. 17, [https://www.cairn.info/article.php?ID\\_ARTICLE=GDSH\\_024\\_0017](https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=GDSH_024_0017).

<sup>308</sup> Robert Young traduit par Marie Ploux, *op. cit.*

<sup>309</sup> <https://www.un.org/fr/events/decolonization50/background.shtml>.

ses manifestations »<sup>310</sup> et déclare que « la sujétion des peuples à une subjugation, à une domination et à une exploitation étrangères constitue un déni des droits fondamentaux de l'homme, est contraire à la Charte des Nations Unies et compromet la cause de la paix et de la coopération mondiale »<sup>311</sup>. Ces travaux poursuivis par l'Organisation sont fondés sur le « principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes » inscrit au paragraphe 2 de l'Article premier de la Charte des Nations Unies. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un sujet qui a fait l'objet de plusieurs études approfondies, il est le principe du droit international selon lequel chaque peuple peut librement choisir son statut politique, en dehors de toute influence étrangère.

Frantz Fanon a rendu l'usage de la violence armée un moyen légitime pour se débarrasser de son agresseur. L'unité africaine reste avant tout pour Fanon une unité de combat visant à libérer le continent du colonialisme et de la violence qui lui est consubstantielle<sup>312</sup>. Cette violence est légitime car le régime colonial est par nature un régime de violence : « Entre oppresseurs et opprimés, tout se résout par la force »<sup>313</sup>. Fanon s'est impliqué dans le projet d'élaboration de la légion africaine qui était conçue comme un corps d'armée transnational capable d'intervenir pour soutenir n'importe quelle lutte<sup>314</sup>. « L'Afrique tout entière devient un vecteur de violence dirigé contre les oppresseurs. C'est bien ce que le panafricanisme représente pour Fanon »<sup>315</sup>. Alors que le Congo s'enfonce dans une grave crise dans les semaines qui suivent l'indépendance, Lumumba demande à l'ONU l'envoi de casques bleus mais ces derniers peinent à résoudre le conflit car refusent notamment d'intervenir au Katanga. Pour Frantz Fanon, Patrice Lumumba a commis une erreur, celle de croire en l'impartialité amicale de l'ONU<sup>316</sup>.

Dans un contexte où l'ONU, organisation chargée de maintenir la paix dans le monde, peine à remplir sa mission, les leaders et organisations internationales africaines ont tenté de construire des modèles de défense pour assurer leur sécurité. Il est possible de citer en premier lieu Kwame Nkrumah qui a, durant son exercice au pouvoir, utilisé une partie des économies du Ghana pour installer des structures d'accueil et d'entraînement pour les combattants nationalistes du continent<sup>317</sup>. Alors que les troupes militaires françaises ont, en 2022, évacué le territoire du Mali à la suite de la prise du pouvoir d'Assimi Goita, la présence de ces forces françaises néocoloniales n'a en réalité jamais été légitime. Effectivement, comme l'explique le ministre de l'Enseignement supérieur Amadou Keita, malgré la présence de toutes ces troupes et de tous ces instructeurs, le Mali allait perdre l'ensemble de son territoire. Il convient alors de se demander ce que faisaient réellement ces troupes au Mali car en moins de dix ans le terrain djihadiste s'est propagé sur les territoires maliens et a dépassé les frontières du Mali pour atteindre les autres pays du sahel. Aujourd'hui, ces terrains sont même en train d'atteindre les

---

<sup>310</sup> <https://www.ohchr.org/fr/instruments-mechanisms/instruments/declaration-granting-independence-colonial-countries-and-peoples>.

<sup>311</sup> *Ibid.*

<sup>312</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 202.

<sup>313</sup> Frantz Fanon dans A. Boukari-Yabara, 2017, *Ibid.*, p. 201.

<sup>314</sup> Robert Young traduit par Marie Ploux, *op. cit.*

<sup>315</sup> *Ibid.*

<sup>316</sup> Frantz Fanon dans A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 212.

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 162.

pays du golfe et les pays côtiers<sup>318</sup>. Pour conforter cet argumentaire, il faut rappeler que Modibo Keita demandait dès 1961 à la France de retirer et d'évacuer ses bases militaires de Bamako, Kati, Gao et Tessalit<sup>319</sup>. En 1960, le groupe de Casablanca signait la « Charte africaine » qui prévoyait la créations d'un « haut commandement commun [...] qui se réunit périodiquement dans le but d'assurer la défense commune de l'Afrique en cas d'agression contre une partie de ce continent et de veiller à la sauvegarde de l'indépendance des États africains »<sup>320</sup>. Sékou Touré plaide pour la mise en place d'un ministère panafricain de la défense pour s'opposer aux ingérences étrangères et libérer le reste du continent<sup>321</sup>. Sans unité africaine, la sécurité de chaque État est impossible ou suppose le maintien de la dépendance et de la domination et c'est aujourd'hui l'Union africaine qui en fait les frais. C'est parce qu'elle peine à mener une politique continentale sur les secteurs stratégiques comme l'armée, que l'UA n'est pas en mesure d'incarner aujourd'hui le renouveau du continent<sup>322</sup>. Alors que le leader Tanzanien exprimait sa méfiance à l'égard des militaires et du rapport au pouvoir qu'ils pouvaient avoir, il semble que c'est vers cette voie-là qu'il faut se diriger. Les récentes prises de pouvoir d'Ibrahim Traoré au Burkina Faso, d'Assimi Goita au Mali, d'Abdourahmane Tchiani au Niger et de Brice Oligui Nguema au Gabon jouissent d'une grande popularité auprès de leurs populations et de leurs diasporas car ils paraissent comme des « panafricains convaincus, compétents et motivés »<sup>323</sup>. La prise de pouvoir par des régimes militaires permettront ainsi de réaliser l'unité africaine plus aisément car pour chaque avancée, il faut combattre les aliénés ou du moins ceux qui ont prêtés allégeance aux oligarchies occidentales, et cela avec des moyens limités.

Mais il faut aussi, ajoute-t-il, que les Africains retirent leur soutien aux dirigeants africains qui cautionnent la répression française en Algérie et la perpétuation du système colonial en Afrique. [...] Virulent contre Houphouët, [...] Fanon n'épargne pas non plus Senghor, qu'il accuse également de défendre la position de la France en Algérie alors que la défense de la culture africaine ne peut passer que par la libération totale du continent.

Ces propos peuvent être relativisés en mettant en avant l'élection récente de Bassirou Diomaye Faye à la présidence du Sénégal et de la nomination d'Ousmane Sonko en tant que premier ministre. Il est vrai que pour les populations africaines « Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko diffèrent de leurs prédécesseurs parce qu'ils sont d'abord et avant tout des purs produits de l'école et de l'enseignement supérieur sénégalais »<sup>324</sup> et n'ont « jamais appartenu au gratin franco-africain d'où sortent traditionnellement les élites des anciennes colonies, en cela ces

---

<sup>318</sup> Interview du ministre Amadou Keita, *op. cit.*

<sup>319</sup> Modibo Keita dans S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 127

<sup>320</sup> Résolutions de la conférence panafricaine réunis à Casablanca du 3 au 7 janvier 1961 dans S. Bouamama, *Ibid.*, p. 134.

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 144.

<sup>322</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 329.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 329.

<sup>324</sup> « Sénégal : Pourquoi le duo Diomaye Faye/Ousmane Sonko inquiète la France », *Le Média*, 2024, <https://youtu.be/YFyQHoPh0eE?si=reHoyZq6FVBZU6FU>.

nouveaux politiques ressemblent à des militaires qui dans d'autres anciennes colonies françaises ont pris le pouvoir par la force »<sup>325</sup>. Ces propos peuvent même être relativisés car comme l'explique Nelson Mandela, « la révolution ne consiste pas seulement à appuyer sur la détente d'un fusil ; son but est de créer une société honnête et juste »<sup>326</sup>, l'usage de la force donc pour être employé à des fins utiles doit s'accompagner d'une formation politique.

## **B. L'Afrique de demain : le modèle des États-Unis d'Afrique.**

Nous avons vu dans le cas des États-Unis, comment les éléments dynamiques de la société avaient compris le besoin d'unité et mené une guerre civile cruelle pour maintenir l'unité politique. [...] Nous avons vu également, dans le cas de l'Union soviétique, comment la création d'une unité continentale n'impliquant pas l'abandon de la souveraineté nationale des États fédérés a donné un dynamisme qui a fait passer cette société [...] d'un retard extrême à une puissance extrême.

Pour parvenir à l'unité continentale, le leader Ghanéen Kwame Nkrumah propose un modèle similaire que le modèle États-Unien, c'est-à-dire un modèle qui tend vers un État fédéral. Dans la conception de Nkrumah, l'unité continentale doit être réalisée le plus vite possible pour éviter d'éclater sous la pression des puissances impérialistes<sup>327</sup>. La Guinée de Sékou Touré est au départ sensible au discours de Nkrumah et se sent redevable à l'égard de ce dernier car celui-ci accordera un prêt financier au gouvernement guinéen dès l'accès à l'indépendance pour aider l'État guinéen à surmonter les représailles économiques de la France. Cette connexion entre les deux leaders se traduit par la création de l'Union Ghana-Guinée, le 23 novembre 1958. Les Constitutions ghanéennes et guinéennes acceptent de remettre en cause leur souveraineté qu'ils viennent d'acquérir « en vue d'une union des États africains »<sup>328</sup>. L'article 34 de la Constitution guinéenne de 1958 affirme que « La République peut conclure avec tout État africain des accords d'association ou de communauté, comprenant abandon partiel ou total de souveraineté en vue de réaliser l'unité africaine »<sup>329</sup>. La vision de Kwame Nkrumah est jugée trop radicale et est par ses homologues africains accusé de vouloir prendre la tête des affaires africaines. C'est en réalité ici un faux procès qui est porté à l'encontre du leader ghanéen, ce procès camoufle les motivations égoïstes des chefs d'États africains. Effectivement, si plusieurs raisons expliquent l'échec des constructions fédérales africaines, l'une d'entre elles est à lier au fait que les responsables africains voient dans ces indépendances une chance pour leur promotion personnelle et leur ascension sociale<sup>330</sup>. Ce procès est injuste car lorsque est étudié avec profondeur les travaux de Kwame Nkrumah, il ne fait aucun doute que ses idéaux panafricanistes avaient pour seul et unique but l'intérêt des populations

---

<sup>325</sup> *Ibid.*

<sup>326</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 310.

<sup>327</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 183.

<sup>329</sup> <https://mjp.univ-perp.fr/constit/gn1958.htm>.

<sup>330</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 192.

africaines. D'autant plus qu'il explique dans *L'Afrique doit s'unir* que la « souveraineté de chacun des États de l'Union africaine »<sup>331</sup> pouvait être préservé dans une certaine mesure. Les réticences des homologues africains à l'égard de Nkrumah les amènent à prendre de la distance avec le projet que porte le leader ghanéen. Même Sékou Touré se détache petit à petit de l'idéal panafricain ghanéen qu'il partageait pourtant au début : « Il n'est pas question d'un gouvernement d'union »<sup>332</sup>.

Julius Nyerere<sup>333</sup> dans ce contexte et après le renversement de Kwame Nkrumah en 1966, reprend le flambeau et devient la figure du panafricanisme. Contrairement à Nkrumah, Nyerere plaide une unification graduelle et non immédiate<sup>334</sup> en passant notamment dans un premier temps par des fédérations régionales. Si Nkrumah ne veut pas de fédérations régionales, c'est parce que dans les fédérations règne une logique de compétition, de fait une méfiance s'installe et l'enjeu centrale est de prendre le dessus sur son pays voisin<sup>335</sup>. Si dans les fédérations règnent une logique de compétition, c'est parce qu'elles sont pour le leader ghanéen une forme de balkanisation, or celle-ci est l'un des ennemis à affronter pour la réalisation de l'unité continentale.

Le plus grand danger que court actuellement l'Afrique est le néo-colonialisme et son principal instrument est la balkanisation. Ce dernier terme désigne particulièrement bien la fragmentation de l'Afrique en États petits et faibles, car il a été inventé pour la politique des grandes Puissances qui divisèrent la partie européenne de l'ancien Empire turc et créèrent, dans la péninsule des Balkans, un certain nombre d'États rivaux entre eux et assujettis<sup>336</sup>.

Il faut dire que les dirigeants qui ont plaidé pour des intégrations régionales sont ceux qui ont été les plus proches des régimes occidentaux. Il est possible de citer en ce sens Houphouët-Boigny qui plaide pour que chaque État garde sa souveraineté et se réunit dans des forums entre États souverains. Léopold Sédar Senghor plaide quant à lui pour une confédération, c'est-à-dire une fédération des anciennes colonies françaises avec leur ancien colonisateur, la France<sup>337</sup>. Les nouveaux États indépendants qui ont choisi la voie fédérale dans leur coopération continuent à vivre en réalité dans la relation de la colonie par rapport à son « patron » métropolitain<sup>338</sup>. Mais les arguments de Julius Nyerere sont également cohérents car il est vrai que dans un continent qui compte 54 États, les discordances sont fortement nombreuses et donc la fédération de chaque région permettrait de réduire le nombre de parties à retenir dans la quête

---

<sup>331</sup> *Ibid.*, p. 253.

<sup>332</sup> Sékou Touré dans *Ibid.*, p. 224.

<sup>333</sup> Julius Kambarage Nyerere est un homme politique tanzanien. Il fut Premier ministre de la Tanzanie de 1960 à 1961, puis président de la République unie de Tanzanie du 29 octobre 1964 au 5 novembre 1985.

<sup>334</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 220.

<sup>335</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>336</sup> Kwame Nkrumah, 1963, *op. cit.*, p. 202.

<sup>337</sup> « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », *op. cit.*

<sup>338</sup> Kwame Nkrumah, 1963, *op. cit.*, p. 205.

de l'unité continentale<sup>339</sup>. « Plus “modéré“ », Nyerere apparaît comme un facteur d'équilibrisme à l'échelle régionale »<sup>340</sup>. Le compromis d'Addis-Abeba rejette le concept fédéral de Nkrumah au profit d'un système « coopératif » parfaitement compatible avec le système néocolonial<sup>341</sup>.

Au regard des événements actuels en Afrique avec ses multiples difficultés, l'Afrique n'aurait-elle pas raté son entrée dans la société internationale ? Si l'Afrique révolutionnaire l'avait emporté à Addis-Abeba, les conflits internes, les problèmes frontaliers et les coups d'État répétés y seraient-ils d'actualité ? L'Afrique n'aurait-elle pas plus de considération que l'image qu'elle incarne aujourd'hui sur l'échiquier international ? [...] N'Krumah aurait-il eu raison quand il déclarait au sommet d'Addis-Abeba en 1963 : « Le retard à la réalisation véritable de l'unité africaine approfondit nos différences et nous jette dans le filet des néo-colonialismes. Et il nous fera perdre à jamais la course solennelle vers la rédemption totale de l'Afrique »<sup>342</sup>.

Les sociétés africaines ne présentent pas les mêmes caractéristiques que les sociétés occidentales, de fait vouloir transposer le modèle européen en Afrique et attendre de ce modèle l'avènement du développement n'est pas la bonne solution pour y parvenir et constitue même un frein à l'unité continentale. Le contexte qui a permis le décollage économique en Europe n'existe pas en Afrique. L'Afrique n'est alors pas en retard mais le contexte est simplement différent : hypertrophie du secteur tertiaire, inflation démographique, techniques de productions plus onéreuses<sup>343</sup>. Les sociétés africaines sont à l'origine centrées principalement sur la solidarité et la famille. Et sur ces deux points qu'insistent Kwame Nkrumah et Julius Nyerere respectivement à travers les termes « communalisme » et « ujamaa ». A travers la notion de « communalisme », Nkrumah explique qu'il faut que les nouveaux États africains renouent avec l'esprit de solidarité et d'égalité qui régnait avant l'arrivée des colons. « Ce que la pensée socialiste en Afrique doit retrouver, ce n'est pas la structure de la “société africaine traditionnelle“ mais son esprit, car l'esprit du communalisme se cristallise dans son humanisme et dans sa réconciliation de m'avancement individuel avec le bien-être du groupe »<sup>344</sup>. Nyerere approfondit sa politique progressiste inspiré des valeurs de solidarité africaines qu'il définit avec le terme « ujamaa ». Ujamaa signifie en swahili, langue bantoue originaire de Tanzanie, « famille », « fraternité » ou encore « organisation familiale »<sup>345</sup>. En somme, les sociétés africaines antécoloniales étaient des « civilisations courtoises »<sup>346</sup> et c'est vers ces caractéristiques que les leaders africains devraient diriger leur boussole pour construire

---

<sup>339</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 220.

<sup>340</sup> *Ibid.*, p. 231.

<sup>341</sup> *Ibid.*, p. 226.

<sup>342</sup> Yacouba Zerbo, « La problématique de l'unité africaine », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2003, n°212, p. 113-127, <https://www-cairn-info.ezproxy.unilim.fr/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2003-4-page-113.htm>.

<sup>343</sup> Thierry Michalon, « Quel État pour l'Afrique ? », *Présence Africaine*, 1978, n°107, p. 13-56, file:///C:/Users/amarm/Downloads/PRESA\_107\_0013-3.pdf.

<sup>344</sup> Kwame Nkrumah dans S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 44-45.

<sup>345</sup> S. Bouamama, *Ibid.*, p. 42.

<sup>346</sup> Aimé Césaire, 1950, *op. cit.*, p. 35.

l'Afrique de demain. Il faut préciser ici ce « retour aux sources »<sup>347</sup> ne doit pas amener à idéaliser le passé antécolonial parce que celui-ci est certes comparativement à la société occidentale plus égalitaire mais reste inégalitaire quand l'approche est concentrée à la seule structure sociale interne africaine<sup>348</sup>. Dans la mesure où « le colonialisme n'a pas été précédé d'un âge d'or africain ou d'un paradis »<sup>349</sup>, le retour aux sources ne peut pas à lui seul répondre aux aspirations égalitaires actuelles des populations africaines. Il convient d'adopter une lecture du passé antécolonial en lien avec les exigences contemporaines que réclament les peuples d'Afrique aujourd'hui. Les leaders africains doivent de cette manière « oser inventer l'avenir »<sup>350</sup> comme l'exprimait Thomas Sankara.

Les notions d'État nation, de gouvernement central, de service public restent des concepts abstraits pour la plupart des Africains qui continuent à se voir plutôt comme une famille, tribu ou encore ethnies. La méfiance de l'État unitaire a depuis les indépendances toujours été mis en avant : « Dans un pays sous-développé, les membres dirigeants du parti doivent fuir la capitale comme la peste. Ils doivent résider, à l'exception de quelques-uns, dans les régions rurales. On doit éviter de tout centraliser dans les grandes villes »<sup>351</sup>. Puisque les solidarités africaines demeurent essentiellement des solidarités régionales ou locales, Thierry Michalon, diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Grenoble et docteur en droit public, enseignant-chercheur au titre de la coopération successivement auprès des universités d'Oran en Algérie, Yaoundé au Cameroun, N'Djaména au Tchad puis Brazzaville au Congo, explique dans son article « Quel État pour l'Afrique ? » disponible dans la revue *Présence Africaine* qu'il faut une dissolution partielle de l'État central au profit d'institutions régionales ou locales élues par les populations. Cela permettrait de rendre aux communautés la prise en main de leurs propres affaires sur les décisions qui les concernent<sup>352</sup>. Cette institution régionale pourrait être l'une des chambres parlementaires qu'évoque Kwame Nkrumah chargé de représenter la population et discuter des nombreux problèmes auxquels l'Afrique doit faire face<sup>353</sup>. Alors que Willy Jackson explique que le régionalisme n'apporte aucune solution à la question du passage du panafricanisme régional au panafricanisme continental<sup>354</sup>, en voici peut-être la première étape. L'Afrique de demain pourrait également prendre appui sur les travaux d'universitaires comme Ali Mazrui<sup>355</sup> qui a tenté d'établir une cartographie de l'Afrique en s'appuyant sur les points forts de chaque grande région. Quatre pôles sont alors identifiés. Le premier pôle est le pôle économique et correspondrait à la région australe. Le pôle culturel se rapporterait à la

---

<sup>347</sup> S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 33.

<sup>348</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>349</sup> Kwame Nkrumah dans *Ibid.*, p. 44.

<sup>350</sup> Thomas Sankara dans *Ibid.*, p. 16.

<sup>351</sup> Frantz Fanon dans T. Michalon, *op. cit.*

<sup>352</sup> *Ibid.*

<sup>353</sup> Kwame Nkrumah, 1963, *op. cit.*, p. 253.

<sup>354</sup> W. Jackson, 2023, *op. cit.*, p. 111.

<sup>355</sup> Ali Al'amin Mazrui, né le 24 février 1933 à Mombasa et mort le 13 octobre 2017 à Vestal aux États-Unis, est un universitaire et essayiste anglophone traitant principalement des questions africaines, des études islamiques et des relations nord-sud.

région orientale. En ce qui concerne les pôles politiques et militaires, ils seraient respectivement rattachés à l'Afrique septentrionale et occidentale<sup>356</sup>.

Les leaders africains ont fait le choix d'adopter en 1964 à la conférence du Caire le principe d'intangibilité des frontières, pourtant héritées de la colonisation : « “La conférence des chefs d'État et de gouvernement [...] déclare solennellement que tous les États membres s'engagent à respecter les frontières existant au moment où ils ont accédé à l'indépendance »<sup>357</sup>. En maintenant les frontières héritées de la colonisation, les États africains nouvellement indépendants s'assuraient une reconnaissance internationale et évitaient de donner des prétextes aux anciennes puissances coloniales ou à d'autres acteurs extérieurs pour s'ingérer dans leurs affaires intérieures. De plus, essayer de changer ces frontières aurait pu conduire à de nombreux conflits territoriaux entre les jeunes États africains, chacun revendiquant des territoires en fonction de critères ethniques, historiques ou géographiques. Pour éviter une vague de guerres et de conflits interétatiques, il était plus pragmatique de maintenir les frontières existantes. De cette façon, en faisant le choix d'accepter les frontières héritées, les leaders africains ont choisi de privilégier l'unité continentale sur les divisions et les revendications locales. Les propos de Modibo Keita, défenseur de l'intangibilité des frontières mais panafricaniste convaincu, démontrent que l'adoption de ce principe ne résulte que d'un compromis ayant pour but de faire-valoir l'unité continentale :

Si vraiment nous sommes les uns et les autres animés de la volonté ardente de faire l'unité africaine, il faut que nous prenions l'Afrique telle qu'elle est, il faut que nous renoncions aux prétentions territoriales, si nous ne voulons pas instaurer en Afrique ce qu'on pourrait appeler l'impérialisme noir. [...] L'unité africaine exige de chacun de nous le respect intégral de l'héritage que nous avons reçu du système colonial, c'est-à-dire le maintien des frontières actuelles de nos États respectifs<sup>358</sup>.

Dans le cadre des États-Unis d'Afrique, pour que l'idéal panafricain se concrétise auprès des populations à l'intérieur de ces frontières et même auprès de la diaspora, il est absolument nécessaire que voit le jour un projet de citoyenneté panafricaine pour qu'aucun Africain ne soit étranger en Afrique<sup>359</sup>. Ce projet-là, s'il était mis en place, permettrait d'aborder des sujets tels que la négrophobie en Afrique du Nord, faciliterait les déplacements intra-africains et contribuerait au développement du continent et renforcerait aussi la solidarité entre les communautés africaines.

---

<sup>356</sup> A. Boukari-Yabara, 2017, *op. cit.*, p. 321.

<sup>357</sup> S. Bouamama, 2023, *op. cit.*, p. 154.

<sup>358</sup> Modibo Keita dans *Ibid.*, p. 158.

<sup>359</sup> « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumboy – REPLAY », *op. cit.*



## Conclusion

La définition même du panafricanisme demeure difficile à cerner en raison de la diversité des trajectoires que le mouvement a empruntée et des multiples interprétations que le terme peut susciter auprès de chacun. Il est vrai que la sensibilité de chacun à l'égard de ce mouvement peut différer, notamment en fonction de la classe sociale à laquelle l'individu appartient ou de la zone géographique dans laquelle il vit. Par exemple, si ce dernier vit en dehors du continent Africain, le mouvement panafricain peut être pour lui un tremplin pour effectuer le voyage du retour en Afrique. Sur ce point, les difficultés rencontrées par la diaspora africaine dans son retour au continent témoignent des défis persistants en matière d'unité et de réconciliation. Difficultés amplifiés par les ingérences extérieures, notamment celles du système financier international qui continue de peser lourdement sur les nations africaines. Le système financier international a les portes du continent le plus jeune de la planète ouvertes par les dirigeants d'États dociles à l'ordre impérialiste. Cette élite africaine bourgeoise est en effet bien souvent docile à l'égard des anciennes puissances coloniales car ce sont celles-ci qui ont placé ces personnalités à la tête des États. La complaisance de cette oligarchie freine la véritable indépendance et la souveraineté des peuples africains. Certains leaders et dirigeants ont tenté de sortir de ce joug néocolonial, la figure en la matière qui a inspiré ce mémoire est Thomas Sankara, aussi surnommé le « Che Guevara africain ». Par ses politiques allant des réformes agricoles en passant par les mesures favorisant l'accès à l'éducation et par son combat pour l'émancipation des femmes, Thomas Sankara est entré dans l'histoire comme un fervent défenseur du panafricanisme et de l'anti-impérialisme. Toutefois, sa lutte a eu raison de lui, il est assassiné lors d'un coup d'État orchestré par son ancien compagnon d'armes, Blaise Compaoré, qui prend alors le pouvoir et met fin aux réformes révolutionnaires entreprises par Sankara. Reconnu aujourd'hui comme une figure emblématique de la lutte contre l'oppression et l'injustice, ses idées continuent d'influencer des mouvements sociaux et politiques à travers l'Afrique et le monde. Ses discours trouvent encore écho auprès de ceux qui aspirent à un monde plus équitable et solidaire. Parmi eux, il faut compter les artistes, les scientifiques, les femmes, les masses populaires et la diaspora, en somme c'est la société civile panafricaine qu'il convient de mentionner. Le peu d'intérêt porté par les responsables des organisations et gouvernements africains conduit voire oblige la société civile, prise dans son ensemble, à faire vivre la dynamique panafricaine. Certaines personnalités se sont distinguées au sein de cette société civile comme Cheikh Anta Diop dont les travaux consistaient à revaloriser le patrimoine culturel et historique de l'Afrique noire, en allant à l'encontre des récits euro-centriques qui minimisaient ou ignoraient les contributions africaines à la civilisation mondiale. Controversées, les recherches de Cheikh Anta Diop l'ont amené à exclure du champ panafricain la région septentrionale. Pourtant, les contributions nord-africaines sont considérables, Alger est au cours des années 1960 une terre d'accueil pour les mouvements de libération du continent et les soutient dans leurs combats contre l'oppression et le colonialisme. Le surnom "La Mecque des révolutionnaires" donnée à la capitale algérienne témoigne du rôle unique et influent qu'elle a tenue en tant que centre de soutien et de coordination pour les mouvements de libération et les luttes anti-impérialistes. Une figure « contemporaine » qui illustre le lien indéfectible qui

unit Afrique du Nord et Afrique noire est Frantz Fanon. Né en 1925 à Fort-de-France en Martinique, colonie française, il travaille comme chef de service à l'hôpital psychiatrique de Blida-Joinville en Algérie. Il démissionne de son poste à l'hôpital et se joint au FLN et y travaille en tant que rédacteur en chef du journal du parti, *El Moudjahid*. Dans son ouvrage *Les damnés de la terre*, Fanon légitime l'usage de la force comme outil nécessaire de la libération en expliquant que la colonisation est un régime intrinsèquement violent, brutal et agressif, le processus de décolonisation se doit alors d'être violent à son tour. Aujourd'hui, la question de l'usage de la force reste d'actualité car les ingérences impérialistes sont toujours présentes à l'intérieur du continent et freinent la réalisation de l'unité continentale, par conséquent les panafricanistes doivent s'appuyer sur les atouts dont ils disposent pour construire l'unité continentale. S'unir, se regrouper, s'allier, faire front, faire face, se rassembler, arrêter de tergiverser et de se quereller, tels sont les mots d'ordres que des millions d'Africains du continent et de la diaspora lancent à leurs dirigeants dans l'objectif de bâtir l'Afrique de demain, reste à ces derniers de les écouter.

## Sources et références bibliographiques

### **Ouvrages généraux et spécifiques :**

ADI Hakim, *Histoire du panafricanisme*, Paris, Présence Africaine, 2022.

ANTA DIOP Cheikh, *Les fondements économiques et culturels d'un État fédéral d'Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 2000.

ASSANE MAYAKI Ibrahim, *L'Afrique à l'heure des choix*, Paris, Armand Colin, 2018.

BA Amadou, *L'Afrique des Grands Empires (7e-17e siècles) : 1000 ans de prospérité économique, d'unité politique, de cohésion sociale et de rayonnement culturel*, Besançon, Editions AB, 2020.

BOUAMAMA Saïd, *Figures de la révolution africaine*, Paris, La découverte, 2017.

BOUAMAMA Saïd, *Pour un panafricanisme révolutionnaire*, Paris, Syllepse, 2023.

BOUAMAMA Saïd, « Planter du blanc » : *chroniques du (néo)colonialisme français*, Paris, Syllepse, 2004

BOUDET Martine, *Résistances africaines à la domination néocoloniale et impérialiste*, Paris, Croquant, 2021.

BOUKARI-YABARA Amzat, *Africa Unite ! Une histoire du panafricanisme*, Paris, La Découverte, 2017.

CESAIRE Aimé, *Discours sur le colonialisme, suivi de : Discours sur la Négritude*, Paris, Présence Africaine, 2000.

CESAIRE Aimé, *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine, 2000.

DECRAENE Philippe, *Le panafricanisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.

DENIS LARA Oruno, *La naissance du Panafricanisme : Les racines caraïbes, américaines et africaines du mouvement au XIXe siècle*, Paris, L'Harmattan, 2015.

DURAND Bernard, *Introduction historique au droit colonial*, Paris, Economica, 2015.

DUSIO Franco, M. Forte, L. Occheci, *Thomas Sankara, Un rêve brisé*, Paris, L'Harmattan, 2023.

FANON Frantz, *Pour la révolution africaine*, Paris, Lan Découverte, 2006.

FANON Frantz, *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2004.

FANON Frantz, *Vers l'Afrique libérée*, Paris, A verba futurorum, 2018.

GAUDET Steve, *Discours sur le néocolonialisme*, Schoelcher, Café Noir, 2018.

GLASER Antoine, *Arrogant comme un Français en Afrique*, Fayard, Paris, 2016.

GLASER Antoine, *Africafrance : Quand les dirigeants africains deviennent les maîtres du jeu*, Paris, Fayard/Pluriel, 2017.

GODWIN Tété, *Marcus Garvey : Père de l'unité africaine des peuples Tome 1 - Sa vie, sa pensée, ses réalisations*, Paris, L'Harmattan, 1995.

JACKSON Willy, *Le panafricanisme, entre politique et droit*, Paris, L'Harmattan, 2023.

LAMINE NDIAYE Amadou, *JULIUS NYERERE ET L'ÉDIFICATION D'UNE NATION AFRICAINE : Ujamaa : panafricanisme et socialisme*, Paris, L'Harmattan, 2021.

LARONCE Cecile, *Nkrumah, le panafricanisme et les Etats-Unis*, Paris, Karthala, 2000.

LE GOURIELLEC Sonia, *Géopolitique de l'Afrique*, Paris, Presses Universitaires de France, 2022.

LEPIDI Pierre, F-M. Santuci, P. Masioni, *Thomas Sankara, Rebelle visionnaire*, MARAbulles, 2023.

MAMA Wuldath, *Abolition du franc CFA : la renaissance du panafricanisme*, Paris, L'Harmattan, 2023.

MEMMI Albert, *Portrait du colonisé, précédé de : Portrait du colonisateur*, Paris, Folio, 2002.

MOKHTEFI Elaine, *Alger, capitale de la révolution : De Fanon aux Black Panthers*, Paris, La fabrique editions, 2019.

NAKAO Sakiko, *Nationaliser le panafricanisme (Hommes et sociétés)*, Paris, Karthala, 2023.

NBU-MPUTU Norbert, *LUMUMBA PAR LUI-MEME*, Auto-Edition, 2021.

NDOUMAÏ Pierre, *Indépendance et néocolonialisme en Afrique : bilan d'un courant dévastateur*, Paris, L'Harmattan, 2011.

NKRUMAH Kwame, *Le néo-colonialisme : Dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Présence Africaine, 2009.

NKRUMAH Kwame, *L'Afrique doit s'unir*, Paris, Présence Africaine, 2009.

NUBUKPO Kako, *Une solution pour l'Afrique*, Odile Jacob, Paris, 2022.

NUBUKPO Kako, M. Ze Belinga, B. Tinel, D. Moussa Dembele, *Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : A qui profite le franc CFA ?*, La Dispute, Paris, 2016.

OBENGA Théophile, *L'État fédéral d'Afrique noire : la seule issue*, Paris, L'Harmattan, 2012.

PADMORE George ; traduit de l'anglais par Thomas Diop, *Panafricanisme ou communisme ? : la prochaine lutte pour l'Afrique*, Paris, Présence Africaine, 1962.

PIGEAUD Fanny, N. Samba Sylla, *L'arme invisible de la Françafrique*, Paris, La Découverte, 2018.

PINGUILLY Yves, *Patrice Lumumba - nouvelle édition : La parole assassinée*, Paris, Oskar, 2020.

POE Zizwe, L. Gnaka, *La Contribution de Kwame Nkrumah en faveur du Panafricanisme*, Paris, Éditions de l'Onde, 2023.

SAÏD Edward, *L'Orientalisme : L'Orient créé par l'Occident*, Paris, Points, 2015.

SADIKH TOP Ababacar, *Ousmane Sonko: Trajectoire, parcours et discours de l'espoir*, Paris, Les impliqués, 2019.

SALAM BELLO Abdoul, *Les États-Unis et l'Afrique : De l'esclavage à Barack Obama (Afriques en mutations)*, Paris, L'Harmattan, 2019.

SANKARA Thomas, *La Liberté contre le destin*, Paris, Syllepse, 2017.

SANKARA Thomas, *L'émancipation des femmes et la lutte de libération de l'Afrique*, Pathfinder Press, Paris, 2008.

SEBA Kémi, *Philosophie de la panafricanité fondamentale*, Marseille, Fiat-Lux, 2023.

SEBA Kémi, *L'Afrique libre ou la mort*, Marseille, Fiat-Lux, 2019.

VERSCHAVE Francois-Xavier, H. Phillippe, *Au mépris des peuples : le néocolonialisme franco-africain*, Paris, La fabrique, 2004.

WAREBI Abdourahman, *Aux Etats-Unis d'Afrique*, Paris, 2017.

X Malcolm, *Le pouvoir noir*, Paris, La Découverte, 2008.

### **Articles :**

ABROUS Yasmine, « Alger, la Mecque des révolutionnaires (1962-1974) de Mohammed Ben Slama », *La revue d'histoire militaire*, 2022.

ALLEMANDOU Ségolène, « Fidel Castro, un héros pour les Africains », *France 24*, 2016.

BOBIN Frédéric, « “Entre la Chine et l’Afrique, la relation est profondément asymétrique“ », *Le Monde Afrique*, 2021.

CORRA Leo, « Kemi Seba, Ousmane Sonko, Clément Dembélé... Un « panafricanisme 2.0 » est-il possible ? », *Jeune Afrique*, 2021.

CRÉTOIS Jules, « “Histoire des révoltes panafricaines“ : l’ouvrage de C.L.R. James traduit pour la première fois en français », *jeuneafrique*, 2018.

CROUZEL Ivan, « La « renaissance africaine » : un discours sud-africain ? », *Politique Africaine*, 2000, n°77, p. 171 à 182.

DE JONG Ferdinand, Q. Brian, B. Jean-Nicolas, « Ruines d'utopies : l'École William Ponty et l'Université du Futur africain », *Politique africaine*, 2014, n° 135, p. 71 à 94.

DE JONG Ferdinand, FOUCHER Vincent, « La tragédie du roi Abdoulaye ? Néomodernisme et Renaissance africaine dans le Sénégal contemporain », *Politique africaine*, 2010, n° 118, p. 187 à 204.

DENIS LARA Oruno, « La Conférence Panafricaine de Londres. Un centenaire à commémorer, 1900-2000 », *Présence Africaine*, 2001, n° 163-164, p. 103 à 120.

- DOUET Marion, « La Russie, premier vendeur d'armes en Afrique subsaharienne », *Le Monde Afrique*, 2023.
- DOZON Jean-Pierre, « La Côte d'Ivoire entre démocratie, nationalisme et ethnonationalisme », *Politique Africaine*, 2000, n°78, p. 45 à 62.
- DUFOIX Stéphane, « W. E. B. Du Bois : “race“ et “diaspora noire/africaine“ », *Raisons politiques*, 2006, n°21, p. 97 à 116.
- DUHEM Vincent, « Dix choses à savoir sur Nathalie Yamb, cyberactiviste anti-Macron », *jeuneafrique*, 2023.
- DUMAS Laurent Ribadeau, « En juin 1940, des milliers de combattants africains ont été assassinés en France par l'armée allemande », *franceinfo*, 2020.
- FELTIN-PALAS Michel, « Il y a 15 ans, le choc du non au référendum européen », *L'Express*, 2020.
- GABET Alain, JAHAN Sébastien, « La Françafrique, un néocolonialisme français », *Cahiers d'histoire : revue d'histoire critique*, 2023, n°157.
- HADDAD Saïd, « La politique africaine de la Libye : de la tentation impériale à la stratégie unitaire », *Monde Arabe*, 2000, n° 170, p. 29 à 38.
- HUGON Phillipe, « La Chine en Afrique, néocolonialisme ou opportunités pour le développement ? », *Revue internationale et stratégique*, 2008, n°72.
- KAKÉ Ibrahima Baba, « L'influence des Afro-Américains sur des nationalistes noirs francophones d'Afrique (1919-1945) », *Présence Africaine*, 1979, n°112.
- KATSAKIORIS Constantin, « L'union soviétique et les intellectuels africains Internationalisme, panafricanisme et négritude pendant les années de la décolonisation, 1954-1964 », *Cahiers du monde russe*, 2006, vol°47.
- LAFARGUE François, « Le Brésil, une puissance africaine ? », *Afrique contemporaine*, 2008, n°28.
- LAURET Daniel, « En résidence au Moutier-d'Ahun (Creuse), l'artiste Seumboy décrypte l'histoire coloniale française via Youtube », *La montagne*, 2021.
- LEPIDI Pierre, « Thomas Sankara, le féministe », *Le Monde Afrique*, 2020.
- LIMAM Ziad, « Une jeunesse en chiffres », *Afrique magazine*, 2021.
- LUBABU Tshitenge, « Bob Marley : “Africa Unite“, “War“, “Exodus“... un message universel », *jeuneafrique*, 2021.
- MAGNAN Pierre, « 28 septembre 1958 : le jour où la Guinée a dit non à de Gaulle », *franceinfo*, 2018.
- MICHALON Thierry, « Quel Etat pour l'Afrique ? » *Présence Africaine*, 1978, numéro 107, p. 13 à 56.
- MICHEL Johann, « Esclavage et réparations. Construction d'un problème public (1998-2001) », *Politique Africaine*, 2017, n°146, p. 143 à 164.

MOURGERE Isabelle, « Thomas Sankara, féministe avant-gardiste », *TV5 Monde*, 2021.

PAJON Léo, « [Série] Miriam Makeba : “Pata Pata“, une comptine devenue un hymne anti-apartheid (2/5) », *jeuneafrique*, 2021.

PROLONGEAU Hubert, « Un des combats de Thomas Sankara », *Le monde diplomatique*, 2006.

SHOE Alan, « Le paysage des réseaux mobiles et de l'Internet en Afrique : défis et opportunités en 2024 », *Journal du net*, 2024.

SLAVICEK Marie, « Haïti : comment la France a obligé son ancienne colonie à lui verser des indemnités compensatoires », *Le Monde*, 2022.

VIEYRA Paulin Soumanou, « Le deuxième congrès de la FEPACI (Fédération Panafricaine des Cinéastes) à Alger », *Présence Africaine*, 1976, n° 97, p. 165 à 174.

YAGNYE TOM Daniel, « 23 mars 1988 – 23 mars 2024 : Commémoration de la victoire de la bataille de Cuito Cuanavale, qui imposa la libération de N. Mandela et la fin de l’apartheid », *Contentieux historique Cameroun-France de 1940 à nos jours*, 2024.

YOUNG Robert J.-C. traduit par PLOUX Marie, « Fanon et le recours à la lutte armée en Afrique », *Les temps modernes*, 2006, n° 635-636, p. 71 à 96.

ZERBO Yacouba, « La problématique de l'unité africaine », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2003, n° 212, p. 113 à 127.

AUTEUR ANONYME, « Le Brésil annule la dette de 12 pays africains », *jeuneafrique*, 2013.

AUTEUR ANONYME, « Pour les Rastafaris, l'Éthiopie n'est plus vraiment la “terre promise“ », *jeuneafrique*, 2015.

AUTEUR ANONYME, « LISTE NOIRE - Quand Mandela était considéré comme un terroriste par l'Angleterre et les États-Unis », *Le Monde*, 2013.

### **Sitographie :**

ALAIN FOKA OFFICIEL, « La chronique : pourquoi la jeunesse africaine rejette la France de Macron ? », 2023.

ALAIN FOKA OFFICIEL, « La chronique : faut-il dissoudre l'Union africaine ? », 2023.

ALOHANEWS, « Kémi Séba : la philosophie de la panafricanité | Entretien », 2023.

AMZAT BOUKARI-YABARA, « Le panafricanisme en 3 heures (Amzat Boukari-Yabara) », 2022.

AJ+FRANÇAIS, « Pourquoi les panafricanistes font peur à l'Occident ? », 2023.

AJ+FRANÇAIS, « Que sont devenu(e)s les 600 orphelin(e)s de Sankara ? », 2023.

AJ+FRANÇAIS, Haïti : « Le plus gros braquage de France ! | RIEN NE VA + », 2023.

APPRENDRE AFRIQUE, « Qui était vraiment Cheikh Anta Diop ? (Documentaire) », 2024.

ARTE, « Ethiopie : la terre promise des derniers rastas | ARTE Reportage », 2022.

BRUT, « L'histoire extraordinaire de Thomas Sankara (épisode 1/2) », 2023.

France 3 NORMANDIE, « Les Senghor ces Normands : la vie à Verson du premier Président du Sénégal », 2019.

HISTOIRE CRÉPUES, « Sortir du Franc CFA ? - Ndongo Samba Sylla - Ep. 7 », 2023.

HISTOIRE CRÉPUES, « Transformer l'Afrique - Sankara, Nkrumah, Keïta, Nyerere - Amzat Boukari Yabara - Ep. 02 », 2023.

HISTOIRE CRÉPUES, « La stratégie panafricaine de Macron, la diaspora prise au piège ? - Avec Amzat Boukari Yabara », 2023.

HISTOIRE CRÉPUES, « Samir Amin le génie de l'économie africaine - Chérif Salif Sy - Ep. 4 », 2023.

HISTOIRE CRÉPUES, « Conférence - Être Panafricain en 2023 ? - Avec Amzat Boukari Yabara et Seumboy – Replay », 2023.

LE MÉDIA, « Dette : Mais qui veut la peau des Africains ? / Thomas Porcher », 2023.

LE MÉDIA, « Sénégal : Pourquoi le duo Diomaye Faye/Ousmane Sonko inquiète la France », 2024.

LE MONDE AFRIQUE, « Bertrand Badie : « Les puissances coloniales ont étouffé le panafricanisme », 2018.

L'INVITÉ, « Fatou Diome : “Les Africains en ont marre d’être méprisés“ », 2023.

MEDIAPART, « Amzat Boukari-Yabara : les trois temps du panafricanisme », 2014.

THINKERVIEW, « Kémi Séba : Panafricanisme 2.0 ? [En direct] », 2018.

THINKINGAFRICA, « Amzat Boukari-Yabara - Une histoire du Panafricanisme », 2016.

## Annexes

### Questions posées au ministre Amadou Keita :

- Quelle définition donneriez-vous au mot « panafricanisme » ?
- Quelle a été l'implication du Mali à l'égard de ce mouvement depuis la destitution de Modibo Keita ?
- Quel rôle a joué dans la France dans la « lutte contre le terrorisme » au Mali ?
- Avoir tissé des liens importants avec les Russes n'est-il pas synonyme d'un « changement de maître » après s'être « débarrassé » des impérialistes français ?
- Qu'est-ce qui différencie la présence des troupes russes des troupes françaises sur le territoire malien ?
- Y'a-t-il un recul de l'UA par rapport à l'OUA en matière de projet unitaire africain ? (Je pose cette question car dans l'UA il est question d'unité et dans l'OUA il est question d'union).
- Est-ce que pour vous la violence prônée notamment par des intellectuels comme Frantz Fanon est un moyen légitime pour sortir du joug impérialiste ?
- Le panafricanisme, en tant qu'union des Etats africains en un État fédéral, a-t-il selon vous une chance de voir le jour ? Cette question en appelle deux autres : êtes-vous favorable à la création d'un État fédéral ? (Les États-Unis d'Afrique comme le dirait Nkrumah). Etes-vous prêt dans ce cas-là à abandonner la souveraineté qui caractérise le pouvoir étatique comme le prévoyait les constitutions ghanéennes et guinéennes lors de leurs indépendances ?

## Questions posées au professeur Yamar Samb :

- Quelle définition donneriez-vous au mot « panafricanisme » ?
- Peut-on dire que la politique menée par Léopold Sédar Senghor a permis d'asseoir la domination néocoloniale ?
- La présence du siège de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest ne fait-il pas du Sénégal la plaque tournante pour les puissances impérialistes ?
- Quelle conception avez-vous des travaux de Cheikh Anta Diop ? Son apport au panafricanisme est-il « mystique » ou « révolutionnaire » ?
- Estimez-vous que l'Afrique du Nord a sa place au sein de ce mouvement ?